

Saint-Denis

...au fur et à mesure...

coordination rédaction
secteur des études locales

participation à ce numéro :

Emmanuelle Bait et Dominique Molinier
étudiantes IUT Carrières sociales, Paris V

Gilbert Berlioz
consultant CRESS

Pascal Le Rest
ethnologue

Philippe Ripoll
écrivain

les participants à l'atelier de l'Observatoire social du 23 juin 2011

Nadège Turpin,
pôle socio-démographie
secteur des études locales

Christine Bellavoine,
sociologue, responsable du
secteur des études locales

secteur des études locales (Direction Générale)
Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1
tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33
christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr
Mise en page, diffusion : Nadine Collay

Fondateur du secteur des études locales - conception de Saint-Denis au fur et à mesure : **Jean Claude VIDAL**

Connaître la société locale

Les sociétés urbaines connaissent des transformations massives et la société locale se complexifie.

L'élaboration et la mise en oeuvre des politiques municipales, au plus près des réalités, nécessitent, de plus en plus, la mise en place de démarches scientifiques de connaissance des réalités locales : connaissances plus fines des populations, des grandes problématiques sociales et urbaines, de l'état des rapports sociaux... Elles viennent en complément d'autres formes de connaissance et de rapports à la population qui découlent de l'exercice de la démocratie locale et des missions de service public communal.

Il ne suffit pas de connaître, il faut aussi faire connaître... "**Saint-Denis, ...au fur et à mesure...**" se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, **au fur et à mesure...**, le mouvement de la société locale dans tous ces aspects.

"**Saint-Denis, ... au fur et à mesure...**", publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs divers de l'administration communale, par des chercheurs et autres partenaires de la Ville.

Le secteur des études locales

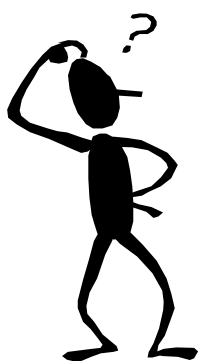
Le **secteur des études locales** anime et édite "**Saint-Denis, au fur et à mesure...**", revue communale d'études.

Le **secteur des études locales** a pour mission principale de participer - selon une démarche scientifique - à l'élaboration d'**une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale** afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

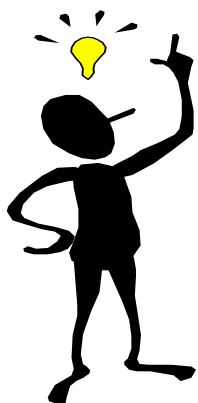
La démarche du **secteur des études locales** se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences réciproques, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le **secteur des études locales** réalise (ou participe à la mise en place) des études de **cadres socio-démographiques** et des **recherches sur la société locale** dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des **études plus finalisées** mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en **conseil** auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de **coordination**, de **synthèse** et de **socialisation des connaissances**.

Le **secteur des études locales** comprend deux personnes. Il constitue un secteur du cabinet de la Direction générale.



comment retrouver rapidement
une information
dans les différents numéros de
"Saint-Denis, *au fur et à mesure ...*" ?



à la fin de chaque numéro de
"Saint-Denis, *au fur et à mesure ...*"

consultez l'**index thématique**,
vous y trouverez l'ensemble
des informations parues sur un sujet

sommaire

Invité

page 6 **Nouh, portrait**
Philippe Ripoll, écrivain

Observatoire social

Atelier du 23 juin 2010, "Public en errance, errance des publics ?
L'(es) errance(s), quelles interpellations pour le travail social ?"

page 27 **Quand l'errance interroge le collectif**
Emmanuelle Bait et Dominique Molinier étudiantes IUT carrières sociales, Paris V

débat

page 38 **L'errance face à la territorialité de l'action sociale**
Gilbert Berlioz, consultant cabinet CRESS (Conseil, recherche évaluation en sciences sociales)

page 42 **La problématique de l'errance dans les enjeux des politiques publiques**
Pascal Le Rest, ethnologue

débat

Habitants et activité

Page 54 **Evolution mensuelle du chômage**, secteur des études locales

Page 63 **Index thématique**

NOUH, PORTRAIT

Philippe Ripoll, écrivain

Dans le cadre de ma résidence d'écrivain entre les quartiers de Saint Denis et le Théâtre Gérard Philipe, et de mon « chantier » de livre, je me suis posé, « proposé » à la Maison de la Solidarité. Par l'entremise de son animateur et de la psychologue, j'ai rencontré les « usagers » de la maison.

J'ai d'abord partagé un certain nombre de moments avec eux, puis rencontré plusieurs personnes en vue d'écrire leur « portrait ». Relativement cadré au départ, selon un principe d'entretiens à la Maison de la solidarité puis au Théâtre Gérard Philipe, et par la proposition d'aller au spectacle, chaque portrait s'est révélé être une « odyssée », dont l'enjeu reste, pour moi, qu'il y ait, jusqu'au bout, et à l'intérieur même de la construction littéraire, parfois « savante », une co-signature symbolique qui active en les articulant ensemble un effet de reconnaissance et un ressort de créativité. Cette co-signature symbolique se propose tout autant au lecteur même, tiers dégagé de la contingence de la relation, afin de lui donner une perspective de « coexistence poétique » dont les processus ne se résument pas à des « consommations réciproques de l'autre ».

A cet égard, ce texte, « Nouh », est à la fois emblématique et « défaillant », puisque la personne s'est trouvée incarcérée avant même que j'aie eu le temps de lui lire son portrait.

Je crois que la littérature commence dans un regard égal devant puissances et défaillances, devant forces et faiblesses, devant réussites et échecs. Ce serait peut-être une prédisposition commune avec l'attitude scientifique. En tout état de cause, la rature sur la faute en début de phrase indique, à sa manière, juste, l'endroit où s'inscrit mon projet littéraire.

I

La télé est au fond de la salle stores baissés comme un bocal tranquille à six sept chaînes histoire de passer un temps de rien au chaud ou au frais. Un petit temps sans transaction, on la regarde pas la télé ou tiens ça c'est pas mal, mais bon y en a un qui va vouloir se mettre un film, on pourra rien voir en suivi, pas envie de toutes façons, et pas envie de s'embrouiller, cette petite salle-là, c'est hors douches hors blanchisserie hors assistante sociale, hors psy hors transactions,

hors papiers, et hors attente de quoi que ce soit, hors F5, et hors moulins de la rue, vous savez, dans la rue y a des moulins, et vous êtes Don Quichotte et vous avez foncé dedans, vous vous êtes battus et vous vous êtes vaincus ou je sais pas, mais parfois comme tombés raides et puis arrêté de vous battre parce que c'est tous des moulins, dans la rue y a que des moulins, vous croyez que c'est des humains, c'est pas des humains c'est des moulins, et plus envie d'être Don Quichotte, mais je dévie, pardon, retour case départ, ou arrivée, ou plutôt case ni départ ni arrivée, case *entre*, entre, entre donc, ici c'est Maison de la solidarité et va donc te reposer te poser un peu dans la petite salle à droite, l'ancre, là, où on entend faiblement la télé, une télé aussi désœuvrée que nous, et que les livres autour, car c'est aussi la salle bibliothèque, enfin un début, ou une fin de bibliothèque, allez savoir, des bouquins donnés, récupérés, et t'as la télé qui flotte là-dedans, parmi des livres de plus en plus déshabillés. Déshabillés, oui, les couvertures des bouquins, c'est pratique pour faire les filtres.

Nouh, maintenant, c'est la peinture qui le détend. Nouh, c'est le nom que je lui donne, c'est le nom musulman de Noé. Je vous propose de l'appeler Nouh, ceux qui le connaissent le reconnaîtront, lui il se reconnaîtra bien et d'autres peut-être se reconnaîtront.

– Noé. Vous savez, ce goût pour la fin, le déluge, la destruction totale sauf – un exemplaire de chaque vivant, de chaque espèce... Recommencer. Ce goût de recommencer. Noé la vie sauve, l'exception, dans le désastre. Noé, à l'abri, au sec, hébergé dans un bateau, dans une boîte, un coffre, une arche. Noé, et le grand remords de Dieu : Plus jamais ça, plus jamais une telle destruction. Noé. Vous savez, la recomposition d'un nous planétaire, dispersé en peuples. Puis en langues. Noé. Nouh. Les fins et les recommencements d'humanité ça a toujours intéressé les hommes, au beau milieu de leur décision d'être.

Nouh s'est mis dans l'accueil, avec son chevalet, et il est en train de peindre, tranquillement, méticuleusement. A l'autre bout de l'accueil, presque devant la porte du resto du cœur, Christophe, l'animateur, a installé un autre chevalet qui présente l'écrivain, qui doit venir aujourd'hui. Il a mis l'info sur un chevalet, avec un bouquin, ça fait deux chevalets à égalité, comme on dirait deux hommes à égalité, un qui écrit, un qui peint. T'as Nouh là qui peint, et t'as l'autre là qui écrit. Non. L'égalité, elle n'est pas entre écrire et peindre, entre celui qui voue sa vie à écrire, et Nouh qui peint juste pour se détendre, non, l'égalité elle est entre deux hommes qui vouent leur vie à vivre. Les deux chevalets, avec leur air carrément vieillots et même idiots, disent un truc plutôt neuf. Mais rien n'est simple, Nouh s'est retrouvé à Fresnes, je ne sais pas comment, et je ne sais pas comment je vais bien pouvoir lui donner la primeur de son portrait, à moins que si je vous la donne à vous, la primeur de son portrait, ce soit dans l'idée de

l'inviter en face de nous, souverain parmi les souverains que nous sommes. Peut-être que vous êtes en train de vous dire : celui-là il s'est torché ou il a fumé la moquette, en tout cas il est pas clair, moi je vous dis, rien de tout ça, c'est même la plus grande sobriété qui nous rend tous ainsi, souverain parmi des souverains.

Bonjour, je suis Nouh, je m'appelle Nouh. Nouh, pinceau à la main, se penche vers le micro, l'enregistreur que je tiens. Ça donne un côté officiel, un côté média, micro-trottoir, où ce qu'on dit ne va plus à la personne d'en face mais à un mirage d'auditoire, comme le pinceau se donne à un mirage-Picasso. Je suis SDF, j'habite F5, le F5 de, bégaiement, Solidarité, quelque chose comme ça – de la Maison de la Solidarité ? C'est ça. Voilà. Depuis deux mois. Il se repenche vers le micro : je remercie la Maison de la Solidarité, qui m'a aidé, elle m'a donné un coup de main, de, être au chaud, avant, j'étais dans un foyer, au 115, vous connaissez le 115 ?

Appelez une fois le 115, appelez et dites, là je suis dans la rue, je sais plus quoi faire, je comprends pas ce qui m'arrive, on m'a dit, Appelle le 115, c'est quoi le 115 ? Faites ça, pas pour vous amuser et pour faire perdre leur temps à ceux qui sont à l'autre bout du fil, et qui essaient de répondre aux urgences qui se présentent, faites-le pour acclimater votre cerveau d'acteur à la personne, au corps, à l'homme, à la femme qui appelle... Acteur ? Oui, acteur. Si tu écoutes vraiment, tu es l'acteur de Nouh, et de tous ceux qui appellent un jour le 115. Acteur ? Attention, le mot risque de nous exploser à la figure et nous dire le contraire de ce qu'il est, et de tout détruire de ce qu'il est en réalité. Acteur ? c'est pas jouer la comédie, faire l'acteur, la star et autres chimères, c'est faire une épreuve concrète d'un autre, c'est passer réellement par un autre, un sacré métier, beaucoup plus invisible qu'il n'y paraît, plus rare aussi. N'appelez pas le 115, renseignez-vous seulement, et écoutez Nouh. Ecoutez Nouh. Qui s'est retrouvé dans un foyer de Montreuil, puis chez un ami, paix à son âme, puis au F5.

*

J'ai pas l'habitude de parler au micro. – On peut l'oublier le micro, comme on oublie les béquilles de celui qui traîne la patte pour vous suivre...

Je parle pas bien français. – Si, si, très bien...

Et autres petits préambules pour tester la confiance.

Là je dessine, je peins, ça me fait monter un palier, ça me repose, je suis bien, j'oublie, j'oublie l'alcool, les cigarettes, l'alcool ? trop trop trop de soucis. Je dessine, je peins, j'oublie. Sans ressources ? J'oublie. Sans papiers ? J'oublie. L'alcool ? j'ai arrêté de boire, ça fait un mois. S'ils pouvaient arrêter aussi, les amis, ce serait bien, mais...

j'ai pensé de arrêter avant que c'est trop tard, mon foie est encore bien.

Commencé au crayon la semaine dernière, le tableau représente un bouquet de fleurs dans un vase.

Quand je commence à boire, j'arrête plus, deux jours, trois jours, après j'ai mal au ventre, j'ai mal au foie, je tousse le matin, j'arrive pas à respirer, un jour je me suis réveillé, j'ai dit, c'est bon, j'arrête tout, c'est pas pour moi...

Noé et la vigne, vous savez, Noé, complètement bourré, et complètement à poil et Cham, l'un des trois fistons le voit comme ça dans son plus simple appareil, résultat, il se reçoit la malédiction de son ivrogne de père qui voue sa descendance à l'esclavage !
Esclavage et dépendance. Le jour où Noé s'arrêtera de picoler, en vérité je vous le dis, ce sera l'abolition définitive de l'esclavage ! et de toutes les dépendances, mais je dévie, pardon, retour case départ, ou arrivée, ou plutôt case ni départ ni arrivée, case entre, entre, entre donc, ici c'est...

C'est la première fois que vous arrêtez ? Non !!! Bien sûr que non.
Il ne boit pas beaucoup. Mais quand il s'y met, il a super mal. Quand il boit pas il est super bien. Super bien. Ça vaut le coup d'arrêter.
C'est pour ça qu'il veut s'occuper, peindre, rendre service, faire quelque chose, parce que rien faire c'est risqué. Avoir du temps vide comme ça, c'est risqué.
Boulot ? Des fois, il travaille. Il sait faire tout presque, sauf la plomberie ou l'électricité.
Je suis quelqu'un qui veut faire tout, dit-il.

La télé ronronne toujours, plus personne devant. Nous, ça devient intime, tranquille, tous les deux, là, comme tout seuls. Il attend sa carte de résidence, c'est la deuxième demande, ça fait presque dix ans, comme ils ont dit qu'il a le droit à partir de dix ans, il attend la réponse de la loi qui dit si vous avez les preuves que ça fait dix ans... Il a bon espoir. Il vient d'Algérie, il a fait l'Espagne, et en 92 la France. Les problèmes là-bas, le terrorisme, il était à dix kilomètres d'Alger. Il y est retourné en 96, mais, je sais pas, il arrivait pas à capter le mouvement là-bas, et il faisait trop chaud, et pas de résistance, c'est difficile, tu marches, t'as peur, tu travailles au chemin de fer et t'arrives pas à te stabiliser, t'as pris l'habitude de l'Europe, et, je sais pas, t'es en fuite, toujours en fuite. En fuite. Oui, oui, les parents sont vivants, ils sont bien, l'Algérie ça devient bien, oui, oui, c'est joli, merci...

Si tu es journaliste, si tu es enquêteur, ou quoi que ce soit d'approchant, referme tout de suite le livre, Nouh ne te dira rien en substance, de sa vie, rien.

Nouh n'est pas grand. Je ne me souviens plus comment il est habillé. Je me souviens de ses yeux grands ouverts, et de sa voix de même, et de temps en temps les deux nageant à grandes brasses dans l'espace-temps de notre relation éphémère. Voilà quelqu'un de bonne volonté, dirait un bénévole du resto du cœur, ou du secours populaire, bientôt une recrue. Toujours prêt à filer un coup de main.

Je te jure, j'ai rien appris de la peinture, ça vient comme ça, c'est du Picasso. C'est un tableau que j'ai vu dans un musée à la télé, un tableau de Picasso, dans ma tête, ça m'est revenu, je suis en train de le faire sortir de ma tête, je le pose dans la maison de la Solidarité. Les fleurs-là, c'est comme passer-redoubler, passer-redoubler.

C'est un souvenir d'école qui lui revient. Chaque fin d'année un bouquet de fleurs effeuillées, passer... redoubler... passer... redoubler... L'école, l'école, on était pauvre, pas allé loin, *sept ans d'école*. L'école, pour Nouh, ce serait peut-être à peindre en *sept bouquets* de fleurs violentées. Dénudées. Sept tableaux pour passer, redoubler le goût de l'art, le goût d'apprendre. Pour l'instant, y a pas beaucoup de couleurs.

Silence, creux, miettes.

... J'ai un frère qui habite ici, il a des enfants, on s'entend pas bien.

... Le F5, on est 7. Un qui a l'âge de mon père, gentil, propre.

... On est tous propres, de toutes façons.

... Solidarité nous aide, je la remercie beaucoup.

... Y en a un qui travaille.

... Avant j'étais dans un foyer, deux mois.

Avant le foyer j'ai habité Saint Ouen, trois ans. Chez un monsieur qui m'aidait. Quand tu peux tu paies, et quand tu peux pas je demande pas. Très généreux, le gars. Mais voilà il est décédé ça fait quatre mois. Cancer du foie. Il a hérité de sa maman. Il a éclaté 20 000 euros en un an, dis, Maroc, Tunisie, la Bamba ! avec sa copine. Il buvait beaucoup. On buvait beaucoup. Tu peux le dire, oui, lui mort, je me suis retrouvé sans rien du jour au lendemain. Eh ! je pouvais pas rester avec la copine, ça se fait pas.

Je remercie le dieu que je suis pas malade.

Il faut que j'arrête le plus rapide, sinon c'est le piège.

J'ai 39 ans.

*

Son portrait, pendant qu'il peint. Je veux dire : je peindrais son portrait, pendant qu'il peint son bouquet de fleurs. Et ça durerait, au-delà d'un temps normal, avec beaucoup de silence, beaucoup de blanc, quelques mots dits, quelques mots retirés, remis. Par exemple, Christophe passe, en riant, avec d'autres, on n'était pas seuls en fait, ça continuait à vivre autour, mais on ne voyait rien, on n'entendait même plus la télé, Christophe passe, et Nouh dit simplement, après du silence, que c'est comme un grand frère, Christophe, l'animateur, un aîné, et qu'il aimerait bien bosser avec lui. Vouloir bosser avec quelqu'un c'est signe d'amitié pour Nouh. Et à propos de grand frère, ton père ? je pose la question et je mets un temps fou à réécouter la réponse. Pas pour dramatiser, juste pour raccommoier les blancs de la conversation, les creux du portrait. Mon père ? Mon père a perdu son père. Ils l'ont tué. Il n'était du côté de personne, il cultivait sa terre, et ils l'ont tué, pendant la guerre de France-Algérie. Mon père n'a pas connu son père. Mon père travaillait tout le temps. Mon père pleurait tout seul. Mon père ne nous parlait pas, il revenait fatigué. Mon père pensait que ce serait pareil pour nous, qu'on travaillerait tout le temps, sans parler. C'était sans compter avec le terrorisme, et avec l'esprit de fuite. Sans compter avec le désir de s'en aller de ça.

Mon père, depuis mes vingt ans, il ne m'a pas beaucoup revu. Je téléphone de temps en temps, quand j'ai de l'argent, je donne des nouvelles, ça va ça va, voilà, ça va ça va.

Il ne donne pas de nouvelles, Nouh, il donne des ça va ça va, voilà, ça va ça va.

D'être sans papier ? Non, j'ai pas de crainte. Franchement, tant que je fais pas de problème ! Il y a beaucoup de gens qui n'en ont pas. Ils me les donnent, ils me les donnent pas, c'est la vie. Et quoi ? Ils vont me dire, Tu quittes le territoire français, c'est tout. C'est chiant mais c'est comme ça. C'est la vie. Je comprends pourquoi ils ne donnent pas à tout le monde, sinon ils vont tous débarquer, et ça fera beaucoup de problèmes, le téléphone arabe, quoi ! Eh dis, là on a peu soif, non ?

Pause eau.

Parce que les mots sont ivres.

Où es-tu maintenant ? A Fresnes, j'ai entendu dire. A moins qu'ils ne t'aient reconduit, où ? Près d'Alger ? C'est possible.

Qu'est-ce qui dans ce portrait nous échappe, à toi et à moi, et à tous ceux qui pensent qu'un portrait commencé demande jusqu'au bout sa mise en vie, son motif, sa personne ?

Tout.

Le soir au spectacle, tu étais pressé de rentrer, tu te mettais hors du cercle, derrière Fred, dont la tchatche t'étourdissait. Et tu en avais marre de te pencher encore vers le micro pour déclarer que tu n'avais rien à déclarer : *Je suis très content de voir ma première pièce, c'est la première fois...* ou encore : *L'homme, l'homme, j'ai bien compris que l'Homme, l'homme sans foi, c'est pas un homme. Oh, je vais devenir écrivain ce soir.* C'était quel soir, quel spectacle ? Franchement, on ne sait plus. Allons-nous en.

//

Deuxième jour.

Bonjour, c'est toujours moi, Nouh, bonjour.

Bouche aimantée vers le micro. Et toute pleine de bouchées d'un sandwich en cours. Mots ponctués de claquements de langues et de déglutition.

Remerciements d'usage, encore, et à ceux du resto du cœur à côté, qui sont bien dévoués, et puis, remerciements à la Maison de la Solidarité qui nous permettent d'être propres devant les gens. Aujourd'hui, le monde ne pardonne pas, si tu te laisses aller, tu meurs. Nouh est propre, il ne se laisse pas aller, il mange un sandwich et boit un orangina. Sa langue claque de plus en plus fort.

Je sais pas ce qui se passe en France en ce moment.

Moi non plus.

Bon, on continue dans la rue, vers le théâtre ?

C'est ça, on va marcher, les gens vont nous regarder, là, bon, si vous voulez, c'est pas grave, la voix s'effondre un peu, il n'a pas bu mais c'est un peu comme s'il avait bu, il était plus à l'aise aujourd'hui et là tout d'un coup... les mots sont de plus en plus mâchés, mêlés au sandwich, claqués dans la bouche, bon, bruit du papier, on va mettre ça à la poubelle, c'est pas grave, oh, mais, oh, c'est mon tableau qui est accroché là ! Oui, on dirait. Il faut une photo !

J'ai pas d'appareil, ou alors mon téléphone.

Bah voilà. Prenez-le, avec moi à côté !

Bonne idée. Plus près. Plus près. Qu'est-ce que vous faites ? C'est quoi, ce geste ?

C'est, euh, Victoire, euh, Visage triste, euh, Sdf, euh, Regard de quinze ans que j'ai pas vu la famille... Il compose l'image, son image délavée, blue-jeans et casquette jockey relevée tissu blue-jeans, à côté de l'éruption de couleurs des fleurs dans le vase phallique.

Son geste ressemble à celui d'un tableau d'Egon Schiele, deux doigts ouverts en V, mais à l'horizontal, comme pointant une incompréhensible défaite et la cisailant. C'est le tableau qu'il montre.

On regarde ce que ça rend sur le téléphone, c'est pas mal, mais je ne me souviens de rien d'autre que sa pose surjouée, je ne sais pas davantage comment ce jour-là il est habillé. On va prendre plein de photos, avec son appareil à lui, son téléphone, son nouveau – c'est toujours un nouveau qu'on se trouve, achète, récupère, retrouve. On va prendre plein d'images d'avance perdues, qu'on retrouvera pas. Il aura tout effacé d'un clic. Ou bien il aura perdu le téléphone, ou bien y aura jamais eu le temps de trouver un câble et de les télécharger sur l'ordi de Christophe. Ou bien il sera rentré en prison avant qu'on se revoie. Moi, je crois bien que j'ai perdu mes deux petites images avec son tableau, impossible de remettre la main dessus... Voyons, si je cherchais dans « familiales familières », j'ai pu me tromper, ne pas mettre dans « Images d'écriture »... non, c'est pas là-dedans, ah... « Avril-mai à classer », c'est peut-être là-dedans, famille, famille, elles sont chouettes... ah ! le voilà perdu là au milieu de ma famille ! Les deux photos ! elles sont là ! je le retrouve, avec son blouson, sa casquette, son petit air et naïf et filou, c'est bon, les temps peuvent se rejouer, se renouer, côte à côte et à distance. Tout à l'heure, vous allez voir, il va me dire, en changeant subitement de registre, en me prenant de court, vraiment, il va me demander : – A quoi tu penses là ? je connais ces regards, à quoi tu penses ? Et c'est vrai, j'étais et loin et proche, et ça se voyait, enfin, lui voyait le loin, en s'inquiétant du proche.

Oui, oui, je suis là.

On y va ?

Pendant toute la scène de la photo à côté du tableau, il y avait, à l'entrée, ou juste dehors un petit gamin qui criait Maman ! qui répétait Maman ! qui lancinait Maman !

Ces arrière-couches d'enfance et d'appels qu'on se traîne dans nos géologies personnelles...

On y va ?

Bon, je laisse la bouteille ici, je pense. On va jeter ça à la poubelle, c'est pas grave. Bah non, c'est qu'une bouteille *d'orangina* vide.

On va prévenir Christophe, bon, il est prévenu, c'est bon.

Ah ! j'ai envie de m'éclater, et, sans prévenir, il a regardé l'enregistreur, et, Eh ! tu vas le cacher, hein, tu vas pas le tenir comme ça dans la route !

Pourquoi ?

Si un policier, si... Oh, j'ai peur, moi, parce que ce quartier ici c'est trop dangereux, ah oui, je te jure.

C'est pas loin, j'en prends la responsabilité ! (Je suis con ou quoi.)

Oui, mais moi aussi ! (La responsabilité, c'est son affaire aussi). Après moi quand je vais repasser, tout seul, parce que moi je vis ici ! tu vois,

c'est là, là Monsieur, je vais te montrer, c'est là où je dors, c'est en face, on dort ici, ils nous donnent une place là-bas.

Ce que je vais faire, alors, c'est ça (je cache l'enregistreur dans la poche intérieure de mon blouson).

Bah, voilà, voilà ! Et moi je vous prends votre gauche, comme ça.

Il me croche le bras gauche, il est calme à présent. On va sortir.

Excusez-moi, comme je passe toujours par ici, j'ai peur pour moi-même.

Christophe est toujours en réunion. C'est pas grave.

Il bosse, il veut faire quelque chose, de bien, de plus !

Il le fait, quoi, il le fait bien.

Y avait beaucoup de choses gênantes, c'est tout propre maintenant.

Et il enchaîne sur un ton plus bas et plus rapide :

Au fait, j'ai envie d'être avec une femme, ça fait un moment, voilà, ça manque, ça. Un homme ça lui manque, même l'animal.

C'est le printemps, la saison des amours ! je fais. (Je suis con ou quoi.)

Heureusement, je me tiens moralement, physiquement, humainement (j'entends *mêmement*), même avec... vous comprenez, c'est pour ça... je dessine, je vais à la bibliothèque (à la bibliothèque ?), et vous qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui ce matin ?

Euh... (Je suis pris de court.) J'étais à l'association Santé Bien-être.

Ouah ! vous allez me ramener là-bas, hein ! (Rire un peu gras.) j'aimerais bien, moi ! m'occuper un petit peu...

*

Alarme de voiture, voix qui passent, la rue, la rue, la rue, et nos pas qui battent comme un cœur – l'enregistreur prend ça très bien, derrière le voile de frottements contre le blouson.

Silence. Nouh me montre sa rue. Enfin, il ne passe pas tellement par là.

Voilà. Voilà les gens qui... L'alcool qui détruit les gens. C'est trop dur, c'est trop dur, la bouteille est tombée avec lui, Bonjour, ça va, Abdullah, bon courage ! Et toi ça va ? demande l'autre. On dit ça va ! répond-il à la volée, et à moi en confidence : on dit ça va, on dit ça va pour éviter les mots pourquoi.

L'orangina le fait roter. Ça se dégage ! (Rire gras.) Et soudain, je m'inquiète ! dit-il, il y a eu un tremblement de terre en Algérie !

En Algérie ? Non, en Chine, dans la province du Qinghai. Un énorme. Effet loin effet proche, le nom de l'Algérie sert à se rapprocher des événements du monde quand à longueur de journée rien n'arrive ou tout arrive en travers.

Je redemande les mêmes choses. Saint Ouen, le copain français, paix à son âme, sa copine marocaine, non ça se fait pas, le 115, Montreuil, Saint Denis le F5, la propreté, le petit commerce au Puces, dès fois j'achète, je revends, dix, quinze euros, pour manger à midi, sandwich, cigarettes...

On passe devant le Trio du théâtre qui n'a rien à voir avec le théâtre et tout avec le PMU, il y en a trois autour de lui, autour du théâtre, du théâtre avec un gros T, du Grand bâtiment que c'est et du large Perron qu'il a, rehaussé, avec les trois lettres rehaussées elles aussi. Le Café du Théâtre, le Trio du Théâtre et le Terminus de Saint Denis, trois bistrotts qui n'ont rien à voir avec lui, une autre vie qui tourne le dos comme qui dirait qu'on repart chacun de son côté, vieille histoire.

Ils disent qu'ils n'ont pas d'argent, dit Nouh, et ils jouent tous les jours !
– les joueurs de PMU.

Un camion nettoyeur couvre nos voix, ça fait quoi, la deuxième fois que vous rentrez dans un théâtre ? oui, c'est la deuxième fois. Parce que le théâtre je le connais à la télé, mais j'étais pas encore rentré. C'est la deuxième fois avec vous, merci, bref, des trucs qui font d'emblée plaisir aux gens de la culture, aux gens du théâtre, alors que, alors que, alors que tout est au-delà du principe de plaisir dans le franchissement des portes, dans ce genre-là de franchissement qui est une façon de chercher, rechercher, créer, recréer du travail entre nous, du jeu, du travail, merde, merde, merde, je n'ai demandé à personne de l'équipe pour rencontrer Nouh, pour continuer le portrait de Nouh avec le sien, vous savez, cette histoire de portraits croisés et le rôle un peu idiot d'entremetteur que j'y joue, et donc on monte, je me dis, c'est pas grave, et on la passe la porte, qui couine un peu, et Bonjour ! je fais, écho immédiat de Nouh qui claironne plus fort que l'usage son Bonjour ! Bonjour, fait petitement Angelica derrière son comptoir. Et d'emblée Nouh lève la tête et dit : le déchet.

III

Ça c'est la misère, la souffrance ! continue Nouh. Elle marche, la terre, le ciel est gris devant elle, elle est triste, elle prend des bouteilles, de l'alcool, elle se met carrément à l'alcool, le ciel devant elle est tout noir, devant. Ça veut dire, elle voit rien, la tête baissée, elle regarde devant ses pieds, elle a déjà regardé loin, mais elle a compris que y a rien, c'est la merde, c'est, là-haut c'est noir, ça veut dire, c'est eux qui ont fait tous les problèmes, pour qu'elle, elle devient comme ça, prendre des bouteilles, tête sous capuche, et elle trace direct.

C'est la première des grandes images qu'il y a au-dessus de la billetterie. Ce sont des images d'Anne Nordmann, photographe de danse, et de théâtre, en résidence au Théâtre Gérard Philipe durant la

saison 2009-2010. Ce sont des photos de spectacles, de répétitions, éventuellement de reportage sur les productions, fabrication de décors, etc. Ce ne sont pas des images de la réalité, ce sont des images d'images, en quelque sorte. Des images de gens, d'artistes qui produisent eux-mêmes d'autres types d'images. Et là soudain ça fait des images qui rebondissent dans la réalité. Y a rien qui est marqué, même pas le nom de la photographe, pas le nom des spectacles, ce sont des images qui veulent prendre leur envol, toutes seules, au-dessus de la billetterie. Et, en quelque sorte, elles donnent des ailes à Nouh, il se met vraiment à improviser son regard, il décolle. L'image est bien aussi, et assez exactement, ce qu'il en dit. Au centre, occupant le tiers inférieur de la hauteur, un personnage féminin, vue raccourcie de la plongée, jupe assez courte, collant noirs, tête baissée et recouverte d'une capuche d'anorak, anorak fermé, elle tient un casier de bouteilles vides on dirait, elle marche. Le sol donne un effet de ciel nuageux. Le haut de l'image, dernier tiers, fait un bandeau noir, comme la frise d'un rideau noir au-dessus de la scène, d'ailleurs l'image est accrochée comme un pendrillon, œillets et attaches noirs. Il y a un curieux effet d'inversion des perspectives. L'image est prise en plongée, mais on la regarde en contre-plongée, donc on adopte presque mécaniquement les deux points de vue : l'œil épouse le point de vue de l'image, du photographe et il éprouve son point de vue réel en contre-plongée. L'inversion, ou plutôt l'indifférenciation terre-ciel y est vraiment inscrite. On aurait peut-être même envie qu'elle lève la tête pour nous regarder, alors qu'on est en bas, tout en bas et que sa tête est baissée vers nous ! Nouh, d'un seul regard et en quelques mots m'a montré l'image devant laquelle je passais et repassais dans une tranquille et vaniteuse cécité.

Il continue, je l'y invite : le sol, comment je vais dire, le sol, on dirait, c'est comme une personne, quelqu'un qui aurait des lunettes de vue, il les enlève et il voit flou. Elle aussi, ça veut dire, elle voit flou, nous aussi, on comprend pas, elle nous pose cette question, pour que nous aussi on voie flou.

C'est tout caché.

Nouh s'approprie les autres images qui jouxtent la première sur la même longue bâche. A l'image en gros plan d'un établi en désordre, il voit d'abord les clés, pense appartement, puis, tous ces objets à l'abandon, vis, clés à molette, charnières, boulons, rondelles, essentialisent l'abandon et il dit : *Déchet*, pollution, massacre même – la terre va partir. Puis la danseuse rouge sur rouge tourbillonnant à côté déclenche vie, argent, bonheur, une étoile qu'il veut de David, les lumières paillettes deviennent des cellules, un soleil, une brûlure au ventre, c'est une image de monde avant que le mot femme advienne. Femme. Il veut me raconter une histoire, l'histoire d'un homme qui se regarde dans le miroir, et soudain dans le miroir il voit une femme, et cette femme sort du miroir, c'est qui toi ? et la femme lui dit : C'est moi le monde... Eh, où on va, là ?!

Il s'impressionne. En fait il veut enchaîner sur une histoire de Français, de Juif et d'Arabe, une histoire de vœu d'amour, de beauté et d'argent. Elle lui reviendra plus tard. On peut passer.

La lessiveuse en cuivre où bout un tissu rouge, une image plus loin, le renvoie en Afrique, en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, dans un monde de teintures, de textiles, de produits chimiques, de business délocalisé, parce que c'est trop cher en Europe, tout ça c'est les chinois.

On va fumer une taf dehors, décide-t-il. Bon, j'ai arrêté de fumer, une taf, deux tafs, j'arrête. Une cigarette, ça me fait la journée. Je fumais un paquet, deux paquets par jour. Voitures et voix passantes. Extérieur jour. Puis on rentre.

*

En montant les escaliers, il me montre tout fier sur son portable une photo de Boumediene, *mon président préféré*. Puis, cérémonie. J'aimerais bien que vous me preniez en photo !

En fait c'est lui qui me prend en photo. Pas mal. (Je ne me souviens plus du tout de l'image et je ne la reverrai jamais.)

Il digonne son appareil et je ne sais pas pourquoi je lui demande : vous l'envoyez ? – L'envoyer ? je vois pas à qui je l'enverrais. Je vois pas qui ça intéresserait ! Et il se met à chanter. Il se sent de mieux en mieux, c'est sûr.

Vous me prenez une photo ? Vous appuyez ici.

D'accord.

C'est dans la pénombre en haut de l'escalier, devant d'autres images de la photographe. C'est la double porte d'entrée de la salle de spectacle qu'il vise, pour l'emblème sans doute. Mais elle est fermée. C'est sombre, et un peu flou. Ah, celle-là est floue, attendez, j'en refais une. Ah ! ça s'est mis sur réseau... Il s'approche, je rétablis. Je l'invite à se mettre à la lumière, sur le divan par exemple, avec vue sur l'église.

Il s'installe, comme un pacha.

Vous pouvez me regarder ? je lui demande.

Regard triste !

Non, non, non, un petit instant de bonheur, on y a droit.

A peine a-t-il jeté l'œil sur le rendu : mais on voit rien, là !

C'est un peu en contre-jour, oui, je concède. Mais celle-ci, on la voit bien.

L'équipe de Frantz nettoie cuisine et salle pour préparer le service du soir.

Je demande deux cafés, si c'est imaginable d'avoir deux cafés. Imaginable ! oui.

Nouh me fait m'allonger sur le divan, prend plusieurs photos.

Super, super, dis-je, pour couper court, mais il insiste encore cinq six photos. Que je ne verrai jamais.

Ah ! s'écrie-t-il.

Je reprends l'appareil, et :

Comment vous dites ? vous sentez l'odeur du théâtre ? Oui, je sens l'odeur du théâtre.

Il est très content de son image. Il reprend l'appareil et veut refaire une photo de moi, car il a peur d'avoir effacé la précédente, son exclamation, c'était ça.

Une dernière, dis-je, qu'on ait le temps de parler.

Attends, attends, je vais les sélectionner direct, dit-il avec emportement.

Soudain j'entends la vie fluide de l'équipe du bistrot, avec rires, éclats de voix, bruits d'assiettes, et celle aussi fluide de Nouh, dans le même endroit, comme naturellement liées, mais lui, dans ce lieu, se croirait plutôt au dix-huitième siècle, un autre temps, quoi, *reposant grave* ! Je reviendrai boire un café, dit-il, me reposer, sentir l'odeur du théâtre, je regrette de ne pas l'avoir connu avant.

A la serveuse qui apporte les cafés, il dit en lui montrant son portable preneur d'images, *T'as vu papa ?* c'est tout faible et ça glisse, comme si on n'avait rien entendu.

Et puis, en prenant vraiment la voix d'un enfant, il me dit : *Papa*, tu peux me reprendre en photo, j'ai effacé la précédente.

Une dernière, qu'on ait le temps de parler.

Et on se retrouve en silence face à face devant nos cafés.

Tu penses à quoi, là ?

Je t'écoute.

Oui, mais t'as l'air ailleurs. Je connais ces regards. T'es en train de penser à quoi ?

...

A ce que tu me racontais la dernière fois qu'on s'est vu...

Regarde, le café, c'est quoi, ça, y a rien, là-dedans !

Ah ! oui, c'est un café à l'italienne.

Ah ! j'ai rien à dire, professeur !

Il regarde les gens qui viennent, des comédiens peut-être qui vont se préparer pour ce soir.

C'est un refuge ici. C'est bien, les gens se *refugent* ici, passent un moment, au lieu de faire des conneries, c'est ça.

Il déguste son café, qui lui fait penser à sa grand-mère. Le soir il fait des cauchemars. Les siens là-bas en Algérie lui reviennent dans ses rêves, il parle avec eux, avec ceux qui ont grandi avec lui. Celui qui

dort avec lui lui dit qu'il ronfle et qu'il crie. Ça lui manque. Ça veut dire que ça lui manque, c'est ça.

C'est vous le propriétaire ici ?

(Mon rire.) Je suis un simple passant.

Vous avez la patience.

On y va ?

Si tu veux.

Ça mange bien ici, hein ?

Oui.

Bon appétit ! qu'on fait à l'équipe du resto attablée à côté.

Tu peux pas me trouver un travail ici ? Tu me trouves un travail ici ?

Je ne sais pas si ça embauche.

La serveuse a entendu : il est là le chef, demandez-lui.

Chef !

Bonjour chef !

*

Monsieur ?

Je cherche un travail.

Vous n'êtes pas comédien, vous, par hasard ?

Je m'empresse de répondre, *Non pas du tout*. Nouh enchaîne :

Ça veut dire, on fait un reportage de quelqu'un quand il vient chercher un travail, je viens comme ça, chercher un travail.

Oui, mais ?

Nouh recherche effectivement un travail, dis-je.

Un travail, oui, mais quoi comme travail ?

Cuisinier, serveur, je sais pas, moi...

Vous êtes polyvalent, en quelque sorte ?

Voilà, voilà.

Il y a un domaine où vous êtes plus à l'aise ? Vous avez une spécialité ?

Je sais faire tout.

Tout, mais quoi encore ? Pour que je puisse vous proposer un travail, il faudrait que je sache où vous seriez le plus à l'aise.

Là où je suis plus à l'aise, c'est travailler, faire quelque chose, travailler, voilà, c'est ça.

Vous avez des connaissances en cuisine, en salle, vous savez faire des plats, vous savez cuisiner ?

J'en ai pas, mais j'aimerais bien apprendre.

Dans ce cas-là il faut démarrer en tant que plongeur, aide-cuisinier.

Voilà ! voilà, pas de problème.

Vous savez que c'est beaucoup d'heures de travail, la restauration.

C'est pas grave, je travaille.

Vous habitez loin ?

J'habite à côté.

Vous avez des enfants ?

Je suis pas marié.

On peut avoir des enfants sans être marié.

Ça veut dire, je suis d'origine maghrébin.

Maghrébine !

... Maghrébine. Quand quelqu'un me dit, t'as des enfants, ça veut dire, obligé je serais marié, vous comprenez ? Je suis pas marié, j'ai toujours la mentalité de...

De là-bas ?

De... la religion, voilà. Là-bas, c'est là-bas, et la religion c'est la religion, elle est partout la religion. (Nouh a pris le dessus, il n'est pas mécontent, micro-victoire en océan de défaite.) Bon, je commence quand ?

J'aimerais bien, mais pour l'instant...

Vous allez m'appeler ? dit Nouh d'un air entendu.

Frantz entend tout de suite.

Non je vais pas vous dire ça, parce que ce serait vous mentir, c'est ce que disent tous les patrons, mais pour l'instant il n'y a pas de place. Il faudrait voir l'année prochaine... qui démarre au mois de septembre.

Merci beaucoup. Je vais faire un stage, obtenir un diplôme...

Non, non, pas de diplôme, le diplôme ça ne mène à rien, c'est la personne.

Et tout à coup : En septembre ! Mais comment je vais me nourrir jusque là, payer mon loyer, comment vous voulez que j'attende ? Où je vais, c'est tout fermé. Quand j'ai regardé les plats, je me suis dit, ça mange bien, je vais travailler ici, au moins je mange bien, je gagne un peu d'argent...

Si vous voulez, dit Frantz, on peut vous donner une carte de visite et se revoir au mois de septembre. Je refais mon équipe au mois de septembre.

Au mois de septembre ! Inch'Allah, si Dieu il voudra, si je suis vivant.

Je ne crois pas que vous cherchiez du travail, vous.

En aparté, Frantz à Philippe : j'ai essayé de tenir mon rôle.

Merci à vous.

Quel rôle ?

Le rôle de *Si je suis vivant ?*

Ah ! c'est trop beau, s'écrie Nouh en s'éloignant. Il est très gentil.
La vie de la cafète reprend, voix douces et feutrées.
J'espère que je t'ai pas fait la honte.
Allons donc.
Eh ! ça mange bien, mon frère ! J'ai vu les prix, le steak avec son sang, ça coûte cher, hein ! Vous voulez mon téléphone ? demande-t-il à la cantonade. Ça résonne vide, on s'en va.

IV

Dehors à nouveau.

Qu'est-ce que je vais faire, maintenant ? Entrer dans le centre, bavarder un peu, dessiner ? J'en ai marre de cette rue.

Il baille.

A quelle heure ce soir le spectacle ?
Ce serait pas mieux dimanche ?
Oui, rien à faire dimanche.
A 15h30.
Ok.

Un rendez-vous qui ne tiendra pas.

Ça va aller.

Rencontre.
De quelqu'un qui lui demande de l'argent, 5 euros.
Nouh m'explique : Le pauvre, il galère, il vient prendre son café là-bas au centre, il me demande cinq euros, j'ai pas ! C'est un algérien. Vous voulez un coup de main, Madame, demande-t-il à une dame en train de monter péniblement un sac sur le pas de sa porte. Non merci. De rien, Madame.

Il m'a dit Merci, excuse moi, en arabe.
Il est perdu, il sait pas où il est. Il a pas laissé l'alcool. L'état où il est, là, c'est l'alcool.
Ça détruit, l'alcool.
Ça, c'est un point d'interrogation qui n'a pas de réponse. C'est comme le lait pour un bébé, il lui faut tous les jours. C'est comme ça.

Il baille encore très fort.
Si tu veux me donner ton numéro de téléphone, je demande. Qu'on se rappelle dimanche.
Ouais, je te laisse mon numéro. Pas de problème. Ah ! le pauvre, il est malade, c'est la drogue. Elle détruit.
Quand je pense comme ça, les problèmes que j'ai...
Oui ?
C'est à nous de penser...
De penser... comment ?
C'est à nous de passer là.
(Nouh a les pieds sur terre, moi je sais pas où.)
On traverse. J'entends la rue comme je l'écouterai après dans mon casque, avec le son *France-Culte-Rue*. Vagues de camions diesel, de mobylettes, de sirènes et de langues superposées.
Nouh sort son téléphone.
– Super téléphone, je suis jaloux.
– Je l'ai payé pas cher, 50 euros. Depuis que j'ai arrêté l'alcool, j'économise un euro par jour. Essaie de m'appeler, là. Je réponds pas. Essaie de m'appeler, je réponds pas.
– Comment ?
– Je réponds pas.
– Ah ! oui.
– 06 15 etc.
– Je note... enregistrer... appel...
(On attend.
Bruit d'avion.)
– C'est bon ?
– Je réponds pas.
– Comment ?
– Je réponds pas.
– Ah ! oui.
(On attend.)
– Non, ça sonne pas.
(L'avion grossit.)
– Ça sonne pas ? moi ça sonne.
– Eteins-le. Eteins-le !!! quatre fois, tu l'éteins. (Nouh fait attention à mon crédit.)
– C'est pas le bon, hein ! Ça doit pas être le bon numéro !
– Non ! appel inconnu ! Tu l'as fait inconnu, toi ? Attends...
– Ah ! tu as reçu quelque chose ?
– Bah oui...
– Ah ! bon, bah alors, c'est bon.
– Justement je l'ai mis sur silencieux.
– D'accord !
– J'aime pas qu'on me dérange quand on parle.
– D'accord !
– Qu'on m'appelle, ta mère elle est morte, ou ton frère est décédé.
– Hm ! hm !

- Vous comprenez ?
- D'accord.
- (On arrive du côté des Petites Sœurs des Pauvres, il y a plus d'arbres, et donc oiseaux, chants chaloupés sur basse urbaine continue, espace bien plus large que le vacarme rétrécissant des avions.)
- Tu vois, on s'est donné rendez-vous, j'ai tout coupé, regardez Monsieur.
- (Il me montre, tape frénétiquement sur les touches.)
- Tu m'as appelé, attendez, c'est marqué normalement. Ok.
- Il ne sonne pas le téléphone ?
- Il sonne normalement, regarde, il y a eu un appel tout à l'heure. Il est quelle heure, là ? Il est quelle heure, là ?
- Quinze heures 18.
- Et la date ?
- On est le 15 avril... Holà, t'es en février, là. (Nouh tape obscurément. Je voudrais lui montrer.) Attends, t'as une flèche, là... tu permets ? (Je prends le téléphone)... Voilà...
- Voilà.
- Voilà... Inconnu, lis-je...
- Il est quelle heure ?
- Inconnu...
- Il est quelle heure ?
- Il est... quinze heures dix-neuf.
- (Nouh a repris l'appareil, et tape à nouveau, comme du morse.)
- Appuie là-dessus, c'est le dernier... non, non, c'est pas ça... je pense que tu t'es trompé dans le numéro que tu m'as donné.
- Non, non. Tenez. Nouh : 06 15 etc.
- Attends, je vérifie, oui... oui... bah c'est ça.
- Appelle-moi direct là.
- (Une vague d'ados, remous.)
- Appelle-moi direct, là. Viens voir, viens voir, c'est marqué : appel inconnu.
- Appel inconnu, oui. Ok, ça marche.
- J'ai pas menti, hein !
- Non, mais on peut se tromper, ça m'arrive...
- Non, non, je te dis, j'ai arrêté de boire. Ça va pour l'instant. Je perds pas ma tête et mes pieds. (Quelqu'un lui dit bonjour.) Salut monsieur ! c'est un gars qui travaille à la Croix Rouge.
- (On est arrivé à la Maison de la Solidarité.)
- Tu les prends en photo et tu les mets dans ton livre.
- Ah, je ne vole pas les images.
- Je vais leur dire !
- Non, non, pas tout de suite.
- Laisse-moi faire, je suis ton associé. Ton associé. Ton associé. Ça passe, ton associé ?
- Oui, oui.
- Il faut signer un contrat avant, ah ! ah ! ah !
- Hé ! hé ! hé ! hé ! hé !

- Ça me fait rigoler...
- C'était pour moi un beau moment.
- Surtout moi, surtout moi...

- Ça veut dire, vous, vous êtes dans une assiation, comment on dit, association ou situation ?
- Association.
- Comment ?
- Association...
- Association. Association comme saucisson sec. Association, c'est ça, voilà, association. De théâtre, ou de... ?
- Non, je suis en indépendant, mais mon travail est avec les associations, avec le théâtre, avec la maison de la solidarité...
- Il faut m'embaucher avec vous.
- Je ne suis pas un employeur.
- Je demande la moitié de la paie.
- Je ne suis pas un employeur !
- Un peu, pour acheter un peu de vêtements. Si vous voulez un coup de main, vous m'appelez, vous avez mon numéro... Quand je discute avec vous, ça me fait plaisir de me défouler. De me sortir sur moi-même... beaucoup de choses. Beaucoup de choses.

*

(Intérieur calme maintenant. Vers la grande salle du resto du cœur.)

- Je sais même pas où je vais aller maintenant.
- A quelle heure vous pouvez intégrer l'appartement ?
- A 19h 30.
- Faut vous reposer.
- Fatigué. Je vais dormir dans le fauteuil. Ah ! le café m'a déglingué, il a rien mis là-dedans ? Je rigole.
- Repose-toi.
- Eh ! mon frère, tu me fais peur à me dire Repose-toi. Ce qui me fatigue, c'est rien faire.

- Attends, dit-il, il faut que je m'éloigne de toi, un petit peu.

Public en errance, errance des publics ?

L'(es) errance(s), quelles interpellations pour le travail social ?

Plus que l'augmentation du phénomène de l'errance, c'est la diversification de ses formes et des populations potentiellement concernées qui questionne le champ du social, entraînant la nécessité de faire évoluer les représentations et l'action publique en la matière.

De fait, le terme d'errance dans le champ du social est aujourd'hui employé pour rendre compte de situations très différentes et nous paraît exprimer la fin d'une vision duale de la société entre inclus et exclus. Le registre de l'errance reprend les segmentations traditionnelles (populations sans domicile, groupes marginaux...) mais les dépasse et renvoyant à des problématiques sociales plus diffuses (ruptures d'hébergement, précarité résidentielle, décohabitation,...), concerne désormais – du moins potentiellement – une part accrue de la population.

L'observatoire social a souhaité mieux comprendre comment la question se posait à Saint-Denis et a confié à deux étudiantes de l'IUT Descartes une étude portant d'une part sur les différentes approches développées par les professionnels de cette notion d'errance et d'autre part sur les problèmes qu'ils rencontraient pour répondre aux différentes sollicitations en la matière.

Deuxième étape de la réflexion, le 23 juin 2010 s'est tenu le premier atelier de l'observatoire qui a réuni élus locaux, professionnels et associatifs, autour des deux questions que sont d'une part la prise en charge de l'errance face à une intervention sociale de plus en plus territorialisée et d'autre part celle des postures professionnelles à construire autour de l'errance. Les débats se sont nourris de la restitution de l'étude d'Emmanuelle Baït et de Dominique Molinier et des interventions des consultant et chercheur Gilbert Berlioz et Pascal le Rest. En introduction de cet après-midi, un film a été projeté portant sur le travail développé au sein de la Maison de la solidarité de Saint-Denis.¹

Nous proposons dans ce numéro de Saint-Denis ... au fur et à mesure l'intégralité des présentations et des débats qui s'y sont déroulés.

Le secteur des études locales

¹ Pour tout renseignement concernant ce film, contacter Betty Somé, responsable du plan local de solidarité. Bernadette.some@ville-saint-denis.fr

**Annick Bellom, directrice des solidarités
et du développement social**

La municipalité de Saint-Denis a souhaité mettre en place un observatoire social, qui a démarré cette année. L'objectif de cette démarche n'est pas seulement d'accéder à une meilleure connaissance statistique de notre ville, mais surtout d'approfondir la compréhension de problématiques fortes qui interrogent l'intervention sociale et les politiques publiques en la matière. Ce travail s'organise modestement autour de la direction des solidarités et du développement social et des services qui la composent : service social municipal, maison de la solidarité, service municipal du logement, mission parentalité, mission droit des femmes, ainsi que le CCAS. Pour mener ce travail de réflexion, d'études et de formalisation des problématiques, nous travaillons étroitement avec le secteur des études locales. Nous souhaitons que notre démarche intègre des échanges nourris entre les études et recherches d'une part et la connaissance issue du travail des acteurs de terrain d'autre part.

Ce premier atelier de l'observatoire social nous permet donc d'échanger sur cette problématique de l'errance à partir d'une étude qui va vous être présentée dans un premier temps. Nous pourrions ensuite entendre deux intervenants extérieurs qui nous apporteront leur éclairage, respectivement sur les pratiques professionnelles en la matière, mais également sur les mécanismes de prise en compte de l'errance au regard des problématiques de territorialisation. Voici rapidement brossé le cadre de cette séance, je vais maintenant donner la parole à Christine Bellavoine, sociologue au secteur des études locales.

**Christine Bellavoine, sociologue,
responsable du secteur des études
locales**

Très rapidement également, je voudrais rappeler que l'étude qui va vous être présentée sur la considération de l'errance à Saint-Denis émane d'un double constat fait par les professionnels, premièrement d'un déficit concernant l'accueil des personnes en errance, et deuxièmement d'une évolution de l'errance qui dépasse largement la catégorie des personnes sans domicile fixe et les équipes dédiées à leur accueil, en l'occurrence la maison de la solidarité à Saint-Denis. L'errance concerne semble-t-il l'ensemble des acteurs locaux du champ du social. Comment l'errance interroge ces professionnels sur leur lecture de la précarité et sur l'évolution du travail social dans la ville, cela a constitué la commande que nous avons passée à l'IUT Descartes des carrières sociales, et que nous avons travaillée avec Séverine Lhez, responsable de formation.

Emmanuel Baït et Dominique Molinier ont travaillé dans le cadre de leur stage ISIC² avec plusieurs d'entre vous sur la problématique suivante : Que revêt pour les professionnels et associatifs cette définition par l'errance des publics en grande difficulté, et quels problèmes la problématique de l'errance pose-t-elle pour ces professionnels dans leur pratique quotidienne ? Je vais les laisser nous présenter les résultats de leur travail.

² ISIC : intervention sociale d'intérêt collectif

Quand l'errance interroge le collectif

Dominique Molinier, Emmanuelle Bait, étudiantes Carrières sociales IUT
Paris V

Cette commande s'inscrit sur un territoire dont les caractéristiques ont toujours été celles d'une ville de migrations. Cette ville populaire a toujours travaillé sur les questions de précarité même si aujourd'hui la ville se transforme et le développement économique et urbain actuel vient réinterroger les dimensions de la précarité.

Cette commande s'inscrit également dans un contexte institutionnel qui connaît des transformations. D'une part la direction municipale des solidarités et du développement social étoffe ses missions (mission droit des femmes, mission parentalité...) et d'autre part le Centre Communal d'Actions Sociales se développe, avec de nouvelles directives concernant notamment la mise en œuvre de la domiciliation administrative. C'est donc dans ce cadre que la question de l'errance vient questionner l'évolution des réponses à apporter.

Cette commande naît également d'un constat sur le territoire, d'une présence de plus en plus affirmée de personnes qui sont amenées à *errer* d'une institution à une autre pour chercher des réponses à leurs problèmes.

La problématique de l'errance tend à s'élargir passant ainsi d'un public connu d'hommes isolés à une population plus variée, incluant des jeunes, des familles, des femmes seules avec enfants etc. Cette nouvelle configuration des publics en errance vient questionner les systèmes d'accueil existants et les pratiques des professionnels.

Parler de l'errance induit ainsi une redéfinition du rôle et de la place des différents acteurs, institutions locales et associations. C'est souvent par la parole, militante, de ces dernières, que les modes d'organisation de la prise en charge sont interpellés. En dépit de l'existence à Saint-Denis d'une structure destinée aux personnes sans domicile fixe, et sur le département d'une circonscription dédiée à l'errance, les

questionnements perdurent et la prise en charge de ce public ne va pas de soi. Nous nous sommes donc questionné sur les raisons de cette situation et avons essayé de comprendre où pouvaient se situer les blocages à cette prise en charge. Nous avons interrogé une trentaine d'acteurs, travailleurs sociaux, responsables administratifs ou bénévoles, ayant une mission concernant l'accueil des personnes présentant des besoins d'ordre sanitaire, social, médical, de subsistance, de logement, d'accès aux droits et susceptibles de répondre à nos questionnements. Nous voulions recueillir auprès d'eux des éléments concernant leur représentation et définition de l'errance, appréhender ce qui pour eux rendait compte des éventuelles évolutions du phénomène, regarder comment s'effectue la prise en charge de l'errance et en identifier les limites.

Les représentations de l'errance portent majoritairement sur la perte des liens sociaux et sur le risque

Nous avons demandé aux professionnels rencontrés de nous communiquer trois mots qui, de leur point de vue, évoquaient le mieux l'errance. Il apparaît à l'analyse que si les mots diffèrent, ils recouvrent pourtant presque toujours les mêmes notions. Pour rendre plus lisible ce résultat, nous avons discerné deux principaux référentiels permettant de classer les caractéristiques évoquées. Le premier se rapporte à l'individu, le second à la société. Cette dernière catégorie est de loin la plus riche. Pour les personnes rencontrées, il est clair que les individus ne sont pas en cause, ni à l'origine de leurs difficultés, et que l'errance relève bien de rapports sociaux : rejet, perte de lien, d'attache, désaffiliation sociale,

fragilisation sociale, incertitude, sans abri, dehors, invisibilité, no man's land. Ces mots évoquent tous une société qui écarte, affaiblit, oublie, occulte l'individu. Ensuite apparaissent les termes qui parlent de la situation d'errance, en elle-même. Ils évoquent une situation de danger, mais aussi d'itinéraire, de galère. Reviennent les mots d'insécurisant, de risque, de besoin de protection, d'éparpillement.

L'axe en lien avec les individus ne renvoie pas à de quelconques spécificités intrinsèques de l'individu. Ce qui est le plus souvent avancé, ce sont surtout les conséquences de l'errance sur les individus, notamment concernant le délitement du lien entre groupes et individus, qui se traduit par des mots tels que déstabilisation, désorientation. Certains professionnels expriment également un ressenti empathique : c'est la souffrance, la détresse, l'amertume, l'impuissance, les blessures. Le seul terme proposé relevant d'une qualité attachée à la personne est celui de courage. On le note pourtant parce qu'il nous semble une caractéristique essentielle pour affronter les parcours difficiles dans lesquels l'errance plonge l'individu.

Des définitions plurielles pour des configurations de plus en plus diverses

L'errance, l'absence de...

Lorsqu'on demande aux travailleurs sociaux et associatifs de définir ce qui pour eux relève de l'errance, le corpus fait apparaître deux registres. L'errance recouvre des problématiques variées et en évolution, ce qui pose problème pour la définir. La première définition agit en négatif : il s'agit de l'absence de... Nous avons répertorié ces absences en plusieurs catégories :

L'absence de chez soi. « *Il y a deux choses : le toit, pas de lieu fixe, pas de chez soi et la contrainte d'aller d'un lieu à un autre* ». L'absence de repères : « *je dirais une perte de repères à tous les niveaux* ».

L'absence d'attaches : « *une définition de l'errance ou des personnes en errance... vraiment, des gens qui sont sans attache, sans attaches assez fortes, sans ancrage assez forts pour pouvoir rester ou revendiquer quelque chose sur un*

territoire ».

L'absence de droits « *l'errance c'est de ne pas pouvoir être citoyen* ». L'absence de droits qui génère l'absence de droit au regard des autres : « *on devient de plus en plus invisible des services, l'errance expose à l'invisibilité et l'invisibilité expose à l'errance* ». Se précise aussi l'idée d'errance institutionnelle : « *ce n'est pas qu'une errance liée à l'habitat, c'est une errance sur le territoire. Le fait de ne pas avoir d'attache, d'ancrage, de se déplacer pour survivre par rapport aux réponses institutionnelles qui parfois produisent de l'errance.* ».

Une vulnérabilité de plus en plus forte et diffuse

Si on se trouve face à une multiplicité de définitions, c'est que les publics, les situations, les problématiques sont amenés à changer en fonction des mouvements de notre société. Ces changements qui semblent pointer au travers des différentes caractérisations énoncées par les acteurs annoncent une modification de la figure de l'errance. En effet cette dernière longtemps considérée comme une inadaptation sociale de l'individu au modèle admis de la société tend à devenir au fil des années une conséquence de ce même modèle. La terminologie pour qualifier les personnes en marge du groupe social est abondante. Au fil des temps se sont suivis des termes tel que : vagabond, indigent, clochard, SDF, sans abri, jusqu'à parler aujourd'hui d'errance contemporaine. Pourquoi la notion d'errance a-t-elle pris le relais ? Cette question nous a interpellés et nous voulions vérifier s'il s'agissait d'un concept plus vague pour ne pas pointer de façon exhaustive un public en particulier ou si l'idée qui se dessinait pouvait être celle d'un mécanisme structurel s'étant mis en marche et qui regrouperait de plus en plus de situations précaires pouvant amener à l'exclusion. Nous avons donc interrogé les professionnels au sujet de l'évolution des publics. Les réponses obtenues montrent en effet que les publics s'élargissent du fait de l'évolution des problématiques sociales. De plus en plus de personnes connaissent des parcours précaires. Nos interlocuteurs pointent ainsi l'augmentation des personnes âgées qui ne

peuvent plus subvenir à leur besoin, l'existence de personnes dont la situation économique ne permet pas d'accéder à un logement, comme les bénéficiaires de minima sociaux, de familles endettées en proie à une expulsion, de femmes seules avec enfants, de jeunes en rupture familiale, de personnes dont la situation administrative non réglée les contraint à des solutions alternatives. Il faut ajouter à toutes ces évolutions le fait que le travail ne suffit plus à garantir un toit et que de plus en plus de travailleurs émergent à cette expérience de la précarité. Tous ces paramètres tentent à renforcer le processus d'entrée dans l'errance de personnes qui ressemblent de plus en plus à tout un chacun. Force est de constater que la configuration observée jusqu'alors d'une société fonctionnant sur un modèle d'opposition binaire entre inclus et grands exclus s'est modifié et est en train de muter vers un collectif tendant à réduire le nombre des inclus et de diversifier ses marges.

L'errance comme un processus : l'ensemble des acteurs doivent être mobilisés

Les professionnels ont donc conscience que la définition de l'errance a changé et s'est élargie. Dans le même temps, beaucoup nous précisent que la prise en charge de l'errance relève d'une compétence de l'État. Or, penser une compétence unique de l'Etat en matière d'errance revient à considérer, nous semble-t-il, que celle-ci est un état achevé d'exclusion qu'on ne peut traiter que par l'urgence et ne permet guère de penser aux conditions rendant possible l'inversion des processus. En admettant l'idée que parler d'errance c'est également parler de processus de précarisation, on considère par là même que les compétences en matière de réponses interfèrent à plusieurs niveaux : État, Département, Commune, société civile. Ainsi la compétence unique associée à une catégorie qui n'en est pas une n'est-elle pas remise en question ?

La question des « attaches territoriales »

Si on fait l'état des lieux actuel de la prise en charge de la population dite en errance à Saint-Denis, on doit mentionner, comme on pourrait le voir ailleurs, une prise en charge fortement territorialisée, sectorisée et catégorisée. Ce qui ressort de nos entretiens concernant la prise en charge des publics en errance sur le territoire dionysien et que celle-ci est principalement déterminée par la notion d'attache territoriale. En effet la condition première pour qu'une personne dite en errance puisse bénéficier d'un traitement est qu'elle justifie d'un lien et d'une durée sur le territoire. Cependant, ce lien à la ville reste flou et non défini par un cadre légal réglementaire. « *Il faut qu'ils aient trois mois de résidence sur la ville et les justificatifs qui font preuve qu'ils habitent bien sur la ville pour qu'on puisse les recevoir* ». Ces principes basés sur une prise en charge très administrative peuvent induire des incohérences pour la personne. En effet sont prises en charge des personnes dont les droits ont été ouverts à Saint-Denis, mais qui peuvent ne pas y vivre. D'autres personnes en revanche, soit nées soit ayant vécu sur la ville sans trace administrative n'auront pas la possibilité d'y être suivies. « *Non, la naissance n'est pas considérée, enfin pas encore considérée comme étant une attache sur la ville* ». Le paradoxe de cette obligation administrative est qu'elle ne prend pas en compte le fait que les personnes en errance n'ont pas toujours des attaches clairement définies ou toujours aisées à justifier. L'ancrage est un antonyme de l'errance qui rend la situation confuse. Devoir justifier d'une attache pour les personnes sans domicile fixe relève d'un réel parcours du combattant. « *C'est constamment le chien qui se mord la queue et n'est pas pris en compte le fait que la personne qui n'a pas de domicile, c'est obligé qu'elle soit en errance. C'est-à-dire elle va d'un lieu à un autre. (...) Ils ne comprennent que par exemple retirer un courrier ou faire la queue, quand vous êtes là et que vous n'avez pas mangé, pas ou mal dormi, vous le déchirez, vous n'avez pas envie d'aller le chercher. Ce n'est pas ça qui vous importe, ça n'a pas le même sens que pour une personne qui...* ».

Si toutefois une personne dite en errance arrive à justifier de cette attache au territoire, les réponses qui sont apportées sont alors classiques :

catégorisation par l'urgence, catégorisation par public, catégorisation par dispositif traditionnel d'insertion. Mais du fait même de l'augmentation et de la diversité des situations de précarité, nombre de personnes ne trouvent pas de solution dans les réponses existantes. On a fait entrer un nombre important et varié de publics précaires dans cette nouvelle catégorisation labellisée « errance » justement parce qu'ils n'entraient dans aucun dispositif existant. Pointe alors l'idée d'une catégorisation en négatif. Alors que les catégories utilisées par les professionnels du social relèvent d'une tentative de réponse à un problème spécifique (RMI, jeunes en insertion professionnelle etc.), le regroupement qu'opère ce terme d'errance renvoie à l'absence de réponse. Nous avons essayé d'entrevoir quelles étaient d'après les professionnels les difficultés rencontrées pour accompagner les personnes en errance.

L'errance comme le miroir des insuffisances des politiques publiques et de l'accueil social traditionnel

C'est souvent cette première demande de logement qui met en difficulté les acteurs de terrain, face à une offre insuffisante des modes d'hébergement et le temps que cela implique en recherche. L'errance interroge quand aux temps nécessaires pour trouver des réponses. Et à la fois, les situations qui se présentent à eux s'inscrivent souvent dans des accompagnements à long terme. La tendance actuelle du travail social comme celle de la société en général appelle à de l'efficacité des réponses sur du court ou du moyen terme.

En dehors de l'accompagnement, on nous parle également du temps que peut prendre une évaluation pour un public désorienté, précarisé, et dont les codes convenus des accueils classiques peuvent sembler impersonnels. On nous dit : « *je pense oui qu'il y a besoin de ce regard particulier sur ces problématiques de ces personnes en grande difficulté pour pouvoir être sensibilisé et les accompagner au mieux. Il y a des personnes qui vont donner des réponses, mais ils ne vont rien comprendre. Trop froid, trop rapide.* »

L'errance met en difficulté la notion de projet. Nous avons observé que la plupart des prises en charge des personnes étaient conditionnées par une obligation d'adhésion à un projet. Pour les publics dits en errance ce projet devient une limite étant donné le fait que ces personnes ne peuvent se fixer à cause des circuits d'hébergement successifs instables. En effet pour certains professionnels le manque de visibilité sur le résultat freine voire empêche l'action. On nous a dit : « *donc conclusion les gens qui sont en errance et qui ont une errance totale, c'est-à-dire qu'ils viennent d'ailleurs... ça ne veut pas dire, on en a déjà eu des situations comme ça, on en a traité des situations comme ça déjà dans le passé. Il ne faut pas croire qu'on n'en ait jamais traité. Mais c'est impossible parce qu'il n'y avait pas de retour* ». L'errance interroge quant aux sens de la mission. « *Il faut que l'action qu'on engage soit en cohérence avec le projet des personnes, la viabilité du projet et les financements octroyés. C'est clair, s'engager sur des prises en charge d'hôtel parce que tout simplement cela a un coût, il faut que cela ait un sens. C'est vrai que partager le travail, c'est une question de qu'est-ce qu'on a à apporter, mais qu'est-ce que les gens ont à apporter aussi ?* »

L'errance met en difficulté du fait du cumul des problématiques. Les personnes qui sont inscrites dans des processus d'errance se heurtent aux réponses segmentées qu'offrent les dispositifs existants. Les professionnels traitent en premier lieu la mise à l'abri, mais la réponse concernant l'après n'est pas la priorité de cette problématique. La réponse à l'urgence tend à gommer l'importance de toutes les réponses qui semblent moins prioritaires. L'absence de prise en charge globale renforce la problématique de l'errance. Les professionnels agissent chacun à leur niveau pour essayer de régler selon leur axe le problème qui les concerne. On nous dit : « *il va y avoir une espèce de répartition aux petites cases. Alors pour ça, on répond à ça. Alors du coup il va y avoir une multiplication d'actions et c'est un espèce d'éparpillement interne* ».

L'errance interroge aussi les représentations de la société. La mise à l'écart de populations dans une estampille particulière opère un mécanisme de défiance de la part de la société. Le risque est de

faire de ces personnes des individus marqués par une différence qu'on ne saurait plus traiter. On nous a dit : « *peut-être qu'on pense qu'ils n'ont pas les mêmes alors qu'ils ont les mêmes problèmes administratifs : renouveler une sécu, refaire une carte d'identité, déposer une demande de logement, demander une aide financière, ce que fait n'importe quelle personne en difficulté qui est stable, posée, qui n'est pas en errance et qui se retrouve face à des difficultés* ».

Toutes ces limites qui peuvent devenir des stratégies d'évitement et donc des freins au traitement de l'errance dissimulent l'impuissance des professionnels à faire front de manière satisfaisante et cohérente aux diverses et trop nombreuses formes de précarité que la société moderne produit, et aux modes d'organisation qui sont mis en place pour y répondre. Comment les travailleurs sociaux peuvent-ils dans un contexte où les réponses institutionnelles doivent être efficaces sur du court terme apporter une solution à des publics dont les demandes contreviennent à ces mêmes principes?

Rencontre de femmes à l'Amicale du nid

Fuir un destin de misère et de domination

Afin de mettre en regard du discours des professionnels l'expérience des personnes concernées, nous avons choisi de rencontrer un échantillon de personnes dites en errance, des femmes isolées. Nous les avons rencontrées de manière spontanée à l'Amicale du Nid. Elles ont bien voulu nous parler de leurs parcours et problèmes, de leurs besoins, de ce qu'elles ont obtenu, de leur regard sur les institutions, de leurs attentes. Les parcours livrés sont longs, compliqués et douloureux. En parler fait remonter les émotions. Pour toutes les femmes interrogées, le fait de se retrouver dans cette situation de grande précarité est toujours lié à la nécessité d'échapper à un danger ou d'échapper à leur destin. Une situation concrète pour tenter d'appréhender ces difficultés : nous avons

rencontré une jeune femme originaire d'Afrique, mariée très tôt dans son pays à 14 ans. Elle rentre en France avec son mari, donne naissance à sa fille. Elle subit des violences à l'intérieur de son couple, elle décide de divorcer après sept ans de mariage. À partir de là le cadre familial se rompt, sa famille ne peut accepter cette situation : « *moi j'ai divorcé, j'ai mes raisons. Mais eux...* » Parlant de sa famille, « *ils ne voient pas ça comme ça* ». Elle se retrouve seule avec sa fille, sans aide matérielle. Elle a travaillé, a habité en colocation mais a perdu son travail. Elle ne reçoit pas d'aide matérielle et est logée par le 115. Elle nous dit que son but c'est se battre pour sa fille, pour qu'elle ait la chance qu'elle n'a pas pu avoir. Elle nous dit que malgré tout, les difficultés, la souffrance, le parcours chaotique qu'elle et sa fille doivent vivre, ici « *c'est mieux, c'est beaucoup mieux, c'est mieux que là où je suis née. Au pays si tu n'as pas de l'argent, t'es rien, tu manges pas, il y a rien* ». Les autres personnes ont sensiblement des parcours qui s'apparentent par endroit à celui-ci. Toutes ces femmes rencontrées connaissent des problèmes d'hébergement : aléatoires, précaires, hôtels vétustes qu'on doit quitter souvent et qui ne facilitent pas les démarches à entreprendre, des problèmes de rues. Et tous ces problèmes se répètent au quotidien.

Une jeune femme nous parle de la dangerosité des hôtels, elle ne s'y sent pas en sécurité et a peur. Elle quitte les lieux tôt le matin, cela la rassure. Elle nous dit aussi que ces hôtels présentent des risques sanitaires graves. Cette jeune femme est enceinte et ses conditions de vie sont inadaptées à sa situation. Une femme nous dit que les gens ne s'imaginent pas qu'au delà de toutes les difficultés auxquelles les femmes isolées en situation d'errance doivent faire face, entre les problèmes financiers, administratifs, d'hébergement au quotidien, de démarches compliquées qui nécessitent beaucoup de temps, il y a la peur quotidienne que les bébés attrapent des maladies. Elle nous dit : « *dans le souci là, tu as en plus le souci si ton enfant est malade. C'est quoi ça ? C'est le comble du stress* ». Nous retiendrons de ces situations que toutes ces personnes ont fait le choix de partir. Il est à souligner que celui-ci n'est pas lié à un désir de vie meilleure, mais à un refus de la vie qui leur était destinée. C'est un

changement qui s'opère, la migration connue depuis longtemps du regroupement familial fait place entre autre à une migration individuelle de femmes seules. Cette immigration vers l'occident semble révéler des mutations sociales profondes dans les pays d'origine. Concernant leur besoin il est certain que la nécessité première est bien celle de pouvoir se loger et se nourrir.

Projeter un avenir meilleur pour ses enfants

Les besoins sont ceux minimaux pour pouvoir garder leur dignité et pouvoir donner à leurs enfants la possibilité de faire des choix de vie qu'elles n'ont pas eus.

Par là même elles expriment leur singularité et leur libre arbitre. « *C'est tout pour ma fille et rien pour moi. Je veux que tout ce que je n'ai pas pu avoir, je veux qu'elle l'ait. Moi je n'ai pas eu de chance dans ma vie. (Larmes). C'est comme ça* ». La place des enfants vivant des parcours itinérants pose une question essentielle : celle de leur socialisation. Aucune femme ne nous fait part de prétention d'un autre ordre. Un des besoins qui a été exprimé de façon importante est le besoin de parler de soi, ce qui permet disent-elles de se libérer de soi-même. Cela a été dit avec des mots, mais aussi avec des larmes. Le besoin de faire du lien revient fréquemment, qui rejoint l'idée que l'errance est un processus qui distend petit à petit le fil qui relie la personne au groupe. L'absence de parole éloigne de la société et enferme la personne à l'intérieur d'elle-même.

Un regard lucide sur les aides sociales

Le regard porté par ces femmes sur leur pays d'accueil est un regard objectif. Elles sont toutes conscientes que c'est un système qui selon leur mot fait beaucoup. C'est un pays de droit disent-elles. Souvent elles pensent pouvoir être reçues par de la famille selon des codes existants dans leur pays, qui ne sont plus valables ici. « *Je n'ai pas pu comprendre le vrai souci pour que je n'ai pas pu dormir avec eux. Ce n'est pas qu'ils n'ont pas à manger ou qu'ils ne travaillent pas. Peut-être qu'ils veulent pas que je sache leur mode de vie* ».

En règle générale elles ont un point de vue positif concernant les services qui les prennent en charge car elles sont conscientes que leur situation est compliquée et que les moyens qui existent à l'heure actuelle sont insuffisants. Elles ont donc une assez bonne lecture de notre société. Cependant, certaines parlent de jugement porté à leur égard. Une jeune femme pour qui le fait d'être coquette relève du principe de dignité pour soi et pour les autres nous dit clairement que ce n'est pas une bonne stratégie pour obtenir de l'aide, mais qu'elle fait le choix de rester elle-même. Une autre témoigne d'un reproche qui lui a été fait sur le fait d'avoir un enfant à un moment qui ne convenait pas à sa situation. D'autres parlent d'être mieux orientées. Le sentiment est tout de même celui d'un manque d'écoute.

Le sentiment fort d'un manque d'écoute

Concernant leurs attentes, l'attente première de ces personnes est celle d'une écoute attentive. Cela revient à chaque entretien. Elles réaffirment encore l'idée qu'elles savent que les moyens pour améliorer leur situation font défaut et expliquent que l'écoute pour elles c'est déjà quelque chose d'essentiel. Elles disent que dans l'état actuel des choses c'est ce qui manque. À la question : « qu'est-ce que vous de votre place vous voudriez qu'il soit fait pour améliorer cela ? » la jeune fille s'adressa à nous en tant qu'écouter répond : « *déjà vous faites beaucoup, déjà vous êtes là, vous nous écoutez, déjà c'est bien. On aimerait bien que les gens nous écoutent, mais ils nous écoutent pas* ». C'est l'idée de pouvoir livrer son problème. Elles affirment l'importance de l'accueil de jour où on peut poser des questions, où on répond aux questions, « *c'est déjà bien, c'est déjà bien* ». IL s'agit tout d'abord du regard porté par le professionnel qui, avant de considérer l'usager en tant que demandeur le reconnaît avant tout comme personne. Si l'écoute peut permettre de rebondir, à l'inverse le non-regard renvoie une fois de plus la personne à sa souffrance et ne lui consent pas de puiser des forces et donc des ressources pour sortir de sa situation. La singularité et la volonté qui transparaît à travers les paroles de ces femmes nous montrent à quel point l'idée de croire, en tant que professionnel, que l'on sait ce qui est

bien pour l'usager, est une idée qui ne prend pas en compte le libre arbitre de ces personnes ainsi que toutes les dimensions de leur réalité et des expériences vécues. Lorsqu'on parle d'écoute, on pense souvent au temps d'écoute. En revanche pour ces personnes il est question de la manière d'écouter, de posture d'écoute. On parle d'accueil inconditionnel, mais l'écoute devrait être elle aussi avant tout inconditionnelle.

En conclusion on a pu observer la difficulté pour de plus en plus de personnes à accéder aux dispositifs mis en place par le système social. Cela pose la question de savoir à qui s'adresse le travail social. C'est en cela que l'errance renvoie à une interrogation globale vis-à-vis du champ du social. Comment ces personnes peuvent-elle avoir accès à la solidarité nationale ? aux mesures de protection ? Comment les institutions peuvent-elles leur ouvrir les portes des dispositifs ? Faut-il ouvrir davantage l'existant ou faut-il créer un nouveau dispositif où on ferait entrer toutes les formes de précarité que l'on ne sait traiter ? En outre, cette diversification des processus de précarité que l'on a labellisée errance et dont on ne sait comment s'en occuper ne repousse-t-elle pas encore plus loin le champ de la très grande exclusion dont on ne parle plus beaucoup.

Débat

Virginie Le Torrec, Maire-adjointe déléguée à la santé

Dans la conclusion de la restitution, vous nous dites que l'errance interroge le champ social. Il me semble que l'errance interroge aussi surtout le champ politique aujourd'hui et qu'il y a un vrai enjeu à ce qu'on porte localement et pas seulement localement un certain nombre de revendications autour de cette problématique de l'errance. On ne peut pas se contenter de regarder passer les trains, et de regarder se développer des formes de précarisation de plus en plus complexes - je vais dire un gros mot- à gérer finalement. Au quotidien ce sont aussi des situations qu'il faut désenrayer, je ne sais pas comment trouver un terme plus juste. Ce qui m'interpelle en tant qu'élue locale, c'est le fait qu'on ne doit pas chercher à travailler tout seul dans son coin localement. Le fait

que l'État ait une compétence en matière d'exclusion, ce n'est pas du tout un sujet par défaut. Au contraire, il faut que l'État exerce ses compétences en matière d'exclusion et cela doit se traduire par le financement de dispositifs locaux ambitieux, d'associations professionnalisées, de structures d'accueil qui offrent des formes d'appui aux publics concernés, avec différentes temporalités, etc. J'ai le sentiment que dans la ville, nous sommes plutôt démunis aujourd'hui. Je dis les choses comme je les perçois : nous sommes très pauvres pour une ville de cette taille quant aux dispositifs qui existent. Nous ne disposons pas de centre d'accueil d'urgence, à part le centre municipal, mais qui ne représente que sept places. Nous sommes très pauvres en CHRS³, je ne sais même pas s'il y en a un dans la ville. Idem en ce qui concerne les maisons relais. Il me semble donc que l'un des enjeux au terme d'une discussion de ce type concerne notre capacité à inventer localement des dispositifs, en allant chercher des ressources là où elles sont, en faisant venir - là encore je vais dire un gros mot- mais c'est comme ça que le monde tourne, en faisant venir des opérateurs qui sont capables de faire tourner des structures qui correspondent aux besoins en quantité et aux besoins liés aux publics particuliers à gérer. Les femmes seules avec enfants n'ont pas nécessairement leur place dans des CHU, il y a des enjeux de continuité de scolarisation, de stabilisation de ces publics qui ne sont pas du même ressort que les enjeux qui existent concernant des hommes isolés avec des situations d'alcoolémie.

Je me réjouis donc de la tenue de cette restitution de l'étude sur l'errance et je pense qu'il y a vraiment urgence à ouvrir un chantier très ample et qui associe les élus, l'administration municipale et tous les représentants associatifs et de services publics qui sont présents dans cette salle pour élaborer localement un dispositif et aller chercher ensemble des ressources là où elles sont.

Martine Perez, directrice-adjointe de l'association de prévention spécialisée Canal

³ CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Je voulais réagir tout d'abord sur la question des catégories et bien évidemment poursuivre le débat sur les dispositifs à développer. Je pourrai dire quelques mots sur les actions que nous avons mises en place à Canal pour répondre aux phénomènes d'errance. C'est vrai que nous avons été précautionneux dès le début. Nous avons parlé de processus d'errance pour essayer de ne pas écraser les publics qui sont touchés par ces phénomènes. Je voudrai revenir sur la différence que vous avez établie entre l'errance et l'ancrage. Pour nous, dans la prévention spécialisée, les publics jeunes qu'on rencontre sont bien sur des territoires. C'est-à-dire que ce sont des jeunes qui habitent leur quartier. Nous en parlons dans nos rapports d'activité, nous en parlons aussi avec les élus lorsqu'on se rencontre, nous rencontrons des phénomènes d'errance à l'intérieur des quartiers de vie. Et donc il y a quand même de l'ancrage. Après, bien sûr, il y a des étapes dans les processus. Mais ça nous paraît important avant de parler d'errance de décrire un peu ce qu'il se passe avant qu'il y ait de l'errance et de rappeler qu'il n'y a pas forcément l'errance d'un côté et l'ancrage de l'autre. Il peut y avoir de l'errance et de l'ancrage parce que souvent ce sont des gamins, c'est-à-dire qu'à côté de jeunes majeurs, il y a des mineurs. Quand ce sont des mineurs, nous bénéficions des dispositifs de protection de l'enfance. Mais pour les jeunes majeurs, qui dorment à droite, à gauche, quelques fois dans les cages d'escalier, quelquefois dans une voiture, qui vivent comme ça en pointillé, les situations peuvent évoluer vers quelque chose qui effectivement peut s'installer mais pas nécessairement. Cela correspond à des périodes de la vie qui coïncident avec des difficultés d'insertion. Mais c'est bien parce qu'il y a encore de l'ancrage que les plus jeunes ne se retrouvent pas sur le périph. Nous n'avons pas beaucoup travaillé sur les aspects de la prostitution, mais tant que les jeunes sont sur leur quartier, il y a encore des choses possibles. C'est pour ça que l'errance, c'est quelque chose que nous avons tout de même travaillé en prévention spécialisée, même si ce n'est pas de notre compétence. Les financements du Conseil Général ne sont théoriquement pas dévolus à ce problème de l'errance. Nous avons cependant mis en place quelques modestes

réponses, notamment en 2001 par une convention avec les foyers Adoma pour deux locations de chambres dans le foyer Romain Roland, pour lesquelles on perçoit l'ALT. Il s'agit là d'un dispositif État. Nous pouvons faire perdurer ce dispositif parce que l'ALT couvre le prix des loyers, ce qui permet de ne pas grever le budget de l'association. Et puis bien sûr, nous pouvons proposer des nuitées d'hôtel et la participation au dispositif Atout Jeune.

Voici dans un premier temps les quelques précisions que je souhaitais apporter par rapport à votre exposé sur la description de l'errance.

Stéphane Caron, directeur du 115 de la Seine Saint-Denis.

Effectivement, définir l'errance est un exercice très compliqué et lorsqu'on parle de l'errance, on parle de grandes généralités. C'est une erreur que l'on commet toujours. Il y a la question des familles, qui est un sujet à part entière et qui comprend lui-même des sous-catégories. Il y a la question des personnes isolées, qui est également une catégorie à part entière et dans laquelle on peut définir, du moins en ce qui nous concerne, trois catégories d'isolés, et dans ces trois catégories d'isolés nous pouvons encore affiner davantage. Donc effectivement, ce qui détermine un public en errance n'est pas du tout évident. Si je dis que c'est la difficulté, c'est qu'effectivement, et je pense que c'est tout à fait ce qui est posé ici, c'est qu'au 115 converge l'ensemble des situations dont le monde social et la population considèrent qu'elles entrent dans le cadre d'une demande de protection, qui considèrent à juste titre qu'humainement, leur situation est défendable et valable. J'ai entendu souvent parler de l'État, mais je rappelle aussi que l'État prend en charge beaucoup de situations dont la compétence n'est pas l'État. Donc c'est bien aussi de rééquilibrer les choses sur ce point. Pour la Seine Saint-Denis, c'est environ 500 appels jours décrochés. Mais si toutes ces situations arrivent au 115, évidemment il n'y a pas 500 places à offrir par jour et il n'existera jamais 500 places à offrir par jour à l'ensemble des publics, même dans le meilleur des mondes. Se pose donc bien la question de la définition des publics, et c'est vraiment là le cœur du problème. Là où c'est douloureux pour nous en

tant que travailleurs sociaux, c'est que dire comment on définit précisément, cela signifie définir qui on prend et qui on ne prend pas. Ce qui heurte notre culture professionnelle, c'est que dans la mesure où on ne peut répondre à tous, il faut qu'on opère des choix entre les gens. Comment on les choisit ? Qui prend cette lourde responsabilité de les choisir ? Nous la prenons parce que nous sommes au téléphone et localisés dans un endroit tenu secret et il faut qu'il soit tenu secret justement. Mais on voit bien que c'est compliqué.

Joëlle Piot, assistance sociale à la Courneuve,

Je m'occupe de publics particuliers, de femmes victimes de violence et de SDF. Suite à ce que je viens d'entendre, peut-être faudrait-il que les compétences soient transversales à l'État, aux collectivités territoriales et aux associations de professionnels et même de bénévoles. Il me semble que continuer de catégoriser les populations à partir de la catégorisation des compétences aboutit à une impasse. Chaque acteur devrait, à son niveau, mettre la main à la pâte pour essayer de dépasser cette notion de catégories. Ma demande est sans doute utopique mais nous, travailleurs sociaux, nous ne devons pas nous défaire de cette idée qu'on ne peut pas refuser l'un pour mieux accueillir l'autre. Cette posture n'a pas de sens en terme de travail social. Il s'agit là de choix politiques et nous devons parler des moyens concrets nécessaires. Je ne vois pas trop comment nous pourrions avancer autrement que par une transversalité des moyens.

Patricia Léger, directrice Amicale du nid

C'est vrai que suivant la place que l'on occupe et l'objectif pour lequel on travaille, on peut avoir des positions un peu différentes. Mais malheureusement, quand j'entends Stéphane [Caron 115] parler de faire des choix, je me demande dans quel système nous sommes et ce qui nous permet de faire des choix aujourd'hui ? Il y a des gens qui sont à la rue, il y a des gens qui sont dans l'errance, il y a des gens qui sont dans des situations assez épouvantables et c'est vrai qu'on se demande tous aujourd'hui comment

fonctionner avec les moyens dont on dispose face à ces besoins, sachant que la situation risque d'empirer. Comment et que pouvons-nous échanger entre nous ? Les politiques sociales sont en train d'évoluer énormément et je crains qu'on se dirige vers une sorte d'entonnoir avec ce qui va être mis en place bientôt. J'ai l'impression qu'on va filtrer encore plus les admissions vers les dispositifs qui sont existants aujourd'hui. Nous sommes en manque à la fois de logements, d'hébergements, de lieux qui permettent d'accueillir les personnes et on nous demande de réduire le public qui, semble-t-il, va être de plus en plus nombreux à faire appel à des structures comme le 115. Donc c'est vrai qu'on a intérêt effectivement à défendre des positions un peu fortes et à dire qu'il faut plus de solutions pour ces publics qui vont se retrouver dans des situations de plus en plus complexes, du fait même de la situation économique qu'on connaît aujourd'hui et de la rigueur vers laquelle on va tout droit. Donc je crois que c'est important de faire des journées comme celle-ci parce qu'il faut pouvoir faire remonter me semble-t-il les positionnements, les discours des intervenants sociaux auprès de nos politiques. Je suis contente d'avoir entendu tout à l'heure l'élue parce qu'il me semble qu'elle a posé le problème d'une bonne manière. Mais je pense qu'il faut se faire entendre ensemble auprès à la fois de l'État, des Conseils généraux, des villes. Et je crois qu'effectivement il faut travailler tous ensemble à ce niveau-là. Chacun reste pour l'instant sur son pré carré et j'ai l'impression qu'on a besoin aujourd'hui vraiment d'une mobilisation collective pour se faire entendre. Cet après-midi est importante mais ne faut pas que nous nous arrêtions à cette salle, il faut que ce que nous pointons puisse remonter.

Stéphane Caron, directeur du 115 de la Seine Saint-Denis.

Je souhaite préciser mon propos quand à la notion de choix. Pour moi la question ne porte pas sur le choix entre deux personnes qui sont en danger de rue. Les deux personnes dont le danger de rue est avéré doivent être prises en charge et nous devons nous battre pour cela. Par contre, incontestablement, et nous sommes les seuls au 115 à pouvoir le poser, quitte à parfois mettre

chacun d'entre nous un peu en difficulté dans son cadre de travail, nous avons un certain nombre de demandes qui sont aberrantes, qui ne rentrent pas du tout dans notre cadre d'activité. Je parle du 115, mais je pense que c'est exactement pareil à la maison de la Solidarité et j'imagine, dans les services sociaux des villes. Il me semble que pour la moindre chose, l'assistante sociale, le 115, est sensé être la personne qui règle tout. Avec un peu de chance on est face à quelqu'un qui est un peu dans la réalité et qui arrive à entendre que ce n'est pas si simple que ça. Mais bien souvent on est face à des demandes et des exigences qui sont très compliquées et qui ne relèvent pas du danger de rue. Nous avons effectivement le devoir d'orienter, de prendre en charge les personnes qui risquent de dormir à la rue. Mais il y a un certain nombre d'autres situations qui ne rentrent absolument pas dans le cadre du 115, même si humainement on peut entendre la demande, bien présente sur notre territoire, de gens qui sont vraiment en détresse. Je peux vous donner quelques exemples assez caractéristiques : Est-ce qu'on fait rentrer dans l'urgence sociale les personnes qui ont dénoncé quelqu'un, un trafiquant de drogue dans un quartier, pour les protéger ? J'ai envie de dire humainement oui, humainement oui, mais dans la réalité, on ne peut pas prendre en charge au 115 tous les problèmes de ce type qui se posent dans les cités. Autre exemple, celui de mères de famille qui sont complètement dépassées par un enfant majeur prédélinquant ou délinquant et qui donc supplient le 115 pour une prise en charge. Humainement moi je comprends la difficulté de cette mère de famille et celle des assistantes sociales également, mais... En fin de compte, quand on parle d'hébergement d'urgence, de qui parle-t-on ? Est-ce que ce sont toutes les personnes qui sont victimes de mal-logement, toutes les personnes qui sont victimes de difficultés sociales ? Donc pour moi la question du choix et de la sélection des publics se pose là et non pas entre deux personnes qui sont à la rue.

Lucie Baudin, chef de service à l'accueil de jour Amicale du nid

Je voulais revenir sur ce que les personnes que nous accueillons nous montrent, nous disent, nous

crient, nous pleurent !, et notamment quand l'errance dure. Vous parliez de la notion de courage, et je pense qu'effectivement dans les premiers mois les premières semaines les personnes généralement vont se battre. Elles ont de l'énergie. Quand on est en situation d'errance un mois, deux mois, trois mois, on essaie de se débrouiller, de trouver des solutions et on a du courage. Mais lorsque les mois et parfois les années défilent, nous assistons à l'épuisement de ces personnes. Le courage, l'énergie ça dure un temps, mais il y a un moment où les dames craquent, elles n'en peuvent plus. Psychiquement c'est très dur. Je les reçois à peu près une fois par trimestre en réunion de groupes, et elles décrivent vraiment ce que j'appelle leur « parcours du combattant » le lundi, il faut qu'elles aillent aux restos du cœur, le mardi qu'elles aillent voir l'assistance sociale, le mercredi qu'elles aillent à la PMI, le jeudi qu'elles aillent je ne sais où. Et lorsqu'il y a des enfants scolarisés, parfois pas dans les mêmes écoles, il faut qu'elles jonglent avec les horaires des écoles. Elles décrivent une vie de dingue sans compter qu'il y a l'angoisse du soir. Le soir il faut parfois appeler le 115 car on ne sait pas où on va dormir. Elles sont dans un quotidien un peu fou, et à un moment donné, cela les épuise. Alors quand j'entends qu'on parle de critères pour accueillir, je voulais juste rappeler que nous sommes nous en présence de femmes qui pensent : « comment je vais tenir, comment je vais manger ». Nous ne devons pas oublier ce que représente le quotidien de ces personnes et ce que signifie le fait qu'il dure dans le temps. Il y a de quoi parfois ne plus avoir de courage. Je n'ai pas trop entendu cette notion de durée de l'errance. Par contre oui, nous leur demandons du temps, le temps de recherche d'un habitat etc. etc. Mais elles, il faut qu'elles tiennent pendant tout ce temps-là avec l'incertitude concernant les premières nécessités. Ce qu'elles décrivent c'est vraiment manger, dormir, se laver. Et rien que ça déjà c'est le parcours du combattant. Ce qu'elles nous disent, c'est que si nous pouvions leur faciliter la vie au moins sur ces aspects là, ce serait déjà mieux.

Anne-Sophie Leclerc, coordinatrice du service hébergement Emmaüs

alternatives.

Je souhaite également intervenir sur cette notion de courage des personnes qui ont des parcours extrêmement complexes. Nous disposons d'un CHRS avec un service urgence et insertion et j'ai l'impression que le manque de transversalité des dispositifs contribue à les décourager. Je rejoins ce que disait Stéphane Caron, dans la mesure où nous recevons sur le CHRS insertion un nombre très important de candidatures par an, comprenant beaucoup de demandes totalement inadaptées, qui concernent notamment des personnes qui sont autonomes tant dans l'emploi que dans leurs différentes démarches et qui relèvent d'un autre dispositif de type résidence sociale, ou même d'un logement. Mais ces personnes qui arrivent au bout d'un parcours complexe, qui sont épuisées, qui sont déjà passées par des centres d'hébergement d'urgence, supportent difficilement ces désillusions répétées. Nous, je le dis au sens large, nous contribuons à les décourager lorsqu'on qu'on ne peut pas répondre à cette demande. Nous n'avons pas de logement à proposer, nous sommes un CHRS avec un accompagnement pluridisciplinaire lourd, d'une durée relativement longue, et un règlement intérieur à respecter, ce qui n'est pas adapté à tout public.

Il y a également la question de l'ancrage sur laquelle je voulais rebondir. Oui, il y a des personnes errantes qui sont ancrées dans une ville dans laquelle elles ont leurs repères, leurs habitudes depuis des fois de longues années. Nous connaissons des personnes accueillies sur le service urgence que nous parvenons à faire sortir sur des dispositifs plus stables, mais cela nécessite parfois de changer de ville. J'ai le souvenir d'une famille restée plus d'un an sur le CHRS Urgence, le temps d'être régularisée. Nous avons obtenu un financement hôtel par le Conseil Général, le temps que cette famille retrouve du travail. Cette famille s'est ainsi retrouvée dans une autre ville où il leur a été dit : « on ne peut pas vous suivre socialement parce que vous n'avez pas d'ancrage dans cette ville ». Le service social a renvoyé cette famille vers nous, sauf qu'une fois que les gens sont sortis du CHRS, nous ne sommes plus en mesure de proposer un accompagnement social. Cela a duré 2, 3, 4 mois

durant lesquels nous avons négocié avec le service social pour que cette famille puisse bénéficier d'un suivi régulier dans la ville où elle résidait désormais. Pendant ce temps la famille est dans l'incompréhension totale. Préoccupée par la mise en place de l'accompagnement, la réalisation des démarches ralentit et l'ancrage sur le nouveau territoire en devient plus difficile.

Caroline Penard, sage femme, PMI Saint-Denis

Bonjour, je suis sage-femme de PMI à Saint-Denis, depuis à peu près une année. Je voudrais également aborder la difficulté de cette question d'ancrage par une situation concrète. Je viens d'accueillir une jeune femme qui va accoucher dans un mois. Elle a consulté une première fois, elle est sans-papiers, elle n'a pas de sécurité sociale, elle n'a pas de CMU, elle n'a pas d'AME. Le premier médecin qui l'a vue dans un centre de santé n'a pas vu sa situation. Et pendant les 25 semaines qui ont suivi, cette femme s'est cachée. Elle s'est rendue invisible par peur, peur d'aller voir l'assistante sociale, ne pas trouver les bons contacts dès le début. A la PMI nous avons désormais une accroche avec cette personne qui vient nous voir régulièrement. Nous avons donc commencé à la mettre en lien avec des travailleurs sociaux et avec l'Amicale du Nid située en face de la PMI. A partir du moment où cet ancrage a été fait avec moi, elle s'est naturellement tournée vers moi pour sa demande de logement. Mais mon souci c'est que je suis sage-femme, je ne suis pas travailleuse sociale, et si je peux accompagner la personne, ce ne sera pas pour accéder à un logement. Et c'est vrai que je me retrouve de plus en plus avec des patientes sans-papiers qui ont des difficultés à rencontrer des services sociaux. C'est vrai aussi que parfois on appelle le 115 de manière inadéquate, mais c'est justement parce que, devant la complexité des demandes, il est difficile de savoir à qui s'adresser. Le 115 m'a donné des réponses sur des contacts à prendre, on a tiré des ficelles pour cette dame et ça a été important pour un démarrage de suivi avec cette patiente. Voilà, je souhaitais apporter ce témoignage compte tenu de l'intervention de l'élue sur les femmes enceintes sans papiers.

Christine Bellavoine, sociologue, responsable du secteur des Etudes locales

Je vais maintenant présenter Gilbert Berlioz et Pascal Le Rest que je remercie de nous accompagner dans notre réflexion cet après-midi. Gilbert Berlioz est consultant au cabinet CRESS (conseil, recherche et évaluation en sciences sociales) et Pascal Le Rest est ethnologue et conseiller technique à la DSEA du 77, association départementale pour la sauvegarde de l'enfant et l'adulte. Tous les deux ont travaillé sur ces questions de l'errance à partir des jeunes, pour élargir leur réflexion ensuite.

D'après les résultats du travail d'Emmanuelle Bait et de Dominique Molinier, nous avons posé deux questions à nos intervenants, qui nous paraissaient vraiment importantes et notre premier temps d'échange montre que leur diagnostic était pertinent.

La première question à laquelle nous avons demandé à Gilbert Berlioz de répondre, concerne le problème des réponses territorialisées face au problème de l'errance. La question de « l'appel d'air », la question des ancrages, comment les professionnels se positionnent sur ces questions-là et comment l'errance interroge l'organisation du travail social et des différents dispositifs.

Et puis nous avons souhaité que Pascal Le Rest intervienne sur le second point du diagnostic qui nous paraît particulièrement important et qui concerne l'évolution du travail social en général, des cadres de pensées des différentes professions et acteurs du social. L'errance interroge les notions d'activation des personnes, de permanence d'un référent etc. Comment fait-on des projets avec des personnes en errance, ou pas ? Avec qui ? Quelles nouvelles réponses se dessinent ?

Je vais donner la parole à Gilbert Berlioz sur la question des territoires.

L'errance face à la territorialité des politiques sociales

Gilbert Berlioz, consultant,

Cela fait plus d'une douzaine d'années que je travaille sur les questions d'errance, que je connais donc quelque peu. En revanche, je ne connais pas très bien la problématique de Saint-Denis. Je vais donc aborder la question que vous m'avez posée de manière générale et non pas localisée. Alors est-ce que la problématique de l'errance vient bousculer la logique d'une intervention sociale hyper territorialisée ? Pour mettre fin au suspens tout de suite, la réponse est oui ! Évidemment. Elle la bouscule, elle l'a fait exploser.

Je vais tout d'abord situer d'où je parle. A la fin

des années 90, Nous avons mené de nombreux diagnostics partagés en matière d'errance de jeunes dans différents départements français. Cela nous permet de dire que la problématique est générale. Des demandes arrivaient des CCAS du Tarn, de l'Aube, des Pyrénées-Orientales alors que le ministère, qui menait la réflexion, pensait que les questions viendraient de Paris, Lyon, Marseille. J'ai conduit ensuite un certain nombre d'évaluations de dispositifs d'urgence, d'accueil, d'hébergement d'urgence, de CHRS, toujours dans différents endroits. Sur les dernières évaluations que j'ai faites, on a systématiquement associé les

38

usagers, je pense notamment à l'évaluation de tous les dispositifs d'hébergement d'urgence d'Auvergne il y a 4 ans. Nous avons interviewé autant d'usagers que de professionnels ou de bénévoles. Ce point est important pour mon propos.

L'errance et la montée de la nouvelle pauvreté

La question du vagabondage est évidemment une question de la plus haute antiquité. Il y a toujours eu des gens qui n'étaient pas à leur place. L'existence des « sans foi ni loi », des « sans feu ni lieu » est un fléau ancien. Ce qui a changé, assez récemment d'ailleurs, en 1994, c'est que le délit de vagabondage est sorti du code pénal, il faut le rappeler. Au moment où cette question réapparaît sur l'agenda des politiques publiques, il sort du code pénal. Il y a évidemment des tentations de pénaliser à nouveau ce phénomène-là, ce qui serait une manière de répondre à ce problème du côté de la répression. Cette question a donc des aspects qui sont très anciens, qui ont à voir avec ce qui fait société et qu'à mon avis, nous auront toujours devant nous.

Deuxième jalon que je voudrais rappeler, c'est que dans les années 80 nous avons vu arriver en France ce qu'on a appelé la nouvelle pauvreté, une nouvelle pauvreté visible dans l'espace public, et je pense notamment aux jeunes. A la fin des années 70, nous ne connaissions pas en France cette situation de gens qui dormaient sur le trottoir. Quand on allait en Inde au début des années 80, tout le monde disait : « quel est ce pays incroyablement barbare où les gens dorment dans la rue ? » Et bien à la fin des années 80, nous avions cette situation en France. Pour ceux qui ont commencé comme moi à travailler dans les années 80, le phénomène est apparu sous nos yeux. Je rattache donc le phénomène de l'errance à celui de la nouvelle pauvreté sachant qu'un certain nombre de jeunes étaient pris dans ces mouvements-là. Deux autres repères enfin, en 1995, 1997 en France des arrêts anti-mendicité sont pris dans des villes pour essayer de juguler les phénomènes d'envahissement de jeunes : à La Rochelle, Perpignan, Avignon, Montpellier, les maires prennent des arrêts anti-mendicité pour

tenter d'éliminer la question de jeunes en errance dans les espaces publics. C'était assez intéressant de voir des maires assez puissants pour faire ça. L'Etat a bien sûr été interpellé. Alors que fait l'État ? L'État fait de la manière suivante On lui dit qu'il y a des problèmes d'errance de jeunes, il se retourne vers les procureurs qui disent : « mais nous on n'est pas saisi d'affaire d'errance de jeunes, donc il n'y a pas de problème ». C'est à ce moment que trois cabinets, dont le mien, ont été missionnés pour aller faire ces fameux diagnostics partagés sur l'errance des jeunes. D'ailleurs le guide méthodologique du diagnostic sur l'errance on le trouve peut-être encore sur le site de feu la DGAS. Les acteurs se posaient deux questions. Est-ce vrai qu'il y a des jeunes en errance dans l'espace public ? Deuxième question : que faut-il faire ? Il suffisait d'aller dans n'importe quelle gare de France pour voir ces jeunes, mais il s'agissait de comprendre ce qui se passait et nous l'avons fait avec les acteurs. Un premier débat a concerné la question des jeunes elle-même. Il y a-t-il une spécificité des jeunes en errance ? Un chercheur nous a expliqué qu'il n'y avait pas de spécificité des jeunes en errance, mais qu'il fallait se pencher sur la question du temps pendant lequel on avait été en errance. Si vous avez passé 5 ans en errance, si vous avez 25 ans, vous êtes plus proche de quelqu'un qui a 45 ans etc. Donc c'est la durée qui était la variable d'entraînement et non pas l'âge. Julien Damon nous a donc expliqué que le problème de l'errance n'était pas spécifique aux jeunes. Deuxième débat, un second chercheur nous a repris sur le fait que l'errance n'était pas un concept. Nous sommes donc partis sur la question des jeunes en errance, et on nous a expliqué qu'il n'y avait ni jeune, ni errance ! Pourtant, dans n'importe quel festival, dans n'importe quelle gare où nous allions, nous voyions bien des jeunes qui visiblement posaient des questions. Cette première difficulté que nous avons rencontrée d'entrée de jeu, qui consiste à définir ce phénomène, demeure. Dernier repère, la fin des années 90 a correspondu également au développement d'une errance, disons géopolitique, c'est-à-dire que nous avons vu arriver dans les circuits de l'errance des gens qui fuyaient leur pays en guerre, en Tchétchénie ou ailleurs. Auparavant nous n'avions pas de demande dans les CHRS de ces publics-là. Nous avons connu en quelque sorte une concurrence

sur les places avec des gens qui arrivaient par exemple de Roumanie et qui avaient une situation en Roumanie. Je me rappelle d'un professeur de sport que j'ai vu dans un accueil d'urgence, qui était quelqu'un de tout à fait stabilisé, de tout à fait formé et diplômé, il avait simplement un problème de domiciliation. Et par rapport à l'intervention sur le choix des publics, effectivement, ces personnes étaient en concurrence avec des gens qui étaient en grande précarité sociale et psychique et qui avaient le même problème de domiciliation. Nous sommes donc toujours confronté à cette difficulté de définition.

L'errance, une catégorie d'analyse et non pas d'action

On peut dire qu'il existe trois grands facteurs qui irriguent les phénomènes d'errance. Il y a d'abord des causes économiques, la pauvreté. Nous voyons tout de même peu de gens dans les circuits de l'errance qui ont beaucoup d'argent. Il y a ensuite des causes proprement sociales et relationnelles. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui sont désocialisés, ce qui renvoie à la problématique du lien que vous avez relevée, du lien, de la rupture, etc. C'est très important, avec la spécificité de la problématique géopolitique qui fait que des gens viennent chercher un refuge en France. Enfin, les problématiques d'ordre psychique vous l'avez dit, l'effritement ou l'effondrement psychologique et psychique. A ce sujet, je vous renvoie au travail d'Alain Ehrenberg « *La Fatigue d'être soi* », qui explique très bien comment aujourd'hui nos sociétés de performance produisent une énorme pression sur les individus dont un certain nombre développent cette fatigue d'être soi et s'effondrent. Ils partent en dérive et nous les retrouvons dans les circuits de l'errance. Nous rencontrons donc toujours une forte hétérogénéité de publics, d'où la difficulté d'une seule définition. Il y a des jeunes, il y a des vieux, il y a des étrangers, il y a des malades, il y a des fous, des gens qui se cachent, des gens qui se montrent. Et bien souvent, les phénomènes associent plusieurs causes : on peut être enceinte et sans papier, alors que l'action publique elle, est en revanche mono rationnelle. Il faut également

pointer un autre phénomène de complexité, c'est la labilité, c'est à dire la rapidité d'évolution des situations. Les personnes peuvent très vite changer de situation. Ils sont sans logis puis ils en ont un, ou dans l'autre sens, ils le perdent. Les catégories ne sont pas stables. L'errance est donc bien un objet complexe et paradoxal face auquel il y a deux attitudes. Soit on cherche à le simplifier, soit on accepte sa complexité, ce qui est évidemment mon option. Essayer de réduire la complexité du phénomène revient à ne pas le prendre en compte dans toutes ses dimensions. L'errance renvoie à des processus, des processus sans cesse en mouvement, sans cesse en mouvement, d'entrée, de sortie, il existe effectivement de l'errance temporaire, toutes les situations existent. On considère en situation d'errance des personnes qui connaissent durablement une situation marquée par l'absence d'une résidence stable et qui a des conséquences importantes sur les possibilités d'intégration sociale et d'insertion. Je voudrais insister sur le fait qu'une fois qu'on a admis que la définition est complexe, c'est sur ses conséquences qu'il faut se pencher. On pourra toujours discuter *ad libitum* sur la définition. En revanche sur les conséquences la situation est simple. L'errance a des conséquences graves sur les processus d'intégration, sur les processus de stabilisation psychique etc. Je ne pense pas que l'errance soit un concept, je pense que c'est une notion. Je dirais même que c'est une catégorie d'analyse, mais que cela n'est pas une catégorie d'action. C'est une catégorie pour penser l'errance mais qui recoupe des situations trop hétérogènes pour agir. Il faut à l'intérieur de cette catégorie penser des catégories d'action. Il y a un niveau où on pense et un niveau où on agit et les catégories ne sont pas les mêmes aux deux niveaux. Je défends la catégorie d'errance comme une catégorie d'analyse, pas comme une catégorie d'action. Il ne faut pas sous-estimer cette difficulté conceptuelle.

La crainte de « l'appel d'air »

On pense par ailleurs ce phénomène comme quelque chose de résiduel, qui dans une société moderne, ne devrait plus exister. Je crois au contraire que si c'est un problème qui dure, c'est

qu'il a une fonction sociale. Il n'est pas là par hasard, il n'est pas là de manière transitoire. Donc c'est la deuxième difficulté, une difficulté politique. Nous commençons là à aborder la question des territoires avec la décentralisation de l'action sociale dans les années 80 et ses interactions avec la territorialisation de l'action publique. A partir du moment où s'enclenche territorialisation de l'action publique, on a une localisation des approches et évidemment des périmètres de compétences. Avec un périmètre, on est dedans ou on est dehors, systématiquement, qui s'articule très bien avec la tendance du : « pas chez moi ». On voit bien comment la question de l'errance résiste, n'est absolument pas compatible avec le mouvement général de territorialisation de l'action publique. Lorsqu'on parle d'effacement du rôle de l'Etat, on voit souvent l'aspect financier et on voit moins son aspect coordonnateur. Et c'est justement ce qui manque souvent sur les questions d'errance, mais je pense que Pascal [Le Rest] en parlera tout à l'heure, c'est en effet la coordination. Donc cet affaiblissement de l'État nous a privés d'un coordinateur sur cette question. Alors qu'une des conditions *sine qua non* d'une politique locale, c'est qu'elle soit coordonnée et ce d'autant plus dans un contexte d'ajustements budgétaires constants. Nous avons donc deux difficultés politiques : « pas chez moi s'il vous plaît », et deuxièmement cela coûte de l'argent.

On peut également ajouter que ce n'est pas valorisant. C'est-à-dire que travailler sur les questions de l'errance n'est pas une ressource politique, on ne fait pas une carrière politique avec ça. On fait une carrière politique avec de la sécurité, avec du développement durable, mais pas avec les questions d'errance. Donc cela constitue aussi un frein pour mettre cette question-là sur l'agenda politique local. Ce n'est pas valorisant et ça déstabilise les stables. C'est-à-dire que quand vous travaillez sur cette question, vous avez la population stable qui vient se plaindre. C'est important de considérer tous ces aspects. Si vous allez à Marseille à la gare Saint-Charles, vous descendez les escaliers et un peu plus loin il y a un accueil de nuit. Il y a tous les soirs bien 150 à 200 personnes qui viennent à l'accueil d'urgence des Petits Frères des Pauvres, et il y a une demande des riverains qu'on cache la file d'attente.

C'est simplement « cachez ces pauvres que je ne saurais voir ». C'est un vrai frein à la politique. Et si du côté de l'action publique on est assez mal outillé pour prendre en compte ces questions, c'est d'autant plus vrai pour les élus locaux qui développent tous cette angoisse du phénomène d'aspiration qui peut se définir ainsi : plus j'agis dans ce phénomène-là, plus les gens en errance viendront ici parce qu'il y a de l'offre. Dans une certaine mesure, ce n'est pas faux. J'ai plusieurs exemples de villes qui ont fait des efforts, je pense à Montauban par exemple, où le maire précédent me disait : « plus je travaille là-dessus, plus les commerçants me disent : « monsieur vous en faites trop », plus les travailleurs sociaux me disent : « vous n'en faites pas assez » et plus les gens en errance me disent « vous ne faites pas ce qu'il faut » En tant que spécialiste, dites-moi ce que je dois faire ? » Je lui ai dit : « continuez dans la même direction ». Il a continué et il a perdu les élections ! Je ne pense pas que ce soit à cause de ça mais il y a vraiment des freins qui sont importants et qu'il faut prendre en considération. Ce phénomène d'aspiration peut se produire et c'est pour ça qu'il faut travailler en coordination. Je pense à Clermont-Ferrand par exemple, qui fait un accueil le midi, il y a facilement 100, 150 personnes qui viennent à midi et les communes à côté ne bougent pas, regardent ailleurs. Il y a donc bien une question d'équité. Je crois que les intercommunalités, tout ce qui est prise en charge transversale de ces questions deviennent alors la bonne échelle.

Mais il faut également considérer cette question des mouvements sur un territoire dans son entièreté, c'est à dire que nous voyons toujours les personnes qui arrivent et jamais celles qui partent. Les élus disent partout : « Les gens arrivent ici parce que c'est une bonne adresse, ils le savent, etc. » sauf que je l'entends partout. Donc je me dis qu'il n'y a pas une corne d'abondance quelque part, une corne d'errance. Personne ne voit l'errant qui s'en va parce qu'il ne vient pas dire : « je m'en vais » mais tout le monde voit celui qui arrive. Il y a donc une illusion d'optique qui surcote celui qui arrive par rapport à celui qui part. Chaque territoire se vit comme étant le réceptacle des publics qui ne seraient pas traités par d'autres. A mon avis c'est une erreur. Et quand on se déplace

sur la France entière on entend ça partout, ce qui est assez intéressant. J'ai beaucoup travaillé dans les Pyrénées-Orientales, Pyrénées-Atlantiques, Tarn et Garonne, Aube, etc., et bien eux voient la France comme un plan incliné où toute la pauvreté roulerait, rebondirait contre les Pyrénées et s'installerait donc dans leurs localités. J'ai entendu des dizaines de fois « mais ils arrivent de Lille, ils arrivent du Nord, mais que les gens du Nord s'en occupent ! ». Il y a donc beaucoup de représentations qui sont fausses. C'est-à-dire qu'on nous explique dans le Sud que ça roule tout le long de la France pour aller chercher du soleil. Quand vous allez à Paris : « mais évidemment c'est la ville centre, tout le monde est là ». Vous allez à Dijon : « on n'est pas loin de la frontière ». Vous allez à Clermont-Ferrand : « on est la ville centre ». Vous allez à Moulins : « vous comprenez ici il y a une tradition ». Vous allez au Puy-en-Velay : « c'est Saint-Jacques de Compostelle ». Ce qui est assez intéressant c'est que chacun rationalise par rapport à son territoire. Et je peux vous dire que c'est bien un phénomène global et général. Ce qui est assez intéressant de souligner par ailleurs, c'est qu'autant on va valoriser la mobilité sur le plan de l'emploi, autant la mobilité est complètement dévalorisée sur le plan de l'errance, des publics dont on parle. Bien sûr il

après il y a des intensités. C'est évident qu'en Seine-Saint-Denis le phénomène est plus intense. Mais je peux vous assurer, que dans les petites communes du Puy-de-Dôme où vous avez des accueils de nuits, toutes les nuits il y a 10, 15 personnes dont des jeunes qui sont là.

Pour revenir à ce que je disais tout à l'heure, l'errance relève plutôt à mes yeux d'une catégorie d'analyse plutôt que d'une catégorie d'action et je ne crois pas que l'errance puisse faire l'objet d'une politique publique. Ce n'est pas une catégorie l'action publique. C'est un objet d'analyse, mais c'est aussi un objet de sollicitude. On renvoie d'ailleurs assez vite la question de l'errance dans le champ du caritatif : restos du cœur etc. Les catégories de politiques publiques ou d'actions publiques qui sont, à mon sens, opérantes concernent les politiques d'hébergement, les politiques d'accompagnement, les politiques de considération, les politiques de soins. Je crois qu'il faut être capable de transformer cette catégorie d'errance en catégories d'actions publiques qui soient plus resserrées et qui soient compatibles avec nos référentiels d'actions publiques. Merci de votre attention.

La problématique de l'errance dans les enjeux des politiques publiques

Pascal Le Rest, Ethnologue.

Compte tenu des précédentes interventions, je souhaite introduire mon propos en considérant l'errance dans la dynamique de la *glocalisation*. Ce terme barbare est formé de deux mots : la

globalisation d'un côté, et la localisation de l'autre. La globalisation concerne l'économie et les échanges de biens qui transitent notamment par des grandes places boursières sur la planète et qui

fait face à la localisation des personnes. Celles-ci sont dans l'incapacité de faire autrement que d'être localisées à un endroit donné et de façon très précise. Il y a donc là donc là une double dynamique (globalisation et localisation) et un mouvement selon deux sens contraires (mobilité dans l'un et fixation dans l'autre). L'errance représente ainsi une des manifestations des effets de la globalisation économique imposée à des territoires locaux et ce sont évidemment les personnes les plus fragiles sur le plan économique qui vont être les victimes de cette problématique de l'errance. Il faudrait d'ailleurs différencier errance et itinérance, parce que nous avons abordé des points qui, à mon avis, renvoient plus à l'itinérance qu'à l'errance. Pour moi, l'itinérance est institutionnelle et renvoie à la mise en mouvement de personnes d'institution en institution et aux procédures du travail social qui favorisent la capacité d'actionner des prestations. L'errance concerne plutôt la symbolisation de pratiques humaines qui se situent en dehors des prises en charge institutionnelles.

Le contexte d'une économie globale

En fait, dans le cadre de la globalisation de l'économie, donc dans notre monde libéral qui dépasse nos frontières hexagonales, on assiste aux reflux de populations qui sont indésirables, et ce à toutes les échelles territoriales. Les migrations se réalisent à la fois au niveau international, au niveau hexagonal, mais aussi intra-régional, départemental, voire même communal. Si les espaces sont ouverts aujourd'hui, le pouvoir politique (étatique ou des collectivités territoriales) démultiplie les stratégies (réglementaires, législatives, répressives ou coercitives) de manière à éviter que les personnes indésirables puissent être localisées. Elles peuvent circuler dans des espaces ouverts à condition de ne pas avoir la capacité de se localiser. Car se localiser, c'est avoir la possibilité d'ouverture de droits sociaux. Or, un des grands enjeux aujourd'hui, c'est de faire en sorte que les personnes indésirables ne puissent pas bénéficier de prestations sociales. Vous avez donc d'un côté les personnes dans l'espace social qui ont une capacité d'échanges de

biens : biens économiques, sexués, symboliques et les autres, dont les errants. Avec tout ce que cela véhicule de difficultés aussi sur le plan de la santé, de l'hygiène, etc. Evidemment, pour le travail social, il y a une difficulté majeure. Comment faire pour pouvoir prendre en charge des personnes qui ne sont pas localisables ? Les dispositifs des politiques publiques ont été pensés dans l'après-guerre à un moment particulier où l'État nation prend en charge et peut prendre en charge des questions de politique économique. Aujourd'hui, nous assistons à une dissociation des champs de l'économie et du politique. Le champ de l'économie n'est plus du tout un domaine relevant de la compétence des États nations qui l'ont abandonné aux lois du marché (les places boursières et les multinationales). Les États nations se contentent du champ politique, réduit à des missions régaliennes (sécurité intérieure, justice, éducation, cohésion sociale). Mais, dans le grand jeu des échanges, contrairement à ce qui se passe dans les délocalisations d'entreprises françaises vers l'Asie, par exemple, les personnes réelles, physiques, qui appartenaient à ces entreprises (comme ouvriers ou employés) avant de sombrer dans une situation d'errance et de se retrouver délocalisées, sans point géographique fixe, ne représentent plus rien dans le grand marché des échanges.

L'errance des jeunes, entre désaffiliation et pression de l'emploi

L'errance et l'itinérance sont deux problématiques nouvelles qui interrogent l'action sociale, les professionnels, mais aussi et surtout les élus. En effet, aujourd'hui il n'y a pas de moyens financiers spécifiques attribués par l'Etat pour répondre à cette question sociale majeure qui est celle de l'errance des jeunes de 16 à 25 ans.

Quand on parle des jeunes, il faut définir en fait des typologies de publics. Parler de jeunes en errance n'est ni suffisant ni satisfaisant pour comprendre ce qui se trame derrière la notion. Les publics de jeunes en situation d'errance ou d'itinérance, ce sont des jeunes qui ont vécu un parcours complexe, avant d'être lâchés dans l'espace social à l'âge de 18 ans. Aujourd'hui, les

contrats jeunes majeurs ne figurent plus que sur le papier dans bien des départements ! On peut dire que ces jeunes sont désaffiliés au sens employé par Robert Castel, victimes en quelque sorte de familles qui ont été à un moment donné décomposées avant d'être re-composées. Ce sont des jeunes qui sont issus aussi des classes sociales ouvrières et employées, où travailler représente, historiquement, une nécessité qui se traduit par une pression sociale majeure lorsqu'on atteint 18 ans. Leurs parents sont souvent porteurs de représentations sociales d'une époque révolue et ont du mal à considérer qu'aujourd'hui nous vivons dans un monde où l'emploi ne se partage pas de façon aussi simple que dans les années 1970 ou encore 1980. La question de la toxicomanie est également fortement associée à l'errance de jeunes qui, de consommation en consommation, finissent par être enrôlés aussi dans des questions de trafic. Vous êtes, je crois, bien placés pour le savoir ici à Saint-Denis.

Dans le contexte que je profile, les institutions traditionnelles du travail social sont bien sûr mises à mal. Elles le sont d'autant plus qu'il n'y a pas de commande publique pour intervenir en direction de ces jeunes. Bien sûr, vous, vous voyez les problématiques qui s'opèrent sur les territoires. Mais les élus qui élaborent, qui architecturent les politiques publiques n'ont ni la capacité de penser cette problématique ni la volonté, au niveau national en tout cas, de déployer des moyens financiers pour répondre aux enjeux qui se donnent à lire.

Exemple d'un protocole de collaboration : la mise en commun de moyens pour un accueil de jeunes en situation d'errance

Quelles que soient les réalités sociopolitiques, économiques, idéologiques, il est impératif que les institutions puissent coordonner leurs efforts pour penser, élaborer et produire des réponses adéquates aux problèmes d'errance et d'itinérance des jeunes, entre maisons départementales des solidarités (MDS, anciennes unités d'actions

sociales), missions locales et équipes de prévention spécialisées. Je voudrais ainsi évoquer l'exemple de territoires où des protocoles de collaboration ont été pensés, notamment celui entre les MDS du département de Seine-et-Marne et les acteurs du territoire de l'agglomération de Chelles.

Un protocole de collaboration a donc été signé pour travailler sur cette question de l'errance des jeunes adultes sur le territoire de l'agglomération chelloise. Ce protocole est l'aboutissement d'un processus qui a démarré par l'inscription, dans le cadre du contrat d'objectif de l'équipe de prévention spécialisée, de la volonté politique de travailler sur un diagnostic partagé. Suite à cette étape, le chef de service de cette équipe a piloté le protocole fédérant les énergies et permettant d'aller vers des réponses coordonnées. Je n'ai pas le temps de développer, mais je vais quand même donner un exemple de co-construction. Il s'agit d'un hébergement transitoire que les acteurs de terrain ont appelé H2I, H2I comme hébergement intermédiaire d'insertion. Devant le constat partagé par l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils ne disposaient d'aucuns moyens supplémentaires pour développer une action, ils ont mis en commun ceux dont ils disposaient. Le CHU, les CHRS, les assistants sociaux, les éducateurs de rue etc. ces différents acteurs ont mis ensemble les moyens dont ils disposaient pour concevoir une réponse à certains profils de jeunes en situation d'errance. Je rejoins ce que vous disiez tout à l'heure, à savoir que là aussi il faut opérer des choix en fonction des publics. On ne va pas créer des moyens nouveaux sans réfléchir en direction de qui ces moyens vont être utilisés. Donc là la question a été de pouvoir mettre en œuvre un hébergement transitoire de longue durée pour des jeunes qui n'étaient pas trop loin de l'emploi, pas trop éloignés de l'emploi, qui avaient une qualification professionnelle et que l'on pouvait emmener vers une insertion sociale et professionnelle durable. Ça a été le premier objectif. Il y a eu également quelques places pour des jeunes mères avec enfants en attente d'une place en CHRS. Le propre des dispositifs étant d'être embouteillés, il a fallu trouver des solutions de transition pour gérer néanmoins des problématiques visibles sur le territoire par les acteurs sociaux même si elles ne

sont pas considérées par les élus. Ces moyens partagés sont évidemment complexes à mettre en œuvre. Cela implique une volonté de l'ensemble des partenaires, cela nécessite également de passer du temps dans des instances de concertation, et suppose aussi du temps investi pour la communication en direction des élus, qui ne sont pas forcément favorables, notamment pour les raisons qu'évoquait aussi Gilbert Berlioz.

Sur la ville de Chelles, le sentiment régnait que le traitement de cette question de l'errance des jeunes sur le territoire allait amorcer une pompe et favoriser la concentration des jeunes sur la ville. Il a fallu faire un travail de terrain pour tenter de convaincre et de penser les questions non seulement à l'échelle de la ville, mais aussi à l'échelle de l'intercommunalité et plus largement à l'échelle du département.

Des jeunes acteurs d'un projet de camping social

Le deuxième exemple que je souhaitais vous exposer concerne le projet sur lequel nous sommes en train de travailler aujourd'hui, c'est-à-dire l'élaboration d'un camping social. Nous sommes au début de ce projet, dans une phase où nous parlons avec des partenaires issus de plusieurs champs : le champ de l'insertion sociale, mais également de l'insertion professionnelle. Le but est de convaincre les élus du département d'élaborer sur une aire géographique qui reste encore à penser, un camping dont les jeunes de 18 à 25 ans seraient les co-constructeurs. Ce projet est global : il s'agit d'abord d'élaborer le camping, de créer l'espace en lui-même, de créer les chalets voire les mobil homes qui serviraient d'hébergement transitoire pour ces jeunes. Ce qui est important, c'est de faire entrer ces jeunes comme des partenaires dans l'élaboration du projet lui-même.

À la faveur de ce projet, il s'agit de permettre aux jeunes d'aller vers l'acquisition de compétences en termes de gestion d'espace vert, de filière bois, de filière drainage des eaux pluviales, filière plomberie, électricité, etc., tous les métiers qui sont en relation avec l'habitat léger que représentent aussi bien les chalets que les mobil homes. Bien sûr un projet de ce type nécessite de travailler avec les missions locales, les PAIO, de travailler

avec les centres de formation professionnelle. C'est un projet d'ampleur, c'est un projet qui nécessite également un portage politique très fort parce qu'il faut quand même pouvoir actionner un certain nombre d'enveloppes. L'intérêt est bien de faire en sorte que les jeunes soient non seulement les bénéficiaires d'un projet qu'ils co-réaliseront, mais qu'ils soient aussi les promoteurs d'une action sociale bénéficiant à terme à d'autres qu'eux-mêmes.

C'est quelque chose que nous avons déjà réalisé, en emmenant 8 jeunes de 18 à 25 ans en situation d'errance au Sénégal. Ils ont créé un réfectoire pour les enfants des rues de Dakar. Pendant un chantier éducatif qui a duré plusieurs semaines, ils ont pu d'abord prendre la mesure de ce qu'était la problématique de l'errance dans un autre continent. Ils ont dans le même temps pu acquérir des technicités, des compétences professionnelles qui leur ont permis à leur retour, pour certains d'entre eux du moins, de trouver des emplois en CDD. Nous avons impliqué bien sûr en amont les élus de l'intercommunalité et fait en sorte que s'ils étaient porteurs du projet, qu'ils puissent ensuite aussi permettre aux jeunes d'avoir les moyens de s'insérer professionnellement à leur retour en France. Donc les élus ont joué le jeu et pour 4 d'entre eux, il y a eu des solutions qui ont été hautement bénéfiques, sans parler de la question de l'estime de soi.

Quand on parle de la question du traitement de la problématique de l'errance, il ne s'agit pas simplement de trouver un toit. C'est aussi l'estime de soi qu'il s'agit de rétablir et les moyens par lesquels on donne à ces jeunes une possibilité de se construire une place dans le monde. Pas forcément dans le département ou dans la ville où on travaille avec eux, mais une place dans le monde, une place qui leur prouve que le monde est de nature à leur permettre de construire une vie.

Débat

Françoise Carion, directrice de l'association ALJM (Accueil logement

jeunes mères)

Je voudrais réagir à la dernière intervention. Les expériences qui sont données sont très intéressantes car elles font intervenir plusieurs acteurs dans un projet commun et en vue d'un objectif à long terme. Par contre, la première partie de votre exposé me pose question, sur le fait de dire qu'il faut que nous mutualisons nos moyens. Cela signifie faire toujours mieux avec des moyens constants. Je trouve que c'est dangereux à notre époque parce que c'est toujours ce qu'on demande aux associations, de s'adapter à des publics qui sont de plus en plus en difficulté avec les mêmes moyens. Concernant l'exemple que vous citez sur le CHRS et les missions locales, on peut dire que l'intérêt de ce projet est qu'il est particulièrement adapté aux jeunes pour lesquels vous l'avez fait. Par contre, s'il n'y a pas de moyens supplémentaires et s'il n'y a pas création de places supplémentaires, on peut se dire que c'est au détriment des publics que ce CHRS recevait.

Je crois qu'il faut quand même qu'on veille à ne pas toujours se laisser culpabiliser, parce que moi j'en ai un peu marre. C'est toujours pareil : c'est le chômeur qui ne veut pas travailler, ce n'est pas qu'il n'y a pas de boulot pour tout le monde. La personne qui est dans le CHRS c'est qu'elle ne veut pas s'insérer dans un appartement, ce n'est pas qu'il n'y a pas de logement pour tout le monde. Je trouve qu'il faut quand même qu'on fasse attention. Ces expériences sont très intéressantes et je pense qu'on pourrait avoir d'autres exemples sur le territoire qui fonctionnent comme ça. Mais attention, Si on ne demande pas de moyens supplémentaires, cela peut vouloir dire qu'on avait énormément de moyens auparavant. Excusez-moi, mais ça fait quand même un certain nombre d'années que nos budgets baissent et que nous avons à peine les moyens de faire ce qu'on faisait il y a 10 ans, à l'époque avec des publics beaucoup moins en difficulté. Regrouper les acteurs pour coûter moins cher, il faut faire attention.

Marine Lelong, éducatrice à l'association Proses (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des

risques pour les usagers de drogue)

Nous sommes une structure médicale inscrite au code de la santé publique, donc dans un cadre légal qui est reconnu pour les missions pour lesquelles nous sommes mandatés. Nous sommes localisés au niveau du boulevard Carnot.

Sur le rapport entre territoire et errance et sur le fait que vous parliez aussi de chantiers éducatifs par rapport aux jeunes, je voulais interroger le fait que le public qu'on accompagne et qu'on accueille aujourd'hui, qui est usager de drogues, est peu ou pas du tout pris en considération dans les structures d'accueil et d'hébergement. Je voudrais insister sur ce que vous disiez par rapport à la localisation des approches parce que je crois vraiment qu'il y a des besoins criants à Saint-Denis. La situation est prégnante, concernant l'usage de drogues sur Saint-Denis et notamment dans le quartier de la gare et sur le boulevard. Il y a vraiment des choses à travailler au niveau local. Je voulais insister sur le fait que ce public là existe aussi et qu'il était très en marge, très exclu, en grande souffrance et aussi en situation de grande errance. Vous parliez de mouvement et je pense que le mouvement doit aussi exister au niveau local et notamment par le biais des interactions au niveau du monde associatif.

Fabienne Soulas, Maire - adjointe déléguée aux solidarités et au développement social, au droit des femmes,

Avant-hier soir nous avons eu l'assassinat d'une femme dans le cadre de violences conjugales, donc je suis un peu préoccupée par ce sujet en ce moment mais je souhaitais dire quelques mots avant de devoir vous quitter.

Il me paraît important de resituer ce qu'est cet après-midi et quel est son sens, du moins pour moi. Je crois que la ville de Saint-Denis a fait preuve depuis de longues années d'une volonté politique de travailler sur ces questions, sur les questions de la précarité, de l'exclusion. Certainement pas toujours en étant les meilleurs, nous sommes loin d'être parfaits, mais il y avait cette volonté de prendre en compte cette question

et d'avancer dans ce sens. C'est pour ça qu'a été créée la maison de la solidarité, mais je ne referai pas toute l'histoire.

Nous sommes aujourd'hui à un carrefour où nous avons pris conscience que les outils que nous avons mis en place, nos propres outils ou les outils communs, les collaborations que nous essayons de nouer sur ce territoire aujourd'hui, ne répondent plus à la réalité du terrain et à l'ampleur de la situation.

La réflexion que nous menons aujourd'hui contribue pour moi à la nécessité de nous réinterroger sur la manière dont on peut travailler différemment cette question, sur les apports que nous pouvons mobiliser collectivement pour avancer ensuite sur l'ensemble de ces questions.

Monsieur Berlioz, j'ai été très intéressée par votre propos sur, notamment, la nécessité de dissocier la réflexion sur l'errance et les moyens d'actions. Tout ce que vous avez dit autour de cette idée, est une vraie piste de réflexion, et pour nous de travail dans les mois qui viennent. Ce sont des éléments très concrets de réappropriation de la question qui vont, je pense, nous permettre de la retravailler de manière un peu plus concrète à partir d'un cadre différent. J'ai été extrêmement intéressée par tout ce que vous avez pu dire et je pense que ça pourrait être très utile à beaucoup de professionnels qui aujourd'hui sont dans la salle, qui travaillent directement sur cette question ou de manière plus occasionnelle et avec qui nous les élus de la ville, nous sommes en relation sur une question ou une autre.

Sur la question du partage et de mise en commun, je crois que sur ce territoire ce n'est pas quelque chose de nouveau. Nous avons beaucoup travaillé sur ces questions et nous continuons. Un certain nombre d'outils sont nés de cette volonté de partage, de travail en commun entre les structures municipales, des structures associatives ou d'autres institutions. Le plan local de solidarité en est un exemple, mais nous en avons beaucoup d'autres. Par exemple en direction des jeunes, on pourrait évoquer le dispositif que nous avons mis en place « Atout Jeunes », qui est certes très modeste, mais qui vise à travailler dans la globalité en accompagnement des jeunes qui restent acteurs de leur projet. Cet outil est mis en place

par un partenariat entre la Ville, à travers sa Direction de la jeunesse, le CCAS, l'association de prévention Canal, la mission insertion, etc. Ce travail multi partenarial sur l'ensemble des questions qui sont évoquées autour de l'errance et des publics est donc une pratique ancrée ici et une volonté politique sans cesse réaffirmée. Ce que je ressens sur ce que j'ai pu entendre cet après-midi, c'est bien qu'il s'agit de se replacer dans le cadre théorique qui a été évoqué tout à l'heure. Et à partir de nos expériences singulières ou de nos expériences communes, de reconfigurer nos dispositifs, de les renouveler, de remixer un certain nombre de choses, de manière à pouvoir avancer davantage, innover, mieux se coordonner. Avec toujours la volonté de ne pas occulter les problèmes, de ne pas les repousser, mais au contraire de les prendre à bras le corps et de trouver tous ensemble les solutions, ou du moins les propositions qui conduisent à l'amélioration de la situation des publics.

Pour terminer, je souhaite également insister sur le fait que c'est aussi à partir de réflexions comme aujourd'hui et d'autres réflexions que nous travaillons à construire notre politique d'intervention auprès de l'ensemble des publics les plus précarisés ou les plus touchés par la crise et de manière plus globale, la politique sociale de la ville de Saint-Denis et du CCAS.

Patrick Vassallo, conseiller municipal délégué à l'égalité des droits, aux services publics, aux prestations administratives et aux temps de la ville.

Je partage complètement ce que vient de dire Fabienne Soulas et je souhaite revenir sur la question des publics en errance et sur le débat qu'il y a eu concernant les attaches, les ancrages, qui renvoie à plusieurs figures de ce que sont les personnes en errance. Je pense que cela renvoie aussi à la question des représentations. Ça a été évoqué, et cela vaut pour l'errance comme pour la prostitution, cela vient toujours d'ailleurs. Sauf que l'un des phénomènes qui se développent énormément à Saint-Denis, celui des jeunes qui dorment en bas de l'escalier ou dans les caves de

leur quartier, concerne nos jeunes. Ce sont *nos* mômes. Ceux qui se droguent, ce sont nos mômes. Dire cela pose, notamment politiquement, la question tout à fait autrement. Il ne s'agit plus de se demander : « va-t-on accueillir toute la misère du monde ? » mais de se poser la question de l'état de délitement de notre vivre - ensemble et de notre culture sociale. Le débat politique, très concrètement, sur l'ensemble de ces questions est bien posé ainsi. Je prends juste deux exemples, le premier concerne les usagers de drogues pour lesquels des réponses sont travaillées aujourd'hui. Il faut signaler que ce travail a été rude et compliqué et qu'il n'y a pas que des raisons techniques ou financières pour expliquer la difficulté de travailler cette problématique. Il y avait de vraies raisons politiques, y compris un vrai refus de traiter cette question qui heurtait l'approche visant à s'occuper exclusivement justement, de *nos* populations. Deuxième exemple, Monsieur le préfet a décidé d'éradiquer l'ensemble des bidonvilles de Roms. Seulement, il y a deux choses qui ne le préoccupent absolument pas dans cette affaire, et qui doivent préoccuper la municipalité, c'est qu'une bonne partie des enfants qui sont expulsés vers la Roumanie sont scolarisés en France parfois depuis plus d'une année scolaire. Et pire encore, parmi ceux qui sont expulsés, ou qui seraient expulsables, il y a des adolescents et des adolescentes qui sont nés à Saint-Denis, qui sont roms, mais qui sont nés à Saint-Denis, qui ont 16 ans, 17 ans. Je trouve que c'est assez symptomatique du développement d'une politique d'exclusion à l'opposé d'une politique de construction du vivre ensemble et du lien social. Je le dis tranquillement comme je l'ai dit à Monsieur le préfet il y a quelques semaines.

Deuxième élément qui me paraît important à prendre en considération dans ce qu'on désigne par errance, c'est la question des mobilités des salariés. Il y a un rapport du conseil de l'emploi, mais également plusieurs études parues très récemment sur l'Île-de-France sur cette question. Par rapport à d'autres grandes villes, nous avons un taux important, de 30 %, de la population qui vit et qui travaille à Saint-Denis. Mais pour la grande majorité des gens, il n'en demeure pas moins que la mobilité est extrêmement importante. Parfois, les gens mettent plus de temps pour aller travailler

que pour travailler. La femme de ménage qui va travailler au techno centre, après Sartrouville chez Renault ou à Corbeille Essonne, pour peu qu'elle travaille une vingtaine d'heures par semaine, elle passe plus de temps dans les transports...

Le troisième aspect que je voudrais soulever, c'est l'affaîsissement assez notoire du niveau de revenus. Il n'y a pas qu'à La Poste qu'on retrouve des salariés contractuels en grande difficulté. Nous savons également que quelques salariés de la mairie dorment dans les vestiaires des gymnases par exemple. Voici des éléments importants qui indiquent que l'errance s'installe dans la banalité terrible de ce qu'est aujourd'hui la pauvreté au travail. Je rappelle quand même qu'en France globalement, sept millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Et je pense que ni Emmaüs ni ATD quart monde me démentiront, mais à peu près autant sont, soit du point de vue du travail ou du logement, dans des situations de grande précarité. Je n'insiste pas plus, mais je pense que nous avons intérêt à bien considérer cette situation, d'autant plus que la quasi-totalité des dispositifs qui existent aujourd'hui n'ont pas été conçus pour être des dispositifs de masse. Ils ont été conçus comme des dispositifs d'urgences, ils ont été conçus comme des dispositifs segmentés, catégorisés. Nous connaissons donc un vrai problème aujourd'hui, nous devons inventer ou transformer ces dispositifs pour en faire des dispositifs de masse dès lors que nous sommes face à une pauvreté de masse ou à une errance de masse aujourd'hui en Seine-Saint-Denis. Dans le même temps, cela renvoie au débat de fond concernant l'insertion, entre ce qui relève de l'occupationnel et ce qui relève de la transformation des situations par la construction de chemins durables, pérennes. On a eu et on a encore des débats forts autour de l'idée que des personnes ont trop éloignées de l'emploi. Mais est-ce que ce n'est pas la société qui est trop éloignée aujourd'hui de bon nombre de nos concitoyens et de nos administrés ? J'aurais tendance comme élu à penser ça.

Dernier point, je partage assez les interrogations concernant sur la question de la transversalité des moyens et de leur mutualisation. Nous avons effectivement un vrai travail à mener sur la

transversalité des politiques et des interventions. Mais si faire vivre cette transversalité revient juste à partager les moyens, nous partagerons juste les réductions des moyens. Il y a une tendance lourde qui tend à segmenter les débats entre ce qui se décide au sommet, entre l'État et le FMI par exemple, et ce qui se gère localement par les professionnels et les élus locaux, et notamment la casse sociale. Je veux bien qu'on augmente les impôts dans les départements, dans les régions et dans les villes de 10% tous les ans, mais il y a un moment où cette évolution rencontre des limites, et sur la forme et sur le fond.

Ces remarques n'empêchent pas bien sûr de continuer, comme nous le faisons aujourd'hui, à d'abord travailler ensemble, ensuite d'être intelligent ensemble, ce qui fait déjà deux bonnes raisons d'être là ! Par ailleurs, et sans en faire des modèles, je pense à des actions comme Atout Jeunes, qui probablement nous indiquent comment, dans le respect des compétences, des moyens et des spécialités de chacun, il est possible de trouver, peut-être pas des solutions, mais en tout cas des avancées, et ce n'est déjà pas mal.

Virginie Le Torrec, Maire - adjointe déléguée à la santé

Je voulais juste dire un petit mot sur la manière dont en tant qu'élue en charge de la santé je compte m'appuyer sur cet après-midi. Ce qui m'importe en effet, c'est de m'interroger sur la manière dont on peut s'appuyer sur une démarche d'observation et d'analyse des territoires pour construire localement. Je l'ai dit tout à l'heure, mais j'insiste de nouveau sur l'importance du travail partenarial à mener avec l'État, les associations, les services publics..., dans cette transversalité de questionnement et d'actions et pas seulement de moyens. Comment construit-on collectivement des dispositifs qui localement ont un sens ? Ce qui m'importe c'est qu'à partir de cette journée, nous puissions aller plus loin dans la compréhension des formes d'errance sur ce territoire, parce qu'elles sont exemplaires de l'évolution de l'errance à l'échelle du pays.

Ce qui se passe ici se passe ailleurs, Saint-Denis n'est pas un réceptacle, cela a été très bien dit tout à l'heure. Nous représentons un territoire qui est

particulièrement exemplaire d'évolutions plus globales de la précarité et de la pauvreté. Ce qui m'importe c'est que nous allions plus loin aussi dans l'analyse, même critique, des modes d'intervention publics, concernant l'action sociale évidemment, mais également l'action publique de manière plus générale. Nous sommes tous conscients d'être face à des usures, face à des formes de routine professionnelle, face à des impasses. Nous ne partons plus des besoins des publics, mais des difficultés de résolution des problèmes que nous rencontrons dans l'action quotidienne. En tant qu'élus, nous avons la responsabilité de remettre cela en cause, même si parfois cela ne se passe pas sans heurt. Un temps de construction collective doit donc s'ouvrir car sinon, chacun continuera à se replier sur ses propres difficultés et nous restons finalement dans des logiques de niches spécifiques mises bout à bout.

Sur le champ de la santé, je suis particulièrement interpellée par les liens entre précarité, bien-être et santé mentale. Poser la question sous cet angle global peut déranger un certain nombre de pratiques, dans la mesure où nous pouvons pointer ainsi le fait qu'un certain nombre de personnes se retrouvent dans les interstices entre les dispositifs. Les jeunes par exemple, ou les usagers de crack et puis des publics qui en apparence sont moins difficiles, comme les femmes seules avec enfants, sont des publics qui tombent entre les mailles du filet et ne nous devons pas nous y résoudre.

Cette distinction faite entre l'errance comme catégorie d'analyse et non pas comme catégorie d'action est très intéressante. Cela nous permet de parler ensemble d'un même phénomène pour ensuite que chacun s'approprie la question et fasse évoluer chacun de nos dispositifs d'accompagnement. Pour moi c'est un phénomène social composite et évolutif. J'aimerais en sortant d'ici trouver un moyen pour faire place dans nos accompagnements à ces publics désaffiliés, dans un esprit de droit commun, et non pas pour les enfermer dans un dispositif spécifique. Pour une famille en errance, il faut faire en sorte que cette errance n'affecte pas durablement la famille, en affectant la scolarisation des enfants par exemple,

en déstabilisant de manière très durable la construction familiale et celle des individus. Notre responsabilité est de faire en sorte que dans nos politiques de droit commun, dans le fonctionnement de l'école, dans le rapport au travail, nous prenions en considération la difficulté supplémentaire que représente l'errance. Nous ne le faisons pas toujours. Alors, cela peut recouvrir des choses très simples. Quand ¼ de l'habitat privé ancien est insalubre et/ou surpeuplé, on peut s'attendre à ce que beaucoup d'enfants ne puissent pas faire leurs devoirs chez eux le soir. Travailler sur l'errance, est-ce que ça ne signifie pas justement penser à des espaces d'étude, adapter par exemple le fonctionnement de nos antennes jeunesse. Cela ne veut pas dire qu'on crée un appel d'air, cela signifie que nous sommes dans une démarche pragmatique qui vise, concrètement, à maintenir le lien avec l'école, en créant les conditions nécessaires à l'étude.

L'errance nous interroge ainsi sur le développement de démarches permettant d'aller vers les personnes, par exemple par des unités mobiles, et notamment dans le champ de la psychiatrie. Le rapport Girard montre bien les effets de l'errance sur le psychisme, et inversement combien il y a souvent des difficultés psychiques avant l'entrée dans l'errance. Il y a donc beaucoup de choses à travailler mais il y a aussi dans ce pays aussi des décennies d'expériences de travail sur l'errance. Mon histoire professionnelle comprend un passage par Emmaüs et je vais nécessairement prôner le principe de la désillusion enthousiaste, principe cher à l'Abbé Pierre, et qui dit bien que c'est l'alliance entre la désespérance et le refus de ne pas agir qui permet d'avancer.

Monique Lejeune, Maire - adjointe déléguée au logement

Je me sens parfois avoir la mauvaise étiquette parce que, bien sûr, il n'y a pas assez de logements face aux besoins, même si la Ville de Saint-Denis n'a pas à rougir de son engagement dans le logement social. Nous construisons toujours beaucoup. Aujourd'hui, quand je vois le public qu'a réuni cet après-midi, je trouve qu'il est important de se dire que nous ne sommes pas

seuls face à des problèmes qui nous paraissent parfois insurmontables. Je reçois énormément de personnes, et même si je ne peux pas donner de logement, je peux au moins écouter les gens, ce qui constitue déjà une soupape. Je voudrais également insister sur la difficulté actuelle des sorties de résidence, qui empêche que d'autres personnes puissent en bénéficier.

Par rapport à la difficulté de travailler l'accompagnement des populations toxicomanes, nous avons eu de graves problèmes à la Plaine il y a quelques années, et ça a été très difficile de pouvoir faire entendre aux habitants, dans les réunions Démarche quartier, qu'il fallait des emplacements, tout simplement pour pouvoir poser des stéribox. Donc nous mettions des stéribox qui la plupart du temps étaient enlevés car on ne voulait pas voir le problème. Je pense que c'est ce qui se passe avec l'errance également. Cela nous renvoie une image que nous ne voulons pas voir parce que susceptible malgré tout de toucher tout le monde.

Pour être une dionysienne de longue date, je peux témoigner de l'évolution de la situation. Je reçois de plus en plus de travailleurs pauvres qui vivent dehors, ou des jeunes qui dorment dans leur voiture. Je suis souvent interpellée par Canal [association de prévention spécialisée] aussi. Je dois également parler du travail que nous menons avec les bailleurs sociaux qui resserrent de plus en plus les cadres permettant d'entrer dans le logement social. Mais dans ce contexte, lorsque avec Betty Some [responsable du plan local de solidarité] nous arrivons à sortir quelqu'un de l'errance et bien nous sommes modestement très contentes. IL ne faut pas baisser les bras.

Martine Perez, Directrice- adjointe de l'association de prévention spécialisée Canal

J'entends bien la volonté réaffirmée des élus de réfléchir et de travailler ensemble et je voulais en profiter pour parler de Eva, qui est une structure qui a vécu longtemps sur cette ville, qui était une structure de la PJJ. Même si cette structure n'était pas destinée spécifiquement à une population en

errance, elle accueillait beaucoup de jeunes femmes, de jeunes filles, dans une démarche de prévention très concrète et opérationnelle. Nous sommes très intéressés pour travailler avec vous, associations et services de la Ville, pour voir comment un tel accueil peut de nouveau être présent à Saint-Denis.

En ce qui concerne la prévention spécialisée et Canal, nous commençons nos deuxièmes contrats d'objectifs et donc effectivement, je pense que l'errance est un point que nous allons maintenir, suite au travail qu'on a déjà entamé depuis 2000. Canal est né en 1998, nous avons commencé à travailler sur ces problématiques en 2000, donc effectivement nous allons continuer à travailler sur des diagnostics partagés avec les services de la ville et les autres acteurs locaux.

Isabelle Maillard, sociologue, post-doctorante au Cermes3 - Equipe Cesames.

Je voulais juste soulever deux choses. On parle de l'errance des jeunes et donc évidemment de ce qu'on peut faire quand on est confronté à cette problématique, mais il me semble que nous pouvons réfléchir également à comment on peut agir en amont de cette problématique. Cela nous renvoie aux questions de prévention de la déscolarisation notamment, et de bien d'autres problématiques. Mais plus largement, il me semble que nous devons interroger également la place qui est accordée à la jeunesse globalement en France et dans la société française. Cela mériterait je pense une réflexion très approfondie.

La deuxième chose que je voulais soulever, c'est que pour les publics en errance, la vie dehors est forcément très difficile. Ils sont confrontés à des formes de violence très lourdes et à la nécessité de trouver des ressources, des moyens pour survivre. Les squats apparaissent alors comme un mode d'organisation très important pour ces personnes. Ils remplissent diverses fonctions, notamment celle d'être un espace refuge où elles peuvent se poser, récupérer, se reconstituer des ressources. Dans quelle mesure ne faudrait-il pas d'une certaine manière accorder du crédit à l'organisation des squats ? Et, pourquoi pas,

examiner la manière dont on pourrait soutenir certaines formes d'organisation, notamment celles qui privilégient des approches communautaires et des organisations de type démocratie participative ?

Pascal Le Rest, ethnologue,

Dans mon intervention, j'ai cherché à penser la problématique de l'errance dans un contexte libéral qui, effectivement, ne formule aucune politique de la jeunesse au niveau national, et qui laisse en fait aux collectivités territoriales le soin de formuler ou non une politique de la jeunesse. Par rapport au débat et à vos réactions, ce sur quoi je souhaite insister c'est sur la nécessité d'un cadrage, d'un pilotage, d'une coordination, nécessaire pour toute démarche partenariale. Cela suppose évidemment une volonté politique affirmée. Il se trouve que nous avons la chance d'être ici à la fois dans un département et dans une ville qui prennent des positions affirmées en la matière, avec des élus qui ont réaffirmé leur engagement et leur désir de penser une architecture pour l'action. Ce n'est pas le cas de tous les départements et de toutes les villes. Mais cela suppose également un engagement fort des directions administratives. Les directions des structures, des institutions doivent être partie prenante pour être capable de modifier quelque peu les curseurs. Alors comment ? Comment est-ce qu'on fait autrement ? De mon point de vue, aujourd'hui, le travail social fait trop d'accompagnement individuel. Compte-tenu de l'inflation des difficultés qui s'expriment sur les territoires, il faudra, et c'est d'ailleurs un rapport de l'IGAS [inspection générale des affaires sociales] qui le dit, il faudra aller beaucoup plus vers des actions collectives. Lorsque je parlais de chantiers éducatifs, c'est une direction. Il y en a d'autres. Quelqu'un vient d'évoquer la question de mode de fonctionnement démocratique et participatif, oui il y a des choses à penser du côté des acteurs, et considérer aussi ceux qu'on appelait des usagers comme des acteurs potentiels, ça fait partie peut-être aussi des solutions qui sont envisageables. Enfin la question de fond va être celle de la synergie entre les acteurs politiques, les institutions d'action sociale et bien sûr dans ces institutions les acteurs de terrain, les

professionnels, que vous êtes. On ne peut pas y échapper, surtout, vous l'avez précisé, dans le contexte de restriction budgétaire qui est le nôtre. On ne peut pas travailler autrement et en même temps être au plus près des réponses sociales nécessaires en fonction des problématiques qui s'expriment sans être en capacité de communiquer correctement avec les professionnels qui interviennent auprès de publics qui sont en grande difficulté sociale, qui sont démunis et qui font aussi parfois preuves du coup de violence. Il faut considérer qu'il y a un certain nombre de feed-back négatifs dont les professionnels sont les victimes aussi. Donc cela nécessite de travailler à une synergie globale pour pouvoir refonder des politiques d'actions sociales. Mais ça ne peut se faire que dans une bonne intelligence et à tous les échelons.

Gilbert Berlioz, consultant

Quelques mots également sinon pour conclure, du point pour revenir sur quelques points. Pour reprendre la question de l'auto-organisation des squats, il y a déjà des expériences qui existent et cette problématique constitue déjà un axe de travail sur le plan politique ou technique. Dans certaines villes, un état des lieux a été fait, on a décompté les squats, on a décompté les places qu'il y avait dedans, les personnes qui les occupaient, pourquoi, depuis combien de temps etc. Je me souviens qu'à Saint Etienne, un grand squat avait été fermé : « ça suffit comme ça, on ferme » et à cette époque, personne n'avait compris que c'était une solution autant qu'un problème. Lorsque ce squat a fermé, tous les circuits d'urgence ont été saturés et si on avait pu revenir en arrière je suis sûr que les élus l'auraient fait. On commence donc à avoir de l'expérience concernant l'accompagnement dans des formes alternatives.

Je pense aussi à cet agent de développement en Ariège qui apprenait aux gens à construire des cabanes dans la forêt. Certes ce n'est pas possible ici, mais vous savez qu'en Ariège, en Pyrénées-Orientales, il y a des gens qui vivent sous des tipis, qui habitent en cabane, ou dans des grottes. Aujourd'hui en France dans le Vaucluse je connais au moins 3 ou 4 villages tipis par exemple, et pas du tipi folklorique. Nous devons penser également

des modes de sédentarisation marginale. Nous sommes obligés de penser à de nouvelles formes d'action. Dans ces villages, on supportait qu'il y ait des jeunes, des hommes, des femmes, mais le problème majeur est apparu avec les enfants. Quand un enfant naît dans un village tipi, qu'il n'est pas déclaré à la mairie parce que déclarer un enfant, cela vous met tout de suite dans une situation de rendre des comptes, qu'est-ce qu'on fait, quel est le type d'action approprié ? Soit on campe sur : « le droit, rien que le droit », soit on arrive avec une approche beaucoup plus fine, avec « des mains agiles ».

Il me semble pour terminer qu'il faut comprendre que l'errance ce n'est pas le retour d'un phénomène ancien, mais représente l'émergence d'un phénomène nouveau et complètement actuel. Nous ne sommes pas en train de régresser, ce n'est pas le retour du moyen-âge, c'est l'émergence d'une forme de modernité qui mêle de la précarité, de la fragilité psychologique, etc. Nous sommes sur un nouveau problème fonctionnel de nos sociétés d'aujourd'hui. C'est vraiment important de le comprendre, afin d'éviter toute solution qui s'appuierait sur un retour en arrière. Ce n'est pas comme ça qu'on s'en sortira. C'est au contraire en pensant différemment.

Deuxième chose, moins il y a de frontières au sol, plus il y a de frontières institutionnelles et des frontières dans les têtes. Je me dis que c'est celles-ci qu'il faut travailler particulièrement sur cette problématique. Je la trouve justement suffisamment dérangeante ou génératrice de désillusion enthousiaste. Les Suisses disent : « j'étais déçu en bien ». C'est une question qui déçoit en bien comme on dit là-bas.

Pour moi, il y a trois figures imposées. La première concerne la coordination des acteurs. Je ne vois pas comment on peut travailler sur cette question sans coordonner des acteurs. Il ne s'agit pas forcément de mutualiser, ce n'est pas la même chose. Mais coordonner, coordonner le soin, la question de la toxicomanie, l'éducatif etc. Il faut coordonner pour des questions d'efficacité mais également pour donner aux acteurs des raisons d'agir. C'est une question importante quand on est sur le terrain, vous le savez mieux que moi. A mon sens, c'est vraiment le rôle du politique que de

donner des raisons d'agir, une légitimité à y aller. Aujourd'hui, on voit bien que ce n'est pas l'État qui l'apporte. Il me semble que nous avons besoin d'une légitimité politique et je pense que le fait de coordonner et de porter la question est à mes yeux absolument déterminant.

Deuxième figure imposée, et nous l'avons dit plusieurs fois aussi, c'est vraiment considérer ces usagers comme des personnes. Le fait de recevoir les personnes, de leur parler, génère un phénomène d'incarnation. Le plus souvent les personnes en situation d'errance sont transparentes, se font oublier. Même quand on leur dit non, quand on leur parle on entre dans un processus de considération. Je pense aussi à ce directeur de structure d'accueil qui me disait dans le Sud : « le problème avec ce public c'est quand j'en vois arriver un, je me dis « encore un », je n'arrive pas à lui dire bienvenue ». Et je trouve que c'est impératif, ce n'est pas parce qu'on n'a pas de réponse, ce n'est pas parce qu'on n'est pas satisfait que ce ne sont pas des gens comme vous et moi qui méritent exactement la même considération, celle dont on estime avoir droit lorsqu'on va au guichet de la préfecture ou à l'accueil de la mairie. Donc cet aspect de considérer les usagers, de les associer, c'est pour moi la deuxième figure imposée.

Troisième figure imposée, accepter la réalité des parcours chaotiques. A mon avis, l'idée d'un parcours simple est à éliminer. Nous sommes toujours en train de construire des parcours chaotiques et ce pour deux raisons : soit pour une raison de manque de moyens, on l'a évoquée tout à l'heure, de manque de solutions, qui est un facteur de chaos, soit par manque de capacité des personnes de saisir des solutions, qui est un autre facteur de chaos. Donc trois figures imposées : coordonner, considérer les usagers, construire des parcours chaotiques. Et un point d'appui quand même pour ne pas se désespérer, c'est que sur cette question, et c'est pour ça que je suis venu

travailler avec vous cet après-midi, nous avons des gens engagés. Sur d'autres questions de politiques publiques aujourd'hui, comme la délinquance des jeunes, il n'y a pas grand monde, la mobilisation des acteurs est plus difficile à trouver, mais sur cette question on a des acteurs engagés et quand on a des acteurs engagés, et bien ils trouvent des solutions. Donc à mon avis il faut plutôt lever les freins de la créativité qu'essayer de chercher à trouver la bonne catégorie et le bon cadre. Nous sommes dans une problématique, dans un secteur dans lequel le bricolage est vraiment à considérer comme étant une approche noble de la question et non pas une approche par défaut. C'est par le bricolage qu'on avancera.

Annick Bellom, directrice des solidarités et du développement social

Nous allons devoir conclure cette rencontre. Au regard des pistes que certains ont évoquées, je vous propose de continuer la réflexion, avec l'interpellation qui nous est faite de réfléchir effectivement à d'autres façons de répondre ensemble, dans le sens d'une bonne coordination et de la mise en place des conditions de l'innovation et de l'évolution de nos postures.

J'ai bien entendu le bémol concernant la mutualisation des moyens. Il y a effectivement de nouvelles réponses à partager, de nouveaux bricolages à construire ! Je vous propose de vous inviter à un prochain groupe de travail sur la question, pour ceux que ça intéresse. Par ailleurs, l'observatoire social va continuer également ce travail de compréhension des problématiques actuelles et les prochains sujets tourneront autour de la question du logement, de la complexité des parcours pour accéder à un logement. Je vous remercie d'être venus, à très bientôt.

Evolution mensuelle du chômage

secteur des études locales

Depuis octobre 1988, le secteur des études locales a suivi et régulièrement diffusé au travers de cette revue les évolutions mensuelles du chômage : étaient présentés, les effectifs de l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie de 1 à 7), hommes, femmes, indemnisés/non indemnisés), source Anpe.

Les réformes récentes intervenues dans le cadre du chômage et des minima sociaux, ont eu pour effet de modifier les publics concernés, s'accompagnant de nouvelles nomenclatures et de diffusion de données plus restreintes.



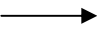

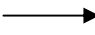




La reformulation des catégories des Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois (DEFM) passant de 7 catégories à 5, de même que la disparition du RMI et de l'API au profit d'un nouveau dispositif, le RSA, englobant des problématiques plus vastes, nous contraignent par souci de comparabilité des données, à interrompre les courbes précédentes et à en recommencer de nouvelles.

Nous vous proposons, à partir de juin 2009, une nouvelle version du suivi des DEFM concernant uniquement la catégorie A⁴, c'est-à-dire l'ensemble des personnes inscrites au Pôle Emploi, se déclarant disponibles et à la recherche d'un emploi durable, à plein temps. Ces personnes n'ont exercé aucune activité occasionnelle ou réduite durant le mois écoulé. Rappelons que cette catégorie qui regroupe "les sans aucun emploi" correspond à la majorité des demandeurs d'emploi inscrits, du moins si l'on se réfère aux données précédentes.

Les bénéficiaires du RSA correspondent aux anciens bénéficiaires du RMI, de l'API auxquels s'ajoutent les « travailleurs pauvres ». Seuls les allocataires du RSA socle, sans revenus, pouvaient disposer du RMI avant réforme.

En excluant les chômeurs ayant travaillé à temps réduits et les catégories 4 à 7, la catégorie A –les inscrits n'ayant pas d'emploi - ne nous permet plus de poursuivre les comparaisons précédentes.

En 20 ans, la courbe du chômage, sans tenir compte des variations saisonnières, peut être décrite en 9 phases principales:

- 1 - octobre 1988 - septembre 1991 (3 années) :
RÉGRESSION LENTE 
- 2 - octobre 1991 à octobre 1994 (3 années) :
ASCENSIONNELLE RAPIDE 
- 3 - novembre 1994 à septembre 1996 (2 années) :
STABILISATION 
- 4 - octobre 1996 à novembre 1997 (1 année) :
MONTEE DU CHOMAGE 
- 5 - décembre 1997 - juin 1999 (1 an ½) :
STABILISATION (à des niveaux records) 
- 6 - juillet 1999 - juillet 2001 (2 années)
NETTE REGRESSION 
- 7 - août 2001 - février 2005 (3 ans ½)
HAUSSE DU CHOMAGE 
- 8 - mars 2005 - septembre 2008
NETTE REGRESSION 
- 9 - octobre 2008
REGAIN 

**EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE DE CHOMEURS DIONYSIENS
inscrits à l'ANPE (source : délégation départementale ANPE)
recherche d'un emploi à temps plein
données brutes sans correction des variations saisonnières**



Evolution mensuelle du chômage par échelles territoriales

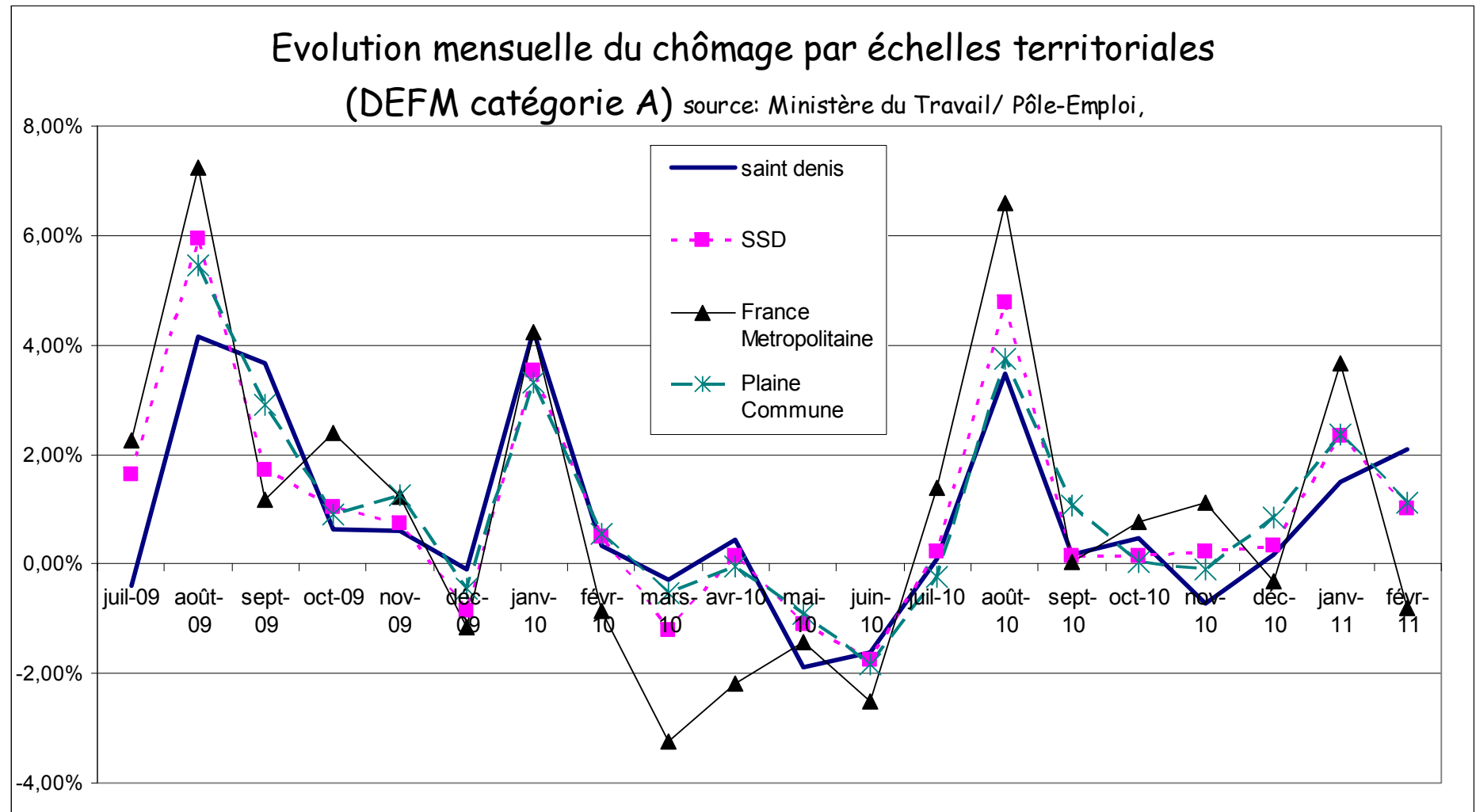
DEFM Cat.A par échelles territoriales

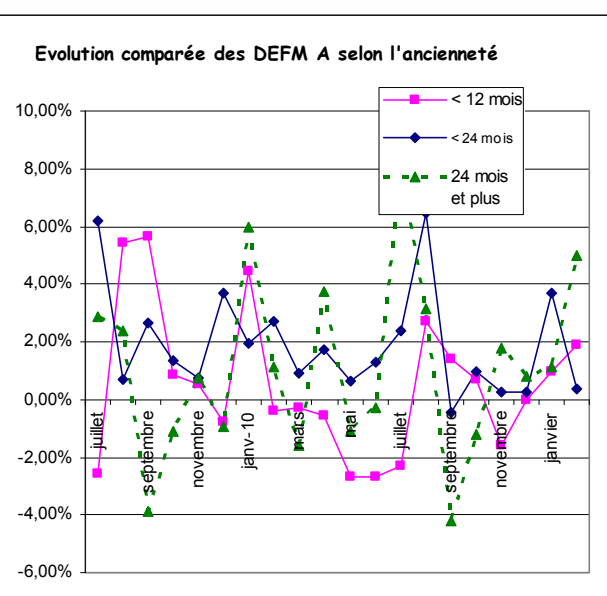
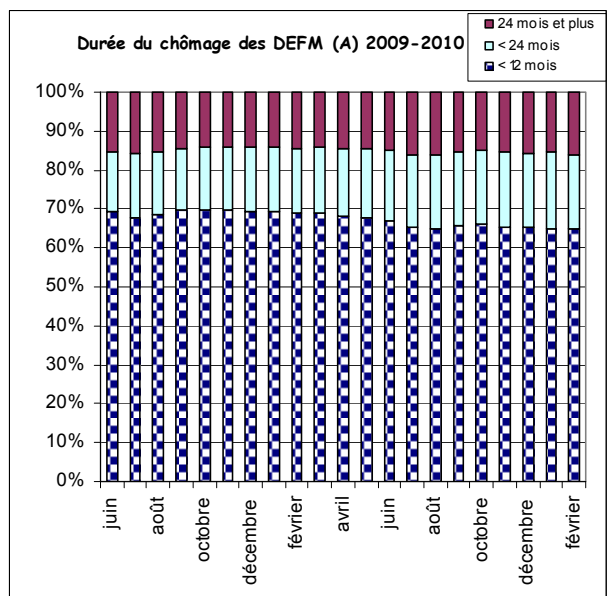
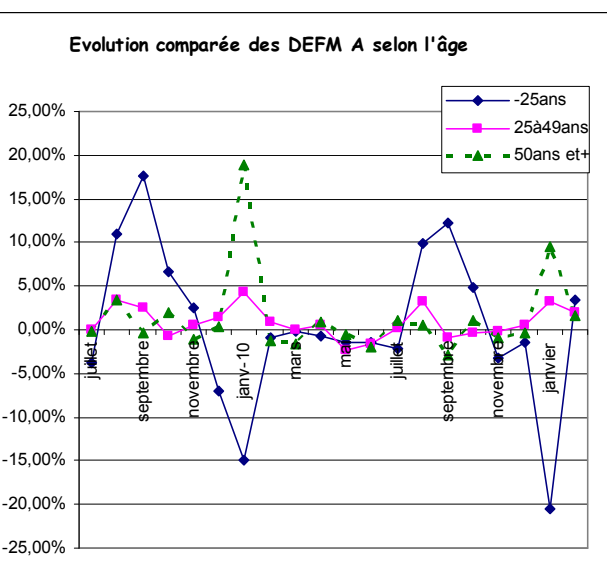
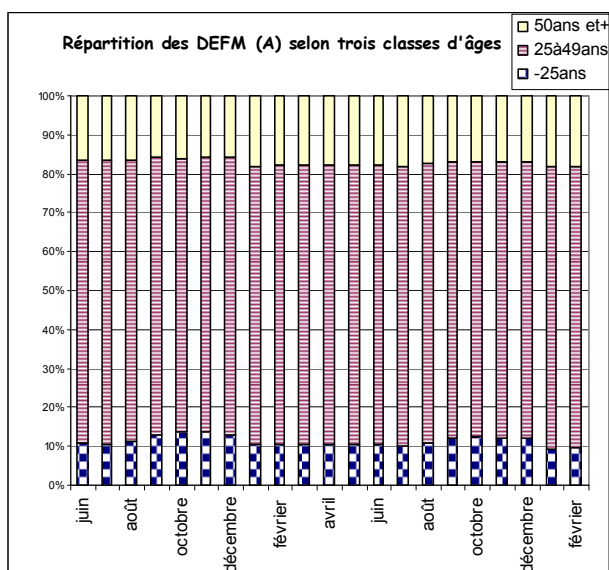
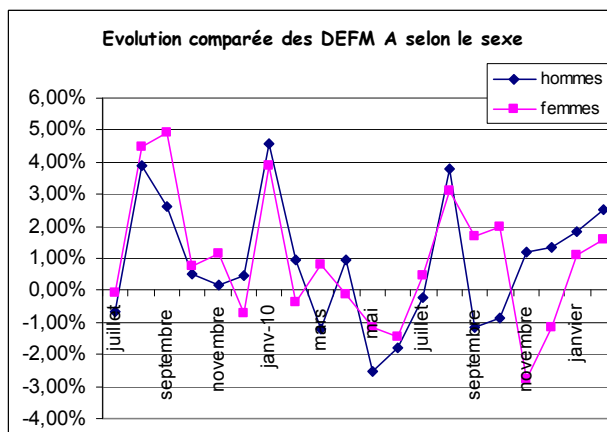
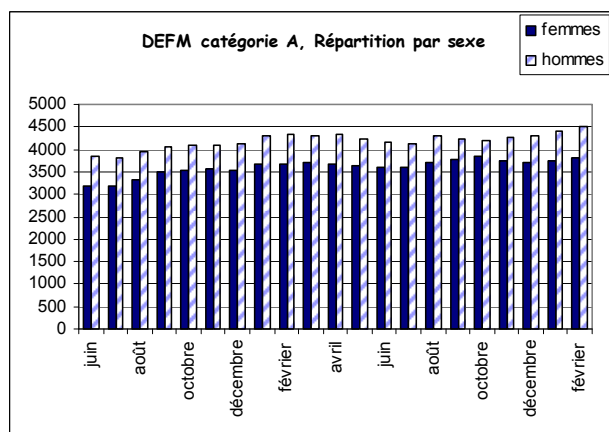
	Saint-Denis	Plaine Commune	Seine-Saint- Denis	IDF	F.Métropolit aine
juin-09	7033		84668	523970	3015788
juil-09	7006	22 438	86 045	542 697	3 084 116
août-09	7297	23 662	91 162	580 824	3 307 554
sept-09	7565	24 348	92 721	582 126	3 345 985
oct-09	7613	24 571	93 693	586 914	3 426 053
nov-09	7659	24 880	94 398	586 485	3 467 987
déc-09	7652	24 771	93 601	579 140	3 428 166
janv-10	7978	25 589	96 917	598 258	3 572 954
févr-10	8005	25 730	97 401	598 424	3 542 591
mars-10	7982	25 591	96 215	585 525	3 427 633
avr-10	8017	25 578	96 354	583 521	3 352 529
mai-10	7865	25 343	95 297	577 191	3 305 008
juin-10	7738	24 876	93 639	565 729	3 222 044
juil-10	7745	24 815	93 846	578 576	3 266 568
août-10	8014	25 746	98 327	613 275	3 481 692
sept-10	8027	26 023	98 458	605 599	3 483 218
oct-10	8065	26 032	98 587	601 318	3 509 971
nov-10	8007	26 006	98 812	600 902	3 549 228
déc-10	8021	26 230	99 155	598 767	3 538 103
janv-11	8142	26 849	101 468	613 529	3 667 369
févr-11	8312	27 150	102 503	616 855	3 638 043

Evolution, DEFM Cat.A par échelles territoriales

	Saint-Denis	PLCO	SSD	IDF	FR (métropo)
juin-09					
juil-09	-0,38%		1,63%	3,57%	2,27%
août-09	4,15%	5,46%	5,95%	7,03%	7,24%
sept-09	3,67%	2,90%	1,71%	0,22%	1,16%
oct-09	0,63%	0,92%	1,05%	0,82%	2,39%
nov-09	0,60%	1,26%	0,75%	-0,07%	1,22%
déc-09	-0,09%	-0,44%	-0,84%	-1,25%	-1,15%
janv-10	4,26%	3,30%	3,54%	3,30%	4,22%
févr-10	0,34%	0,55%	0,50%	0,03%	-0,85%
mars-10	-0,29%	-0,54%	-1,22%	-2,16%	-3,25%
avr-10	0,44%	-0,05%	0,14%	-0,34%	-2,19%
mai-10	-1,90%	-0,92%	-1,10%	-1,08%	-1,42%
juin-10	-1,61%	-1,84%	-1,74%	-1,99%	-2,51%
juil-10	0,09%	-0,25%	0,22%	2,27%	1,38%
août-10	3,47%	3,75%	4,77%	6,00%	6,59%
sept-10	0,16%	1,08%	0,13%	-1,25%	0,04%
oct-10	0,47%	0,03%	0,13%	-0,71%	0,77%
nov-10	-0,72%	-0,10%	0,23%	-0,07%	1,12%
déc-10	0,17%	0,86%	0,35%	-0,36%	-0,31%
janv-11	1,51%	2,36%	2,33%	2,47%	3,65%
févr-11	2,09%	1,12%	1,02%	0,54%	-0,80%
évol à 1an	3,84%	5,52%	5,24%	3,08%	2,69%

source: Ministère du Travail/ Pôle-Emploi,





Evolution semestrielle des allocataires du RSA

Au 1^{er} juillet 2009, le dispositif du RSA (revenu de solidarité active) a remplacé celui du RMI (revenu minimum d'insertion) et de l'API (allocation Parent Isolé).

Parce qu'il a pour conséquence de modifier les droits d'accès et les nomenclatures, le nouveau dispositif du RSA, rend encore difficile la lecture et l'interprétation des premières données disponibles. En effet, le RSA ne se substitue pas au RMI, il est à priori ouvert à un public plus large. Les bénéficiaires du RSA peuvent être également d'anciens bénéficiaires de l'allocation parent isolé (API) Enfin, certains « travailleurs pauvres » et sans ressources, peuvent aussi émarger au dispositif RSA, de même que les personnes dont la précarité est liée à la composition familiale du foyer.

Il est donc aujourd'hui impossible de comparer les données. Ce nouveau dispositif crée également des discontinuités au niveau de la diffusion des données, le calendrier de mise à disposition des données est dans un premier temps modifié : d'une diffusion en juin et décembre avec le RMI on passe à une diffusion en septembre avec le RSA (3 mois nécessaires à la consolidation des données).

Trois catégories du RSA

Les allocataires du « **RSA socle seul** » n'ont pas de revenus du travail. Avant la mesure RSA, ils pouvaient bénéficier du RMI s'ils étaient âgés de plus de 25 ans, ou de l'API s'ils étaient en situation de parent isolé ou de jeunes émancipés ; Les allocataires du « **RSA socle seul** » dans la mesure où ils ne disposent pas de revenus du travail se rapprochent le plus des bénéficiaires du dispositif RMI (voir graphe).

Les allocataires du « **RSA socle + activité** » ont de faibles revenus du travail. Avant la mise en place du RSA, ils pouvaient également bénéficier du RMI ou de l'API. Cependant, au-delà de la période d'intéressement, le bénéfice de leurs revenus du travail aurait été intégralement annulé par une baisse équivalente du RMI ou de l'API.

Les allocataires du « **RSA activité, seul** » ont des revenus du travail modestes qui, avant la mise en place du RSA, ne donnaient lieu à aucun soutien financier.

Rappelons qu'à la fin du dispositif RMI, en juin 2009, la ville comptait 4209 bénéficiaires

Les allocataires du RSA en décembre 2010

Saint Denis	total	%
rsa socle	5061	72,64%
rsa activité	1344	19,29%
rsa socle +activité	562	8,07%
total RSA	6967	100,00%

Source: CAF 93

Caractéristiques des bénéficiaires du RSA en juin 2010

(toutes catégories)

Situation familiale

50% des bénéficiaires du RSA sont célibataires,

44,8% des allocataires RSA vivent seuls

44,1% vivent seules ou en couple avec un à trois enfants ; 5,7% avec 4 enfants ou plus

28,7% sont des personnes seules avec un ou plusieurs enfants

Notons que 7062 personnes (enfants ou autres) sont à charges des allocataires du RSA.

Nationalité

60,7% des allocataires du RSA sont de nationalité française.

Parmi les 2738 allocataires de nationalité étrangère, 69,1% relèvent du dispositif RSA socle seul. Ils sont 74,9% chez les allocataires de nationalité française.

Montants moyens

Le montant moyen versé aux allocataires du RSA correspond à 386,20 euros (ensemble RSA)

56,5% des allocataires RSA disposent également d'une aide au logement.

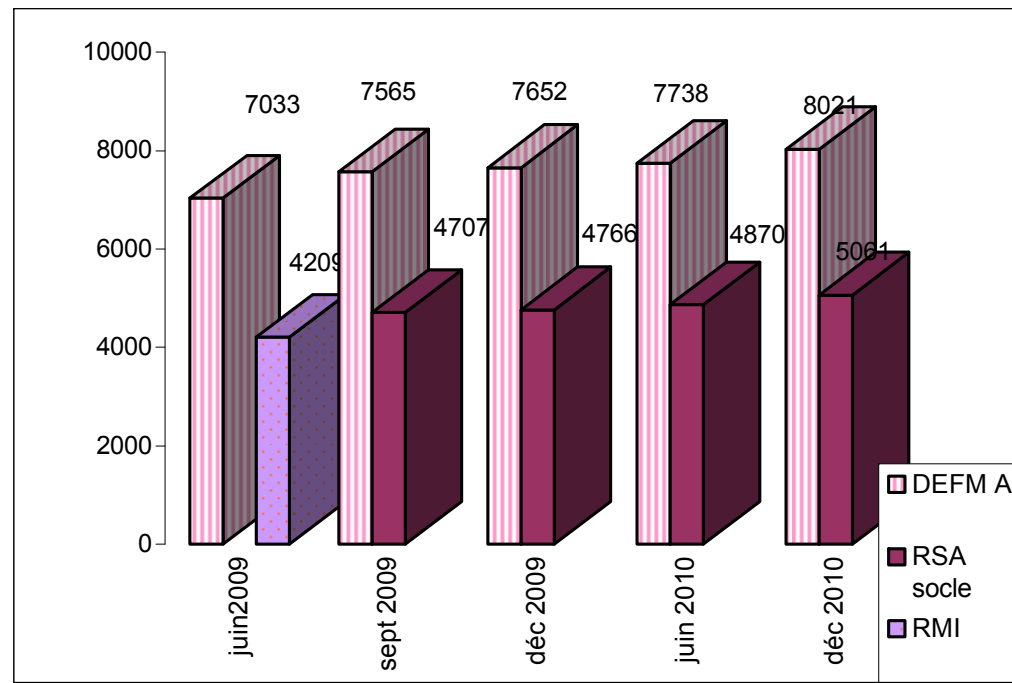
il s'agit d'une pour 55% d'entre eux.

39,3 % des allocataires le sont depuis plus de trois ans.

Variations semestrielles des allocataires RSA (socle), et des DEFM (A)

	effectifs		
	RMI	RSA Socle	DEFM
juin2009	4209		7033
sept 2009		4707	7565
déc 2009		4766	7652
juin 2010		4870	7738
déc 2010		5061	8021

source: Caf, Pôle emploi



Sommaire de l'index

principales têtes de chapitre : populations - habitants et activité - modes de vie - démocratie locale et citoyenneté - dynamiques territoriales - activités publiques - économie locale - documents - séminaire municipal ...au fur et à mesure... - secteur des études locales (publications, conceptions...)

Populations	66
Démographie Ville entière	66
Sources	66
Approches synthétiques	66
Migrations et variations de population	67
Caractéristiques démographiques des populations	67
Activité et formation	67
Démographie infra-communale (démarches quartier, ...)	68
Territoires démarches quartier (délimitation 1995).....	68
Autres territoires fonctionnels	68
Environnement démographique (département, communauté d'agglomération...)	68
Comparatif.....	69
Département.....	69
Habitants et activité	69
Caractéristiques	69
Caractéristiques Générales.....	69
Population active	70
Formation	70
Jeunes.....	70
Déplacements	70
Points de repère nationaux	71
Activités publiques	71
Précarité et insertion	71
Précarité et chômage	71
insertion.....	72
Plaine-Commune - Département - Région	72
Modes de vie	72
Habitat	72
Caractéristiques des logements	72
Demandeurs de logement.....	73
Vie quotidienne.....	73
Equilibre emploi/habitat	73
Logements des personnes âgées	73
Migrations résidentielles	73
parc HLM.....	74
Communauté d'agglomération - département - région.....	74
Déplacements	74
Ménages et équipements des ménages	74
Revenus	74

Démocratie locale et citoyenneté	75
Démarche participative	75
Questions de citoyenneté et de “démocratie participative”	75
Démarches quartier	75
Bonjour voisin (délimitation 1992)	76
Elections	76
carte des bureaux de vote	76
évolution électorale	76
cantonales	76
européennes	76
législatives	76
municipales	76
participation électorale	77
Personnel mairie	77
présidentielles	77
prud’homales	77
régionales	77
référendum	77
Dynamiques territoriales	77
Commune	78
Quartiers	78
Territoires Démarches quartier	78
Secteurs socio-éducatifs	80
Intercommunalité, échelles territoriales, maillages territoriaux	80
Echelles territoriales	80
Environnement	80
Economie	80
Activité - emploi	80
Territorialisation de l’action publique	81
Activités publiques	81
Organisation	81
Partenariat	81
Politique de la ville	82
Demande sociale	82
Espaces publics	83
Santé publique	83
Accès aux soins	83
Approche communautaire	83
Approches territoriales	83
Santé publique	84
Dynamiques sociales	84
Connaissances des usagers de l’action sociale	84
territoires	85
Exclusion	85
Temps de la ville	85
Approches dionysiennes	85
Approches étrangères	86
Diagnostics	86
Culture	87
Tranquillité publique	87
Environnement	87
Petite enfance	88

Enfance	88
Jeunesse	88
Activités publiques.....	88
démographie et caractéristiques	88
Dynamique sociale.....	89
Habitat.....	89
Mobilité - déplacements	89
Points de repère nationaux	89
Ecole	89
Etudes de milieu.....	89
Activités publiques.....	89
Histoire	90
Mobilité résidentielle des populations scolaires	90
Les orientations en fin de CM2.....	90
Observatoire scolaire	90
Personnes âgées	90
Economie locale	90
Tissu économique	91
Caractéristiques et mouvements des entreprises	91
l'offre immobilière	91
Zones d'activités.....	91
Emploi local	91
Ensemble (privé - public).....	91
Secteur privé	92
Secteur public.....	92
Plaine commune - département - région	92
Développement	93
Activités publiques.....	93
Conceptions	93
Fiscalité	93
documents	93
séminaire municipal "...au fur et à mesure..."	94
secteur des études locales (publications, conceptions...)	94

articles référencés

Mode d'emploi :

les articles référencés sont classés par grandes rubriques et sous-rubriques selon le sommaire ci-avant.

À chaque article, une référence :
1er nombre (en gras) : numéro de la revue
2ème nombre : page de l'article référencé

Populations

Démographie Ville entière

Sources

* "Recensement de 1999 - données disponibles" (2001) (**33**/13)

Approches synthétiques

* La population dionysienne : grandes tendances socio-démographiques RGP 90 (1992) (**4**/2)

* "Recensement de 1999 - Les premières grandes tendances à l'échelle communale - synthèse", Secteur des études locales (2001) (**33**/7)

* "Mouvement de population, diversification ou homogénéisation ? - synthèse", Jean-Claude VIDAL, Secteur des études locales (2001) (**33**/10)

* "Comparatif socio-démographique des "territoires" des 14 Démarches quartier", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2003) (**41**/33)

* « La population de Saint-Denis en 2004 – Estimations de l'INSEE issues de la première collecte du recensement rénové de la population », Nadège TURPIN, secteur des études locales (2005) (**46**/38)

* « Enquêtes annuelles 2004 et 2005 du recensement rénové de la population - Seconde estimation de l'INSEE », Nadège TURPIN, secteur des études locales (2006) (**47**/65)

*« Enquêtes annuelles 2004, 2005 et 2006 du recensement rénové de la population, troisième estimation de l'INSEE », Nadège TURPIN, secteur des études locales. (2007) (**49**/41)

*« Recensement de la population, Enquêtes annuelles 2004, 2005, 2006 et 2007, 4ème estimation de l'INSEE », Nadège Turpin, secteur des études locales (**52**/43)

*« Lire les données du recensement », Nadège Turpin, secteur des études locales (**54**/6)

*« Recensement de la population 2006 - Premières grandes tendances à Saint-Denis », Christine Bellavoine, secteur des études locales (**54**/20)

*« Recensement de la population 2006 - Les grandes tendances à Plaine Commune », Boris Lebeau, chargé des études urbaines et sociales, Plaine Commune, DDUS service projet de territoire -SCOT (**54**/30)

*« Recensement de la population 2006 - Socio-démographie des personnes âgées de 60 ans et plus à Saint-Denis (1999-2006), (54/42)

Migrations et variations de population

- * solde naturel (RGP 90) (1/2 - 1/3)
- * solde migratoire (RGP 90) (1/3)
- * zones de peuplement/dépeuplement (RGP 90) (1/4)
- * migrations résidentielles des populations de nationalité étrangère RGP 90 (2/36)
- * âge des arrivants (RGP 90) (2/47 - 10/5)
- * comparaisons St-Denis/France/93 (RGP 90) (10/5)
- * migrations et PCS (RGP 90) (9/46 - 12/17)
- * “Recensement de 1999 - Les premières grandes tendances à l'échelle communale - synthèse”, Secteur des études locales (2001) (33/7)
- * “Mouvement de population, diversification ou homogénéisation ? - synthèse”, Jean-Claude VIDAL, Secteur des études locales (2001) (33/10)
- *« Recensement de la population 2006 - Premières grandes tendances à Saint-Denis», Christine Bellavoine, secteur des études locales (54/20)

Caractéristiques démographiques des populations

- * nombre d'habitants (RGP 90) (1/2 - 1/3)
- * âges (RGP 90) (2/2 - 2/3)
- *démographie des jeunes RGP 90 (2/39)
- * « jeunes et jeunesses à Saint-Denis, éléments socio-démographiques », étude, (RGP99) Christine BELLAVOINE, Secteur des études locales (2005) (46/18)
- * effectifs population de nationalité étrangère RGP 90 (9/63)
- * “Socio-démographie des personnes âgées de 60 ans ou plus” (RGP 90), étude, Jean-Claude VIDAL (1996) (19/11)
- * “La notion de vieillissement de la population et données socio-démographiques locales”, Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2003) (41/6)
- *« Recensement de la population 2006 - Socio-démographie des personnes âgées de 60 ans et plus à Saint-Denis (1999-2006), (54/42)

Activité et formation

- * Qualifications des jeunes RGP 90 (1/7)
- * Chômage des populations de nationalité étrangère RGP 90 (1/33)
- * précarité chez les jeunes (RGP 90) (2/41)
- * Scolarisation des jeunes RGP 90 (2/40)
- * précarité - ensemble des actifs (RGP 90) (2/41 - 9/29)
- * habitants travaillant dans la ville socio-démographie (RGP 90) (14/24)
- * “Recensement de 1999 - Formation, activité, emploi des dionysiens - données communales”, Christine BELLAVOINE, Secteur des études locales (2001) (34/9)
- * population active : effectifs totaux (RGP 90) (2/5)
- * population active jeunes (RGP 90) (2/40)
- * taux d'activité (RGP 90) (2/5 - 9/9)
- * qualifications - PCS (RGP 90) (1/7 - 1/10 - 3/4 - 9/17 - 12/7 - 12/10)
- * types d'activités au lieu de résidence (RGP 90) (1/7 - 9/15)
- * « jeunes et jeunesses à Saint-Denis, éléments socio-démographiques », étude, (RGP99) Christine BELLAVOINE, Secteur des études locales (2005) (46/18)

Démographie infra-communale (démarches quartier, ...)

Territoires démarches quartier (délimitation 1995)

comparatif socio-démographique

- * nombre d'habitants, nombre de résidences principales (RGP 90) (17/19)
- * mobilité résidentielle (RGP 90) (17/20)
- * taille des immeubles (RGP 90) (19/20)
- * La diversité du territoire communal selon les territoires des "Démarches Quartier" (recensement général de la population de 1990) (24/52)
- * "Comparatif socio-démographique des "territoires" des 14 Démarches quartier", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2003) (41/33)

Monographies de quartier

- * Allende (RGP 90) (6/31 - 6/60)
- * Franc-Moisin - Bel-Air (RGP 90) (5/31 - 5/52)
- * La Plaine Saint-Denis (RGP 90) (4/24 - 4/59)
- * Floréal - Saussaie - Courtille (RGP 90) (11/6)
- * La Plaine : socio-démographie de la ZAC Nozal-Chaudron (RGP 99)- démarche de connaissances partagées (démarche quartier Plaine), Jean-Claude VIDAL et Christine BELLAVOINE, secteur des études locales (2002) (37/41)
- * "La Plaine Saint-Denis : mutations sociologiques d'un ancien quartier industriel", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2002) (38/24)
- * "La Plaine - approche urbaine et socio-démographique de "micro-quartiers" (Montjoie, Cristino Garcia, Landy, sud de la Plaine - Démarche de connaissances partagées (démarche quartier) - recensement de 1999", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, Sandra GIRAULT, chargée de mission, Démarche Quartier Plaine (2003) (39/52)
- * Monographie socio-démographique du territoire "démarche quartier" Franc-Moisin / Bel-Air - recensement de 1999, Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2003) (39/68)
- * "Socio-démographie du "territoire" Démarche quartier Sémard / Delaune / Guynemer - recensements de 1990 et 1999", Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2003) (41/26)

Autres territoires fonctionnels

requalification centre-ville

- * "Revalorisation du centre-ville - éléments de socio-démographiques du périmètre d'étude (RP 1999)", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2002) (36/7)

Environnement démographique (département, communauté d'agglomération...)

Comparatif

- * les communes du 93, carte (5/6)
- * Petit aide mémoire socio-démographique Saint-Denis / Département - RGP 1990" (23/8)
- * "Recensement de 1999 - de la France entière à la ville de Saint-Denis, dénombrement provisoire", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1999) (29/38)
- * "Saint-Denis dans son environnement socio-démographique (communauté d'agglomération, département, région, France entière) - recensement de la population de 1999" - synthèse par Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2002) (38/7)
- * comparatif communes du 93 - région - RGP 90 (5/11)
- * comparaisons St-Denis/France/93 (RGP 90) (10/5)
- * « Recensement de la population 2006 - Les grandes tendances à Plaine Commune », Boris Lebeau, chargé des études urbaines et sociales, Plaine Commune, DDUS service projet de territoire -SCOT (54/30)

Département

caractéristiques démographiques des populations

- * cartographie des âges - communes du 93 (RGP 90) (5/14 - 5/19)
- * cartographie nombre d'habitants - communes du 93 (RGP 90) (5/7)

habitat

- * cartographie de l'ancienneté des logements - communes du 93 (RGP 90) (5/12 - 5/13 - 5/16)
- * cartographie confort des logements - communes du 93 (RGP 90) (5/17 - 5/18)
- * nombre moyen d'occupants (RGP 90) (5/26)
- * taille des logements (RGP 90) (5/15)
- * taux de propriétaires (RGP 90) (5/24)
- * taux de maisons individuelles (RGP 90) (5/25)

caractéristiques des ménages

- * équipement en voiture (RGP 90) (5/22)

migrations

- * taux annuel de variation (RGP 90) (5/8)
- * taux de migrants (RGP 90) (5/11)

activité

- * taux de chômage (RGP 90) (5/23)

Habitants et activité

Caractéristiques

Caractéristiques Générales

- * comparaison lieu de résidence/lieu de travail (RGP 90) (12/33)
- * "Formation, activité et emploi des dionysiens - données communales - recensement de la population de 1999 - synthèse" (RP 99), Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2001), (34/9)

* Le temps partiel féminin, de la dualité à la complexité des motivations, Adjera Lakéhal-Brafman, master 1 de psychologie sociale et ressources humaines (52/16)

Population active

- * qualifications - PCS (RGP 90) (1/7 - 1/10 - 3/4 - 9/17 - 12/7 - 12/10)
- * effectifs totaux (RGP 90) (2/5)
- * jeunes (RGP 90) (2/40)
- * taux d'activité (RGP 90) (2/5 - 9/9)
- * communes du 93 (RGP 90) (3/2)
- * type d'activités au lieu de résidence (RGP 90) (1/7 - 9/15)

Formation

Niveaux de formation des habitants

- * enquête emploi qualification (CRIDEP 1990) (2/13)
- * RGP 90(9/25 - 10/15)
- * "Formation, activité et emploi des dionysiens - données communales - recensement de la population de 1999 - synthèse" (RP 99), Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2001), (34/9)

Prospectives

- * "Saint-Denis : projet formatif pour territoire en transformation (Programme Européen "Horizon"), Rosita GOMEZ, direction de l'Insertion professionnelle (1996) (18/10)
- * " Travail des mères, égalité de genre, gestion des risques et réconciliation des temps sociaux", Chantal NICOLE DRANCOURT, sociologue, LISE (Cnam/Cnrs) (2006)(47/6)

Jeunes

- * Qualifications RGP 90 (1/7)
- * Précarité professionnelle RGP 90 (1/18 - 1/31 - 2/7 - 2/41)
- * activité des jeunes RGP 90 (2/40)
- * Scolarisation RGP 90 (2/40)
- * Chômage (2/41 - 3/10 - 3/12 - 3/13)
- * "Les Jeunes et le BTP à Saint-Denis", étude, Patrick MEIER, psychosociologue (1994) (14/45)
- * « jeunes et jeunesses à Saint-Denis, éléments socio-démographiques », étude, (RGP99) Christine BELLAVOINE, Secteur des études locales (2005) (46/18)

Déplacements

- * RGP 90 (2/11 - 9/45 - 10/5)
- * les actifs dionysiens travaillant hors Saint-Denis (RGP 90) (15/37)
- * "Les migrations alternantes", (RGP 90) Philippe MOUCHEL (1996) (19/64)
- * socio-démographie des habitants travaillant dans la ville (RGP 90) (14/24)
- * comparaison lieu de résidence/lieu de travail (RGP 90) (12/33)

Points de repère nationaux

- * Bilan de l'emploi et du chômage fin 1992 (données nationales) (1993) **(10/42)**
- * Evaluation du volume des emplois aidés et des stages de formation (niveau national)(1993) **(10/59)**
- * Glossaire concernant différents dispositifs d'aide à l'emploi (1993) **(10/79)**
- * "Quelques caractéristiques du chômage en Seine Saint-Denis (3ème trimestre 1996)", Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1997) **(21/62)**

Activités publiques

- * "Les enjeux liés au développement d'une filière d'activité - le cas de l'audiovisuel / cinéma sur le pôle d'emploi de Saint-Denis", Patrice VUIDEL, chargé de mission "Objectif Emploi !", Philippe MOUCHEL, chargé d'études Secteur des Etudes Locales (1998) **(25/7)**
- * "Développement économique : la municipalité, nouvel acteur du développement et animateur de nouveaux partenariats", Philippe PION, directeur du Développement Economique (1998) **(27/43)**
- * "Saint-Denis, la mise en réseau au service du développement territorial intégré", Rosita GOMEZ, Objectif Emploi !, (2001) **(35/20)**
- * "Les acteurs du développement et les défis d'un territoire entre dynamisme et fragilités", séminaire municipal "...au fur et à mesure..." avec Alain LIPIETZ, directeur de recherche au CNRS, co-auteur de l'ouvrage "Des régions qui gagnent" (1998) **(27/53)**
- * La parentalité, quels rapports entre parents et institutions? - Irène Jonas, Sociologue indépendante **(52/29)**
- * "Espace Services Publics : un service public de proximité dans le quartier du Franc Moisin / Bel Air, quelles plus-values"? Paul Chourre, Master 2 Conduire et évaluer les politiques publiques - Université Paris 13 Villetaneuse **(53/15)**
- * "Réformer ou adapter les services publics en milieu populaire ?", Yasmine Siblot, sociologue, maîtresse de conférence à l'Université Paris 1, **(53/6)**

Précarité et insertion

Précarité et chômage

- * effectifs du chômage **(43/80)**
- * "Evolution de la demande d'emploi au cours de l'année 1996 : le chômage s'est-il développé plus vite à Saint-Denis", Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1997) **(21/60)**
- * Evolution de la courbe du chômage à Saint-Denis comparée aux évolutions du chômage dans le département et en France, Philippe MOUCHEL, économiste (1997) **(22/80) (25/47)**
- * Evolution de la demande d'emploi à Saint-Denis d'octobre 2007 à octobre 2008 », Synthèse du rapport communautaire « évolution de la demande d'emploi sur le territoire de Plaine Commune (janvier 2009), Nadège Turpin, secteur des études locales, **(53/51)**

- * motifs **(1/31 - 1/33)**
- * diplôme **(1/18 - 1/32 - 3/13 - 9/37)**
- * durée **(1/31 - 1/33 - 13/50 - 36/63 - 37/62 - 38/101)**
- * étrangers **(1/33)**
- * âge des chômeurs **(1/31 - 1/32 - 1/33 - 2/7 - 3/10 - 3/12 - 3/13 - 9/37 - 38/101)**
- * sexe **(1/31 - 1/33 - 3/10 - 3/11 - 3/13 - 8/28 - 43/84)**
- * jeunes **(2/41 - 2/42 - 2/43 - 2/44 - 38/101)**

- * ancienneté de chômage (2/8 - 2/44 - 3/10 - 3/12 - 38/101)
- * qualifications (3/11 - 3/12)
- * chômage des cadres (16/64)
- * statut (43/85)
- * taux de chômage (1/29 - 2/7 - 2/41 - 4/21 - 10/25- 13/52 - 37/62)
- * "Formation, activité et emploi des dionysiens - données communales - recensement de la population de 1999 - synthèse" (RP 99), Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2001), (34/9)
- * offres d'emploi (1/20 - 1/21 - 38/101)
- * ensemble des actifs et précarité (rgp 90) (2/41 - 9/29)
- * précarité jeunes (rgp 90) (2/41)
- * Vivre la précarité et en parler - Christine Bellavoine, secteur des études locales (52/6)

insertion

- * Mission locale - bilan (1993) (10/32)
- * Les personnes suivies au titre de l'insertion en 1994 (16/40)

Plaine-Commune - Département - Région

- * comparaisons régionales (1/15 - 13/57)
- * communes du 93 (5/23) (25/51)
- * "Taux de chômage départementaux en Ile-de-France, données trimestrielles", Secteur des Etudes Locales (23/59)
- * "Caractéristiques et évolutions de la demande d'emploi - Territoire Plaine Commune et autres villes du Département - 4ème trimestre 1998 / 4ème trimestre 1999, Philippe MOUCHEL, économiste, Chargé d'Etudes au Service Etudes et Prospectives Economiques de Plaine Commune (2000), (32/53)
- * "Evolution de l'offre et de la demande d'emploi sur le territoire de Plaine Commune, février 2003", Philippe MOUCHEL, service Etudes et Prospectives économiques, Département Développement économique, Communauté d'agglomération "Plaine Commune", (2003) (39/83, 40/81)
- « Evolution de l'offre et de la demande d'emploi sur le territoire de Plaine Commune » Philippe MOUCHEL, service études-prospectives économiques, département développement économique, communauté d'agglomération Plaine Commune. (2007) (49/44)

Modes de vie

Habitat

Caractéristiques des logements

- * taux d'occupation (RGP 90) (1/2 - 2/33)
- * résidences principales (RGP 90) (1/2 - 2/23)
- * logements vacants (RGP 90) (2/23 - 2/24)
- * indice de peuplement (RGP 90) (2/34)
- * habitat des jeunes - statut d'occupation (RGP 90) (2/26 - 2/46)
- * statut d'occupation selon l'âge de la personne de référence (RGP 90) (2/26 - 2/46)
- * statut d'occupation - effectifs (RGP 90) (2/25)

- * Parc HLM ancienneté (RGP 90) (3/24)
- * Parc HLM taille des logements (RGP 90) (3/24)
- * Parc HLM taille des ménages (RGP 90) (3/25)
- * équilibre emploi/habitat RGP 90 (9/41)
- * logements des personnes âgées (RGP 90) (19/11)
- * taille des immeubles RGP 90 (19/20)
- * logements vacants (RGP 90) (2/23 - 2/24)
- * résidences principales (RGP 90) (1/2 - 2/23)
- * indice de peuplement (RGP 90) (2/34)
- * taux d'occupation (RGP 90) (1/2 - 2/33)
- * statut d'occupation âge de la personne de référence (RGP 90) (2/26 - 2/46)
- * statut d'occupation effectifs (RGP 90) (2/25)
- * Taille des immeubles RGP 90 (19/20)
- * « L'habitat dionysien - recensement de la population de 1999 - synthèse », (RP 99), Christine BELLAVOINE, Chargée d'études, Secteur des études locales (2001), (34/7)

Demandeurs de logement

- * "Les situations de sur-occupation des logements parmi les demandeurs de logement" - rapport de stage - Service Hygiène Habitat (1996) (19/40)

Vie quotidienne

- * "La vie quotidienne dans un immeuble "dégradé" ", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, (2007) (50/35)

Equilibre emploi/habitat

- * RGP 90 (9/41)

Logements des personnes âgées

- * (RGP 90) (19/11)
- * Trajectoires résidentielles et entrées en résidence ou en foyer soleil, Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2004) (42/6)

Migrations résidentielles

- * solde naturel (RGP 90) (1/2 - 1/3)
- * solde migratoire (RGP 90) (1/3)
- * zones de peuplement/dépeuplement (RGP 90) (1/4)
- * migrations résidentielles des populations de nationalité étrangère RGP 90 (2/36)
- * âge des arrivants (RGP 90) (2/47 - 10/5)
- * comparaisons St-Denis/France/93 (RGP 90) (10/5)
- * migrations et PCS (RGP 90) (9/46 - 12/17)
- * "Recensement de 1999 - Les premières grandes tendances à l'échelle communale - synthèse", Secteur des études locales (2001) (33/7)
- * "Mouvement de population, diversification ou homogénéisation ? - synthèse", Jean-Claude VIDAL, Secteur des études locales (2001) (33/10)

parc HLM

- * ancienneté (RGP 90) (3/24)
- * taille des logements (RGP 90) (3/24)
- * taille des ménages (RGP 90) (3/25)

Communauté d'agglomération - département - région

- * communes du 93 (RGP 90) (2/27 - 2/31 - 5/12 - 5/13 - 5/16)
- * confort communes du 93 (RGP 90) (2/30 - 2/31 - 5/17 - 5/18 - 9/50)
- * peuplement communes du 93 (RGP 90) (5/26)
- * statut d'occupation communes du 93 (RGP 90) (5/24)
- * taille des logements communes du 93 (RGP 90) (5/15)
- * types de logement communes du 93 (RGP 90) (5/25)

Déplacements

- * navettes domicile travail - RGP 90 (2/11 - 9/45 - 10/5)
- * les actifs dionysiens travaillant hors Saint-Denis (RGP 90) (15/37)
- * "Les migrations alternantes", (RGP 90) Philippe MOUCHEL (1996) (19/64)
- * "Les navettes domicile-travail (RP 1999), Jean-Claude VIDAL (2002) (36/13)
- * "Rythmes urbains, mobilités et temporalités de établissements de l'arrondissement de Saint-Denis", Luis DOMINIQUE, DESU Géomarketing 1999, Université de Paris 8 Saint-Denis, Mission Prospective RATP (2001) (33/51)
- * "Jeunes et titres de transport dans les autobus sur le territoire de Saint-Denis", Suzanne ROSENBERG, Consultée, RATP, Département du Développement, Mission Prospective (2001) (35/20)
- * "Les ateliers de mobilité – APIG-RATP », Mike RACKELBOOM, Doctorant CIFRE, Paris 8 Saint-Denis, RATP Mission Prospective (2004) (43/17)
- * "Empêchements de mobilité et conséquences sociales", Eric LE BRETON, sociologue, université Rennes 2 et Institut pour la ville en mouvement, Intervention lors de la journée de travail de l'Espace services publics (2007) (50/6)

Ménages et équipements des ménages

- * Situation matrimoniale des jeunes RGP 90 (2/45)
- * taille des ménages RGP 90 (2/37 - 9/61)
- * familles mono-parentales RGP 90 (11/19)
- * "L'habitat dionysien - recensement de la population de 1999 - synthèse", (RP 99), Christine BELLAVOINE, Chargée d'études, Secteur des études locales (2001), (34/7)
- * équipement en voiture RGP 90 (3/23)

Revenus

- * "Les revenus nets imposables moyens par foyer fiscal dans les communes d'Ile-de-France en 1992 (Source : INSEE)", Secteur des Etudes Locales (20/70)
- * "Revenu imposable moyen : évolution de 1992 à 1993 dans les communes du département de la Seine Saint-Denis (1997) (21/54)
- * "Evolution des revenus nets imposables des foyers fiscaux à Saint-Denis et dans les autres communes du département", Philippe MOUCHEL, Plaine Commune (2000) (31/68)

- * "Les revenus fiscaux des ménages en 2002 - Evolution 2000 – 2002" Christine BELLAVOINE, secteur des études locales (2006) (47/58)
- * "Les revenus fiscaux des ménages 2006– évolution 2000-2006", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales (2009) (53/45)

Démocratie locale et citoyenneté

Démarche participative

Questions de citoyenneté et de "démocratie participative"

- * "Citoyenneté, système politique local et projet collectif", séminaire municipal ...au fur et à mesure... avec la participation de Pierre CALAME, Directeur-Général de la Fondation pour le progrès de l'Homme (fph), compte-rendu intégral des interventions et des débats (4 mai 2000), (32/6)
- * "La co-construction de la demande sociale à propos des démarches "Temps de la ville", Rosita GOMEZ, membre du conseil d'administration de l'association "Objectif Emploi !", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2002) (36/34)
- * Saint-Denis, les outils de la "démocratie participative", Eric GRIGNARD, secrétaire général adjoint, responsable du centre de ressources, Sylvie RITMANIC, directrice du Cabinet du Maire, document, (2002) (36/34)
- * « La démocratie participative et les associations de quartier – Saint-Denis, Franc-Moisin / Bel-Air, Julia OUDIN, mémoire de recherche, Institut d'Etudes Politiques de Lille (2004) (42/39)
- * « Comme un Poisson dans l'eau » : des habitantes et le projet- participation, territoire et action publique, Christine Bellavoine, secteur études locale, 2004 (44/42)

Démarches quartier

délimitations (1995) (2002)

- * historique - délimitations (septembre 1995) (16/7)
- * modification de délimitations (décembre 1995) (17/8)
- * "Démarches quartier" : nouvelles délimitations et charte de fonctionnement", Jean-Claude VIDAL, responsable secteur des études locales (2003) (39/19)

bilan

- * "Bilan et perspectives du fonctionnement des Démarches quartiers", Eric GRIGNARD, Secrétaire général adjoint, Centre Ressources Démarches Quartier (2001) (35/15)
- * "Saint-Denis, les "Démarches quartier", bilan 2002-2003, l'expression des acteurs, analyses et commentaires", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2006) (47/14)

dynamiques socio-politiques

- * 1995 - "Analyse des résultats : évolution électorale - typologie des comportements électoraux selon les quartiers ", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1995) (18/49)
- * "La ville en quartiers - Représentations et pratiques de la ville (territoires Démarches Quartier) - exploitation spécifique de l'enquête par questionnaire Les Habitants et la ville", Jean-Claude VIDAL, Secteur des études locales (2001) (33/16)

Bonjour voisin (délimitation 1992)

- * nombre d'habitants (RGP 90) (**6/47**)
- * migrations résidentielles (RGP 90) (**6/48**)
- * nombre de résidences principales (RGP 90) (**6/52**)
- * ancienneté des logements (RGP 90) (**6/53**)
- * répartition des jeunes par tranches d'âge (RGP 90) (**7/60**)
- * délimitation (1992) (**6/46 - 7/59**)

Elections

carte des bureaux de vote

- * délimitation juillet 1990 (**15/21**)

évolution électorale

- * « L'évolution électorale sur un long terme », Jean-Claude VIDAL, responsables du secteur des études locales (2004) (**42/57**)

cantoniales

- * 1992 - Canton 4 (Nord-Ouest) - résultats (**4/8**)
- * 1994 - Canton 3 (Sud) - résultats (**12/48**)
- * 1994 - Canton 5 (Nord-Est) - résultats (**12/42**)
- * 1998 - Canton 4 (Nord-Ouest) - résultats (**25/57**)
- * 2001 - Canton 5 (Nord-Est) - résultats (**34/55**)
- * 2001 - Canton 3 (Sud) - résultats (**34/66**)
- * 2004 - Canton 4 (Nord-Ouest) - résultats (**43/41**)

européennes

- * 1994 - résultats (**12/54**)
- * 1999 - résultats et cartographie par bureau de vote (**29/51**)
- * 2004 - résultats (**43/63**)

législatives

- * 1993 - résultats (**8/49**)
- * 1997 - résultats (**23/72**)
- * 2002 - résultats (**38/70**)
- * 2007 - résultats (**50/55**)

municipales

- * 1995 - résultats (**16/25**)

- * 1995 - "Analyse des résultats : évolution électorale - typologie des comportements électoraux selon les quartiers ", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1995) **(18/49)**
- * "2001 - résultats **(34/44)**
- * "2001 - cartographie départementale" **(34/54)**

participation électorale

- * étude sur la non-inscription (1994) **(14/7)**
- * évolution de l'abstention (1994) **(9/75 - 14/16)**

Personnel mairie

- * 1995 - représentants du personnel à la Mairie de Saint-Denis **(17/23)**
- * 1996 - CNRACL **(18/47)**

présidentielles

- * 1995 - résultats **(15/20)**
- * 2002 - résultats **(38/53)**
- * 2007 - résultats **(50/47)**

prud'homales

- * 1992 - résultats - évolution **(7/33 - 8/67)**
- * 1992 - Prud'homales - découpage des BV - juillet 1992 **(7/36)**
- * 1997 - résultats - évolution **(24/87)**
- * 2002 - résultats des prud'homales du 11 décembre 2002 **(40/70)**

régionales

- * 1992 - résultats **(4/14)**
- * 1998 - résultats **(25/64)**
- * 2004 - résultats **(43/49)**
- * 2007 - résultats **(50/57)**

référendum

- * 1992 - Traité de Maastricht - résultats **(6/7)**
- * 2000 - Référendum de Révision constitutionnelle (mandat du Président de la République réduit à cinq ans) **(32/46)**
- * 2005 – Référendum « Constitution européenne » du 29 mai 2005 par bureaux de vote – résultats (2005) **(45/54)**
- * 2006 - Référendum d'initiative locale pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales du 26 mars 2006 – résultats par bureaux de vote (2006) **(47/53)**

Dynamiques territoriales

Commune

- * Les grandes lignes de la problématique sociale et économique dionysienne (1991) (3/28)
- * La population dionysienne : grandes tendances socio-démographiques RP 90 (1992) (4/2)
- * Contribution à l'analyse de grandes problématiques urbaines et sociales dionysiennes RP 90 (1993) (9/1à 9/87)
- * «Saint-Denis, les dynamiques de la société locale » Jean-Claude Vidal, Sociologue, fondateur du secteur des études locales (2005) (45/8)
- * « Précarité et exclusion, de quoi parle-t-on ? » Christine Bellavoine, secteur des études locales (2005) (46/6)
- * "Saint-Denis, quelles dynamiques urbaines et sociales ?" Séminaire municipal "...Au fur et à mesure" du 13 décembre 2007, avec la participation de Marie-Hélène Bacqué, Sociologue Université d'Evry/L'OUEST (2008) (51/6)
- * "Mixité sociale et pratiques des couches moyennes dans le centre de Saint-Denis, les conditions de l'ancrage et de la mixité", Lina Raad, master 1 Urbanisme et aménagement (53/31)

Quartiers

Territoires Démarches quartier

Typologie (délimitation 1995)

- * 1995 - "Analyse des résultats : évolution électorale - typologie des comportements électoraux selon les quartiers ", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1995) (18/49)
- * "La ville en quartiers - Représentations et pratiques de la ville (territoires Démarches Quartier) - exploitation spécifique de l'enquête par questionnaire Les Habitants et la ville", Jean-Claude VIDAL, Secteur des études locales (2001) (33/16)

Sémard

- * "La santé des habitants dans le quartier Sémard" (pré-enquête de la PMI Sémard, analyse et synthèse par F. BERTOLOTTI) (1994) (13/33)
- * "Socio-démographie du "territoire" Démarche quartier Sémard / Delaune / Guynemer - recensements de 1990 et 1999", Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2003) (41/26)
- * "La diversité des habitants de Sémard - Un bout de la ville de Saint-Denis (93), Didier AURIOL, Docteur en sociologie, cabinet Praxis (2003), (41/79)
- * « Comme un poisson dans l'eau » : des habitantes et le projet – Participation, territoire et action publique, Christine Bellavoine, chargée d'études, secteur des études locales, 2004 (44/42)

Allende

- * monographie socio-démographique (RGP 90) (6/31 - 6/60)

Centre-Ville République – Gare

- * « La mise en place des bornes de piétonnisation de la rue de la République – enquête auprès des riverains et des passants, Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2004) (42/24)

*"Mixité sociale et pratiques des couches moyennes dans le centre de Saint-Denis, les conditions de l'ancrage et de la mixité", Lina Raad, master 1 Urbanisme et aménagement (53/31)

Floréal - la Courtille - la Saussaie

- * "Monographie socio-démographique (RGP 90) (11/6)
- * "Une démarche partenariale Ville de Saint-Denis / RATP dans le quartier Floréal", Véronique LE GOAZIOU, ethnologue, Agence de Sociologie pour l'Action (2002) (37/15)
- * "Enquête auprès des usagers de la Maison de quartier Floréal - Saussaie - Courtille - premiers résultats", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales (2002) (38/45)
- * « L'arrivée de la médiathèque GULLIVER dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille », Christine Bellavoine, secteur des études locales, Emilie Taghersout, chargée du développement culturel territorialisé- 2004, (44/68)

Franc-Moisin / Bel-Air

- * monographie socio-démographique (RGP 90) (5/31 - 5/52)
- * "Les modes d'habiter", étude, Luc FARALDI (1993) (8/5)
- * "Future mère : quel suivi", étude, Nadine NONAIN et Francine ARONDEL (1994) (14/52)
- * "Soigner la banlieue : un acte médical ?", Isabelle GIBERT (1995) (14/61)
- * "Des relais pour l'accès aux soins dans un quartier de Saint-Denis", Nadine NONAIN (1996) (18/16)
- * "Action communale et logiques professionnelles, à propos du dispositif du Bâtiment 3 - cité du Franc-Moisin", étude, Luc FARALDI, anthropologue, contrat Direction de l'Action Sociale (1996) (20/41)
- * "Une expérience de qualification mutuelle jeunes/services publics dans le quartier Franc-Moisin/Bel-Air", Suzanne ROSENBERG, contrat MOUS Franc-Moisin/Bel-Air (1996) (20/30)
- * "Coopération entre services publics - L'implantation du bureau de poste Saint-Denis Casanova (quartier Franc-Moisin / Bel-Air), Jean-Claude ALLARD, Receveur principal, Jean-Jacques VAUDÉ, Espace Services Publics (1997) (24/8)
- * "Monographie socio-démographique du territoire "Démarche quartier" Franc-Moisin / Bel-Air - recensement de 1999", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales (2003) (39/68)
- * « La démocratie participative et les associations de quartier – Saint-Denis, Franc-Moisin / Bel-Air, Julia OUDIN, mémoire de recherche, Institut d'Etudes Politiques de Lille (2004) (42/39)
- * "Espace Services Publics : un service public de proximité dans le quartier du Franc Moisin / Bel Air, quelles plus-values"? Paul Chourre, Master 2 Conduire et évaluer les politiques publiques - Université Paris 13 Villetaneuse (53/15)

La Plaine Saint-Denis

- * Monographie socio-démographique RGP 90) (4/24 - 4/59)
- * La dynamique sociale (premiers résultats), étude, Alain BERTHO (1992) (7/5)
- * "La Plaine Saint-Denis - dynamiques sociales : l'avenir face à son présent", Jean-Claude VIDAL, intervention à la journée d'étude sur "La Plaine et le développement durable" (1995) (17/55)
- * "Usages et usagers de la Maison de Quartier Plaine - enquête par questionnaire, premiers résultats", Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2002) (37/6)
- * "La Plaine : socio-démographie de la ZAC Nozal-Chaudron élargie - démarche de connaissances partagées (démarche quartier Plaine), Jean-Claude VIDAL et Christine BELLAVOINE, secteur de études locales (2002) (37/41)
- * "La Plaine Saint-Denis : mutations sociologiques d'un ancien quartier industriel", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2002) (38/24)
- * "La Plaine - approche urbaine et socio-démographique de "micro-quartiers" (Montjoie, Cristino Garcia, Landy, sud de la Plaine - Démarche de connaissances partagées (démarche quartier) - recensement de 1999", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, Sandra GIRAULT, chargée de mission, Démarche Quartier Plaine (2003) (39/52)

* « Les bains-douches de la Plaine, dans l'intimité d'un quartier » Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, Julia Oudin, mission temps de la ville (2005) (45/24)

Pleyel

* "Modes de garde d'enfants et services - Pratiques des salariés du quartier Pleyel - enquête qualitative", David GALLARDO, agent de développement local, Association "Objectif Emploi!" (2002) (37/45)

Secteurs socio-éducatifs

* "Le découpage territorial des secteurs socio-éducatifs", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, (2002) (36/24)

Intercommunalité, échelles territoriales, maillages territoriaux

Echelles territoriales

* Divers périmètres intercommunaux d'études et de projets - zone de Saint-Denis, Secteur des Etudes Locales (1999) (29/62)

* "Quartier, commune, communauté intercommunale : à quel niveau faut-il agir ?"; Marc HANNOYER, élève de l'école des ponts et chaussées, Mastère management publics et maîtrise technique (2001), (34/12)

Environnement

* "La Charte intercommunale de l'environnement Saint-Denis / Aubervilliers", Agnès LE ROI, ingénieur, chargée de mission Environnement (1998) (26/38)

Economie

* "Les enjeux liés au développement d'une filière d'activité - le cas de l'audiovisuel / cinéma sur le pôle d'emploi de Saint-Denis", Patrice VUIDEL, chargé de mission "Objectif Emploi !", Philippe MOUCHEL, chargé d'études Secteur des Etudes Locales (1998) (25/7)

* "Evolution, en matière de taxe professionnelle, des principaux contribuables (établissements dominants ou semi-dominants de "Plaine Commune")", Philippe MOUCHEL, chargé d'études, Chef du Service Etudes et Prospectives, Plaine Commune (2001) (35/39)

Activité - emploi

* "L'emploi salarié dans le secteur privé du territoire de "Plaine Commune", principales évolutions de 1992 à 1999, mise à jour des données de 1998 et 1999, données du GARP", Philippe MOUCHEL, chargé d'études, Chef du service Etudes et Prospectives économiques, Plaine Commune (2001) (35/32)

* "Caractéristiques et évolutions de la demande d'emploi - Territoire Plaine Commune et autres villes du Département - 4ème trimestre 1998 / 4ème trimestre 1999, Philippe MOUCHEL, économiste, Chargé d'Etudes au Service Etudes et Prospectives Economiques de Plaine Commune (2000), (32/53)

* "Evolution de l'offre et de la demande d'emploi sur le territoire de Plaine Commune, février 2003", Philippe MOUCHEL, service Etudes et Prospectives économiques, Département Développement économique, Communauté d'agglomération "Plaine Commune", (2003) (39/83, 40/81)

* "Evolution de l'offre et de la demande d'emploi sur le territoire de Plaine Commune, ", Philippe MOUCHEL, service Etudes et Prospectives économiques, Département Développement économique, Communauté d'agglomération "Plaine Commune", (2005) (45/59)

Territorialisation de l'action publique

* La Gestion urbaine de proximité, Jean-Marc ROBINET, chargé de mission quartier, Franc-Moisin / Bel-Air, Cosmonautes (2004) (42/36)

* "L'action publique et la questions des territoires – synthèse des travaux du Groupe de travail préparatoire à la séance du séminaire municipal «...au fur et à mesure... », Julia OUDIN, chargée de mission Temps de la Ville, rapporteuse du Groupe de travail (2004) (43/31)

* «Comme un Poisson dans l'eau » : des habitantes et le projet- participation, territoire et action publique, Christine Bellavoine, secteur études locale, 2004 (44/42)

*« L'action publique et la question des territoires », séminaire municipal ...au fur et à mesure... du 8 juin 2004 avec la participation de Emmanuel Dupont, sociologue à l'observatoire national de la politique de la ville (DIV). Compte rendu intégral des interventions et des débats, (44/6)

* « Territorialisation de l'action publique, les différentes étapes de la réflexion » Christine BELLAVOINE secteur des études locales (2005) (46/43)

Activités publiques

Organisation

* "L'organigramme général de l'administration communale (Mairie de Saint-Denis) en 1945 et en 1996", Frédérique JACQUET, responsable Service des Archives Municipales, Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1996) (20/8)

*"Territorialisation de l'action publique, les différentes étapes de la réflexion » Christine BELLAVOINE secteur des études locales (2005) (46/43)

* "Réformer ou adapter les services publics en milieu populaire ?", Yasmine Siblot, sociologue, maîtresse de conférence à l'Université Paris 1, (53/6)

Partenariat

* "L'Espace Services Publics Franc-Moisin / Bel-Air : le discours des acteurs (printemps-été 1996), Luc FARALDI, anthropologue, Philippe MOUCHEL, économiste Secteur Etudes Locales, Jean-Claude VIDAL, sociologue Secteur Etudes Locales (1997) (21/20)

* "Coopération entre services publics - L'implantation du bureau de poste Saint-Denis Casanova (quartier Franc-Moisin / Bel-Air), Jean-Claude ALLARD, Receveur principal, Jean-Jacques VAUDÉ, Espace Services Publics (1998) (24/8)

* "Une expérience de qualification mutuelle jeunes/services publics dans le quartier Franc-Moisin/Bel-Air", Suzanne ROSENBERG, contrat MOUS Franc-Moisin/Bel-Air (1996) (20/30)

* "Une démarche partenariale Ville de Saint-Denis / RATP dans le quartier Floréal", Véronique LE GOAZIOU, ethnologue, Agence de Sociologie pour l'Action (2002) (37/15)

* "Les Maisons de services publics : entre innovation et fragilité - une co-production de service public, Jean-Jacques VAUDE, Directeur de l'Espace Services Publics Ville de Saint-Denis, Président de l'Association nationale du réseau d'acteurs des Plate-formes, Espaces et Maisons de services publics (2003), (41/75)

* "Espace Services Publics : un service public de proximité dans le quartier du Franc Moisin / Bel Air, quelles plus-values"? Paul Chourre, Master 2 Conduire et évaluer les politiques publiques - Université Paris 13 Villetaneuse (53/15)

Politique de la ville

* Présentation et analyse du "Pacte de Relance pour la Ville" (PRV), Cécile ALLIAUD (1996) (18/29)

* Relecture du contrat de ville 2001-2006 de Saint-Denis, Morgan CHOBLET, Etudiante en Master Recherche de l'IEP de Paris, mention "sociétés et politiques comparées", spécialité "sociologie politique". (2007) (49/21)

Demande sociale

* "Etude du courrier signalé reçu en Mairie (Sept. 95 à fév. 96)", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, Claudine Paillard, responsable du Service Courrier (1996) (20/14)

* "Etude du courrier signalé reçu en Mairie (Sept. 96 à fév. 97)", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, Claudine PAILLARD, responsable du Service Courrier (1997) (23/14)

* "Le courrier adressé en Mairie (Sept. 97 à fév. 98) - analyse", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, Claudine PAILLARD, responsable du Service Courrier (1997) (26/6)

* "Représentations et pratiques de la ville, premiers résultats d'une enquête auprès des habitants et des personnes actives dans les "Démarches quartier", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1999) (29/7)

* "Représentations et pratiques de la ville des jeunes (18-24 ans) - exploitation spécifique de l'enquête par questionnaire "Les habitants et la ville", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, (2000) (31/44)

* "La ville en quartiers - Représentations et pratiques de la ville (territoires Démarches Quartier) - exploitation spécifique de l'enquête par questionnaire Les Habitants et la ville", Jean-Claude VIDAL, Secteur des études locales (2001) (33/16)

* "Modes de garde d'enfants et services - Pratiques des salariés du quartier Pleyel - enquête qualitative", David GALLARDO, agent de développement locale, Association "Objectif Emploi !" (2002) (37/45)

* "Enquête sur les pratiques en matière de modes de gardes d'enfants à Saint-Denis", David GALLARDO, Chargé de mission Services de proximité, Association "Objectif Emploi!", Philippe MOUCHEL, économiste, chargé d'études au Secteur des Etudes Locales (1999) (28/21)

* "La co-construction de la demande sociale à propos des démarches "Temps de la ville", Rosita GOMEZ, membre du conseil d'administration de l'association "Objectif Emploi !", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2002) (36/34)

* Mutations sociales et demande d'accueil de jeunes enfants, données locales de cadrage, Jean-Claude VIDAL, responsable secteur des études locales (40/44)

* "Réformer ou adapter les services publics en milieu populaire ?", Yasmine Siblot, sociologue, maîtresse de conférence à l'Université Paris 1, (53/6)

Espaces publics

* « La mise en place des bornes de piétonisation de la rue de la République – enquête auprès des riverains et des passants », Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2004) (42/24)

* "La propreté des espaces publics à Saint-Denis", Martine BODINEAU, étudiante DESS au LEMA, (laboratoire d'ethnométhodologie appliquée) Université Paris VIII (2006)(48/48)

* "Une ville propre : immaculée, appropriée, séparée ?", note de lecture de l'étude concernant la propreté des espaces publics à Saint-Denis. Christine BELLAVOINE, secteur des Etudes locales (2006)(48/61)

* "Mobilités et territoire en partage", étude pour le projet de territoire et du SCOT de Plaine Commune, janvier 2006, Chris YOUNES, philosophe et Marc-Antoine DURAND, architecte, groupe GERPHAU/UMR CNRS 7145 (2006)(48/70)

*"L'espace public, les rapports sociaux dans la ville et l'action publique", séminaire du 3 mai 2006 avec la participation de Marc DUMONT, chercheur en géographie urbaine à l'école polytechnique fédérale de Lausanne. Compte rendu des interventions et des débats – secteur des Etudes locales (2006)(48/6)

Santé publique

Accès aux soins

* "Future mère : quel suivi", étude, Nadine NONAIN et Francine ARONDEL (1994) (14/52)

* Des relais pour l'accès aux soins dans un quartier de Saint-Denis, Nadine NONAIN (1996) (18/16)

* "Les urgences de l'hôpital de Saint-Denis, les motifs invoqués aux passages - test du 24 au 30 juin 2002, Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2003), (41/53)

Approche communautaire

* "La médecine a-t-elle un champ ?", Marc SCHOENE, Directeur de la santé (1994) (11/25)

* "De l'art de secret dans le travail en réseau", Isabelle GIBERT, Médecin de santé publique, Direction de la santé (1996) (19/37)

* "Soigner la banlieue : un acte médical ?", Isabelle GIBERT, direction de la santé (1994) (14/61)

* "Recours aux soins / Urgences médicales à Saint-Denis - Groupe de travail partenarial - Présentation d'une recherche collective (mars 2003), Isabelle CHABIN-GIBERT, médecin, responsable de l'Unité Ville et Santé, Direction de la Promotion de la Santé, (2003), (41/44)

Approches territoriales

* "La santé des habitants dans le quartier Sémard", pré-enquête de la PMI Sémard, analyse et synthèse par F. BERTOLOTTO, sociologue, direction de la santé (1994) (13/33)

* « Les bains-douches de la Plaine, dans l'intimité d'un quartier » Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, Julia OUDIN, mission temps de la ville (2005) (45/24)

* « l'offre de santé à la Plaine », Sabine MILLET, master santé, populations et politiques sociales, EHESS (2011) (56/16)

* « Réflexions sur une expérience associative en matière de santé dans le quartier du Franc Moisin » Marc HATZFELD, sociologue (2011) (56/25)

Santé publique

- * "Santé Publique et dynamiques de changement au niveau local", Fernando BERTOLOTTI, sociologue, Marc SCHOENE, Directeur de la Santé (1996) (20/38)
- * "Toxicomanie - Evaluation d'un outil du dispositif local de réduction de risques : le programme DISTRIBOX", Dr Isabelle GIBERT, médecin responsable de la mission communale toxicomanie (Direction de la Santé) (1997) (23/35)
- * "Analyse de la mortalité à Saint-Denis - période 1988/1992", Fernando BERTOLOTTI, Sociologue, Unité de Santé Publique (Direction de la Santé) (1997) (23/43)
- * "Première Conférence Locale de Santé - enquête préparatoire (synthèse), Fernando BERTOLOTTI, sociologue, Unité de santé publique, Direction de la Santé (1998) (25/13)
- * « Les modes d'organisation et le recours aux centres de protection maternelle et infantile (PMI) à Saint-Denis", - synthèse- Laetitia DREAN, doctorante en sociologie politique, université Paris 1 (2007) (50/15)
- * « Le partenariat en santé mentale », Stéphanie BRIATTE, master santé, populations et politiques sociales EHESS (2011) (56/6)

Dynamiques sociales

Connaissances des usagers de l'action sociale

- * "Les populations "mobiles" en difficultés sociales", étude, Jean-Claude VIDAL (1992) (9/82)
- * "Quelques éléments de cadrage concernant les bénéficiaires du RMI à Saint-Denis", Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1997) (24/41)
- * "Les usagers du service d'accueil social en Mairie - d'août à octobre 1996 (inclus), Jean-Claude VIDAL, Secteur Etudes Locales, Barbara BAGAYOKO, assistante sociale au SMAS, Sylvie DAUGREIHL, équipe de Direction du SMAS (1997) (21/39)
- * "Personnes âgées - Forum des retraités 1996, résultats d'une enquête par questionnaire auprès du public", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, en collaboration avec le Service Retraités (1997) (23/23)
- * "Plan Hivernal 1996-1997 - Enquête auprès des usagers du service social SMAS au sein de ce dispositif", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, en collaboration avec la Cellule de Coordination Plan Hivernal (1997) (23/32)
- * "Evolution du nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion à Saint-Denis", Secteur des Etudes Locales (1998), (26/52)
- * "Enquête auprès des usagers du plan local de solidarité, Maison de la Solidarité, 4ème trimestre 1999 et comparaison avec le Plan Hivernal 1996-1997, Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, et Equipe Pluridisciplinaire du Plan Local de Solidarité, (2000) (31/59)
- * "Enquête auprès d'usagers de la Maison locale de la solidarité", Christine BELLAVOINE, chargée d'études, Secteur des études locales, Equipe pluridisciplinaire municipale du Plan local de solidarité (2001) (35/11)
- * "Enquête auprès des usagers du Plan Local de Solidarité - Maison de la solidarité du 22 novembre 2001 au 29 mars 2002", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, Equipe du Plan Local de Solidarité (2002) (38/39)
- * "Enquête auprès des usagers du Plan Local de Solidarité, Maison de la solidarité de novembre 2003 à mars 2004 », Christine BELLAVOINE, Secteur des études locales, Equipe municipale du Plan local de Solidarité, Direction de l'Action Sociale (2004) (43/6)

- * « Enquête auprès des usagers du Plan Local de Solidarité, Maison de la solidarité du 22 novembre 2004 au 29 mars 2005 » Christine BELLAVOINE, Secteur des études locales, Equipe municipale du Plan local de Solidarité, Direction de l'Action Sociale (2005) (45/15)
- * "Enquête auprès des usagers du Plan Local de Solidarité - Maison de la Solidarité - du 22 novembre 2005 au 29 mars 2006", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales - Equipe municipale du Plan Local de Solidarité, Direction de l'Action Sociale (2006) (47/71)
- * " Enquête auprès des usagers du Plan Local de Solidarité, campagne hivernale novembre 2006 - mars 2007", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, Plan local de Solidarité (2007) (50/28)

territoires

- * "Action communale et logiques professionnelles, à propos du dispositif du Bâtiment 3 - cité du Franc-Moisin", étude, Luc FARALDI, anthropologue, contrat Direction de l'Action Sociale (1996) (20/41)
- * "Le découpage territorial des secteurs socio-éducatifs", Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, (2002) (36/24)
- * "Mixité sociale et pratiques des couches moyennes dans le centre de Saint-Denis, les conditions de l'ancrage et de la mixité", Lina Raad, master 1 Urbanisme et aménagement (53/31)

Exclusion

- * "Saint-Denis - processus et formes d'exclusion", étude, Jean-Claude VIDAL, Philippe MOUCHEL (1996) (16/49)
- * "La constitution d'un espace social dans la rue : les personnes "SDF" à Saint-Denis, Carine ZIMMERMANN, anthropologue, (2000) (31/61)
- * "Les ateliers de mobilité – APIG-RATP », Mike RACKELBOOM, Doctorant CIFRE, Paris 8 Saint-Denis, RATP Mission Prospective (2004) (43/17)
- * « Précarité et exclusion, de quoi parle-t-on ? » Christine Bellavoine, secteur des études locales (2005) (46/6)
- * "Empêchements de mobilité et conséquences sociales", Eric LE BRETON, sociologue, université Rennes 2 et Institut pour la ville en mouvement, Intervention lors de la journée de travail de l'Espace services publics (2007) (50/6)
- * Vivre la précarité et en parler -Christine Bellavoine, secteur des études locales (52/6)

Temps de la ville

Approches dionysiennes

- * "Saint-Denis, les temps de la ville", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1998) (26/16)
- * "Le processus de construction sociale d'une politique temporelle urbaine à Saint-Denis", Alain GUEZ, urbaniste, Politecnico de Milan et IRIS (Paris Dauphine) (1999) (28/7)
- * "Temps passé et identité locale : de Saint-Denis à Saint-Denis, Parcours", Nicole MEYER-RODRIGUES, Directrice de l'Unité municipale d'Archéologie (1999) (28/34)
- * "Les temps de la ville", Claudie GILLOT-DUMOUTIER, Maire-adjointe, Conseillère Générale, (2000) (31/22)
- * "L'approche temporelle à Saint-Denis", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (2000) (31/25)

- * "Quelle ville de demain dans l'approche des temporalités de la ville ?", Patrick BRAOUEZEC, député, maire, contribution à l'Atelier de Saint-Denis du Groupe prospective DATAR "Temps et Territoire" (20 et 21 avril 2000) (2001) **(33/60)**
- * "Saint-Denis, une approche des temps de la ville", Jean-Claude VIDAL, responsable du secteur des études locales (2001), **(34/23)**
- * "La co-construction de la demande sociale à propos des "Temps de la ville", Rosita GOMEZ, membre du conseil d'administration de l'association "Objectif Emploi !", Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales, (2002) **(36/45)**
- * « Comme un Poisson dans l'eau » : des habitantes et le projet- participation, territoire et action publique, Christine Bellavoine, secteur études locale, 2004 (44/42)

Approches étrangères

- * "Les temps de la ville - le cas italien", intervention de Sandra BONFIGLIOLI, compte-rendu de Rosita GOMEZ, responsable de la cellule prospective-projets, Association "Objectif emploi !" (1998) **(26/38)**
- * "La réglementation des horaires à Sesto San Giovanni - Italie (commune jumelée avec Saint-Denis)", Sara VALMAGGI, assessore all'Educazione, Formazione Professionale, Lavoro e tempi della Citta' Di Sesto San Giovanni (1999) **(28/37)**
- * "La construction d'un bureau du temps à Brême", Matina HEILÖTTER, Géographe, Zeitbüro, Hambourg, (2001), **(34/18)**

Diagnostics

- * "La désynchronisation des temps individuels - données d'enquête réalisée à Saint-Denis", Jean-Claude VIDAL, Sociologue, Secteur des Etudes Locales (1999) **(28/17)**
- * "Enquête sur les pratiques en matière de modes de gardes d'enfants à Saint-Denis", David GALLARDO, Chargé de mission Services de proximité, Association "Objectif Emploi!", Philippe MOUCHEL, économiste, chargé d'études au Secteur des Etudes Locales (1999) **(28/21)**
- * "Mutations temporelles et dynamiques territoriales - Groupe Prospective DATAR "Temps et Territoire"", IRIS / EUREXCTER (2000) **(31/14)**
- * "Aménagement des temps de travail et temps de la ville - Projet de recherche à Saint-Denis", Jean-Yves BOULIN et Christian DU TERTRE, IRIS, (2000) **(31/30)**
- * "Les femmes peuvent-elles changer la place du travail dans la vie ? Pourvoir être à la fois un travailleur, un parent, un citoyen, un ami, un sujet qui s'occupe de soi", Dominique MEDA, Philosophe, Spécialiste des Politiques Sociales, (2000) **(31/35)**
- * "Temps de la vie, temps de la ville, temps de travail : entre individualisation et vivre ensemble, quelles nouvelles régulations et politique publique ?", Patrick VASSALLO, mémoire de DEA, Département de sociologie, Université de Paris 8 Saint-Denis, juin 2000 (2001) **(33/40)**
- * "Rythmes urbains, mobilités et temporalités des établissements de l'arrondissement de Saint-Denis", Luis DOMINIQUE, DESU Géomarketing 1999, Université de Paris 8 Saint-Denis, mission prospective RATP (2001) **(33/51)**
- * "Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale", Dominique MEDA, philosophe, spécialiste des politiques sociales (2003) **(39/30)**
- * "Des villes et des nuits", Luc GWIAZDZINSKI, Directeur de la Maison du temps et de la Mobilité de Belfort, Professeur associé à l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (Laboratoire Systèmes et transports) (2003) **(39/43)**
- * "Les politiques temporelles dans les territoires", *séminaire municipal "...au fur et à mesure..."*, séance du 5 février 1999, en collaboration avec l'Ecole Française d'Excellence Territoriale (EFET) **(28/41)**

- * Mutations sociales et demande d'accueil de jeunes enfants, données locales de cadrage, Jean-Claude VIDAL, responsable secteur des études locales (2003) (40/44)
- * « Les soirées à Saint-Denis, enquête auprès de dionysiens » Christine BELLAVOINE, secteur des études locales, Mission temps de la ville (2005) (45/45)
- * “ Travail des mères, égalité de genre, gestion des risques et réconciliation des temps sociaux ”, Chantal NICOLE DRANCOURT, sociologue, LISE (Cnam/Cnrs) (2006)(47/6)
- * Le temps partiel féminin, de la dualité à la complexité des motivations, Adjera Lakéhal-Brafman, master 1 de psychologie sociale et ressources humaines (52/16)

Culture

- * Cultures en ville : développement des personnes et du territoire, *séminaire municipal ...au fur et à mesure...* du 3 avril 2003 avec la participation de Jean-Pierre SAEZ, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles. Compte-rendu intégral des interventions et des débats, Jean-Claude VIDAL, responsable du Secteur des études locales. (2003)(40/6)
- * « L'arrivée de la médiathèque GULLIVER dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille », Christine Bellavoine, secteur des études locales, Emilie Taghersout, chargée du développement culturel territorialisé- 2004, (44/68)
- * « Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis et le jeune public : souvenir des visites-ateliers et pratiques muséales » Hélène Laurent, doctorante école du Louvre (55/6)
- * « Médiation culturelle au musée de Saint-Denis : premiers éléments de bilan » Lucile Chastre, médiatrice culturelle musée de Saint-Denis (55/11)
- * « Le rôle de l'enseignant dans la visite scolaire au musée : le cas des visites-ateliers du musée d'art et d'histoire de Saint-Denis » Anne-Marie Gavaud, master 2 école du Louvre. (55/16)

Tranquillité publique

- * Document - "Maillage territorial et tranquillité publique - Allocution lors de l'inauguration de l'unité de police de proximité de Plaine/Pleyel le 3 mars 2000", document, Patrick BRAOUEZEC, député, maire (2000) (31/76)
- * "Diagnostic Local de Sécurité", synthèse de Patrick SALOU, mission municipale Tranquillité Publique, à partir du diagnostic local de sécurité élaboré par le Cabinet Persh, Jean-Marc DITCHARRY, pour le compte de la Ville de Saint-Denis (2000), (32/28)1
- * Enquête locale 2005 sur la victimation et l'insécurité à Saint-Denis, Etude réalisée par Emmanuel DIDIER, Sophie NEVANENE, Philippe ROBERT, Renée ZAUBERMAN, CESDIP, pour le Forum Français pour la sécurité urbaine. Synthèse de Patrick SALOU, chargé de mission tranquillité publique, et Christine BELLAVOINE, secteur des études locales. (2007à, (49/10)

Environnement

- * "La Plaine Saint-Denis - dynamiques sociales : l'avenir face à son présent", Jean-Claude VIDAL, intervention à la journée d'étude sur "La Plaine et le développement durable" (1995) (17/55)
- * "Le Développement durable : quelques éléments de définition et de réflexion", Céline CHÂTEAU, attachée parlementaire (1996) (18/23)

* "La Charte intercommunale de l'environnement Saint-Denis / Aubervilliers", Agnès LE ROI, ingénieur, chargée de mission Environnement (1998) (26/38)

* Le verdissement de l'administration, l'exemple de l'amélioration des performances environnementales et éthiques de la commande publique, document, Maud LELIÈVRE, maire-adjointe au développement durable, Guillaume CANTILLON, Chargé de mission au Cabinet du Maire (2003) (40/61)

Petite enfance

* "Modes de garde d'enfants et services - Pratiques des salariés du quartier Pleyel - enquête qualitative", David GALLARDO, agent de développement local, Association "Objectif Emploi!" (2002) (37/45)

* "Enquête sur les pratiques en matière de modes de gardes d'enfants à Saint-Denis", David GALLARDO, Chargé de mission Services de proximité, Association "Objectif Emploi!", Philippe MOUCHEL, économiste, chargé d'études au Secteur des Etudes Locales (1999) (28/21)

* "Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale", Dominique MEDA, philosophe, spécialiste des politiques sociales (2003) (39/30)

* Mutations sociales et demande d'accueil de jeunes enfants, données locales de cadrage, Jean-Claude VIDAL, responsable secteur des études locales (2003) (40/44)

Enfance

* "Les jeunes et l'intégration" par Gilles Gorias, responsable des Centres de vacances (1993) (8/21)

* "Enquête auprès des usagers des Ludothèques", Christine BELLAVOINE, chargé d'études, Secteur des études locales, Equipes d'animation des Ludothèques (2001) (35/7)

* "Enquête auprès des usagers des ludothèques municipales (2ème partie)", Christine BELLAVOINE, chargé d'études, secteur des études locales (2003) (39/7)

Jeunesse

Activités publiques

* "Les jeunes et l'intégration" par Gilles Gorias, responsable des Centres de vacances (1993) (8/21)

* "Une expérience de qualification mutuelle jeunes/services publics dans le quartier Franc-Moisin/Bel-Air", Suzanne ROSENBERG, contrat MOUS Franc-Moisin/Bel-Air (1996) (20/30)

démographie et caractéristiques

* Qualifications RGP 90 (1/7)

* RGP 90 (2/40)

* Chômage (2/41 - 3/10 - 3/12 - 3/13 - 36/61)

* Précarité professionnelle RGP 90 (1/18 - 1/31 - 2/7 - 2/41)

* Scolarisation RGP 90 (2/40)

* démographie - RGP 90 (2/39)

- * migrations (2/35 - 2/47 - 9/53 - 10/5)
- * situation matrimoniale - RGP 90 (2/45)

Dynamique sociale

- * "Les représentations du BTP étude (1994) (14/45)
- * "Représentations et pratiques de la ville des jeunes (18-24 ans) - exploitation spécifique de l'enquête par questionnaire "Les habitants et la ville", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, (2000) (31/44)

Habitat

- * statut d'occupation (RGP 90) (2/26 - 2/46)

Mobilité - déplacements

- * "Jeunes et titres de transport dans les autobus sur le territoire de Saint-Denis", Suzanne ROSENBERG, Consultée, RATP, Département du Développement, Mission Prospective (2001) (35/20)
- * "Les ateliers de mobilité – APIG-RATP », Mike RACKELBOOM, Doctorant CIFRE, Paris 8 Saint-Denis, RATP Mission Prospective (2004) (43/17)

Points de repère nationaux

- * Les jeunes (16-25 ans) face à l'emploi (Bilan en mars 1992 - données nationales) (1993) (10/50)

Ecole

Etudes de milieu

- * "L'identité d'un établissement scolaire : le Lycée du Corbillon (maintenant Lycée Suger)", étude, Luc FARALDI, anthropologue (1994) (13/20)

Activités publiques

- * "La lutte contre l'échec scolaire par la maîtrise de l'écrit : l'expérience des Clubs Lecture", Sylvie THOIREY, animation des Clubs Lecture, Direction de l'enseignement (1996) (18/39)
- * "L'intervention municipale dans le champ de l'école", séminaire municipal ...au fur et à mesure... avec Bernard CHARLOT, professeur en Sciences de l'Education à Paris 8-Saint-Denis (1997) (22/9)
- * Perspectives de population scolaire et sectorisation : enjeux et questions méthodologiques, Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2003) (39/14)

Histoire

- * "Situation scolaire", article de Maurice SOUCHEYRE, Maire-Adjoint délégué à l'enseignement, paru en décembre 1956 dans le Bulletin Municipal n°25, document conservé aux Archives Municipales (22/49)
- * "L'Ecole à Saint-Denis : quelques points de repères historiques", Frédérique JACQUET, responsable du Service des Archives (1997) (22/47)

Mobilité résidentielle des populations scolaires

- * "Analyse des certificats de radiation traités par la direction de l'enseignement", étude, Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1996) (21/8)
- * "Ecole : les phénomènes de mobilité liés aux radiations scolaires - niveaux maternels et élémentaires - octobre 1996 à septembre 1997", Philippe MOUCHEL, chargé d'études au Secteur des Etudes Locales (1998) (25/25)

Les orientations en fin de CM2

- * "Bilan des orientations de fin de CM2 dans les écoles de Saint-Denis - Présentation des principaux résultats", Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1996) (21/16)
- * "Bilan des orientations de fin de CM2 intervenues dans au mois de juin 1997", Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1998) (24/16)

Observatoire scolaire

- * « L'absentéisme scolaire, catégorie des faits d'absence » Fanny stroussi, master 2 sciences de l'éducation (55/23)
- * « Procédures disciplinaires, quels rapports entre exclusion et déscolarisation ? » Camille Masclat, master 2 sociologie (55/28)

Personnes âgées

- * "Personnes âgées - Forum des retraités 1996, résultats d'une enquête par questionnaire auprès du public", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales, en collaboration avec le Service Retraités (1997) (23/23)
- * "Personnes âgées et services de proximité", étude, Patrice VUIDEL et Erick MAVILLE, directions Action sociale et Insertion professionnelle (1996) (19/26)
- * "Socio-démographie des personnes âgées de 60 ans ou plus" (RGP 90), étude, Jean-Claude VIDAL (1996) (19/11)
- * "La notion de vieillissement de la population et données socio-démographiques locales", Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2003) (41/6)
- * « Trajectoires résidentielles et entrées en résidence ou en foyer soleil », Christine BELLAVOINE, chargée d'études, secteur des études locales (2004) (42/6)
- * « Recensement de la population 2006 - Socio-démographie des personnes âgées de 60 ans et plus à Saint-Denis (1999-2006), (54/42)

Economie locale

Tissu économique

Caractéristiques et mouvements des entreprises

- * nombre d'établissement dans le secteur privé(2/19 - 9/11 - 11/37- 16/69 - 20/56 - 27/23 - 37/61)
- * taille des établissements secteur privé (2/20 - 9/11 - 11/37- 16/69 - 20/56 - 27/31)
- * types d'activité secteur privé (RGP 90) (2/13 - 2/21 - 3/15 - 9/15 - 11/37- 16/69 - 24/24 - 37/61)
- * statut des entreprises (RGP 90) (12/28)
- * activités économiques (RGP 90) (1/8 - 3/17 - 3/19 - 12/29 - 37/61)
- * le BTP (1994) (14/31)
- * "La "très petite entreprise" - activités et place dans le tissu économique privé - périmètre d'étude de la MIEL - principales évolutions observées entre 1996 et 1997", Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1999) (29/24)
- * "Les mouvements des entreprises artisanales (37/63)
- * "Les mouvements des entreprises commerciales (37/63)
- * La filière transport-logistique, synthèse d'étude, territoire de Plaine Commune, Jean-Marc HARVEZ, Service études-prospectives économiques, Département développement économique, Communauté d'agglomération "Plaine Commune" (40/84)
- * créations et arrivées d'établissements (janvier 90 - avril 95) (17/38)

l'offre immobilière

- * l'immobilier d'entreprises (37/64)

Zones d'activités

- * "L'évolution de quatre zones d'activités dionysiennes de 1988 à 1995", Philippe MOUCHEL, économiste, chargé d'études, Secteur des Etudes Locales (1999) (27/6)

Emploi local

Ensemble (privé - public)

caractéristiques des actifs

- * Prud'homales 1992 - l'emploi à Saint-Denis : répartition des inscrits par secteur d'activité - cartographie (1992) (7/49)
- * nombre total d'emploi (RGP 90) (10/12 - 12/25 - 37/61)
- * âges (RGP 90) (12/25)
- * les nationalités (RGP 90) (12/32)
- * diplômés (RGP 90) (12/26)
- * les PCS (RGP 90) (12/30)
- * nature des contrats de travail (RGP 90) (12/31)

navettes domicile/travail

- * RGP 90 (2/11 - 9/45 - 10/5)
- * les actifs dionysiens travaillant hors Saint-Denis (RGP 90) (15/37)
- * "Les migrations alternantes", (RGP 90) Philippe MOUCHEL (1996) (19/64)

* "Les navettes domicile-travail (RP 1999), Jean-Claude VIDAL, secteur des études locales (2002) (36/13)

Offres d'emploi

* offres d'emplois déposées auprès des ANPE - effectifs (37/63 - 38/101)

Secteur privé

caractéristiques des actifs

* effectifs emploi du secteur privé - communes du 93 (1/23 - 37/61)

* effectifs secteur privé départements IDF (1/24 - 1/25)

* effectifs (2/19 - 11/37 - 12/28 - 16/69 - 20/56 - 27/23)

* évolution (11/36 - 16/69 - 20/56 - 27/31 - 37/61)

* âges des salariés (RGP 90) (12/28)

* enquête emploi/qualif. (CRIDEP 1990) (2/13 - 7/19)

* les qualifications - PCS secteur privé (RGP 90) (3/19 - 3/20 - 3/21 - 9/42)

* types d'activité secteur privé (RGP 90) (2/13 - 2/21 - 3/15 - 9/15 - 11/37 - 16/69 - 24/24 - 37/61)

mouvement de l'emploi

* les embauches selon le sexe (1/10 - 6/19)

* les embauches selon les contrats (1/9 - 1/10 - 6/17 - 38/101)

* les embauches selon la CSP (1/10 - 6/18 - 9/31 - 9/33)

* types de sorties d'emploi (1/9 - 6/20 - 9/31)

nombre d'établissements

* effectifs (37/61)

* mouvement des entreprises artisanales (37/63)

* mouvement des entreprises commerciales (37/63)

Secteur public

* "Evaluation de l'emploi dans le secteur public dionysien - premier semestre 1997", Philippe MOUCHEL, Secteur des Etudes Locales (1997) (23/62)

* effectifs (37/61)

* "Le personnel de la Mairie de Saint-Denis et ses lieux de résidence", Jean-Claude VIDAL, Secteur des Etudes Locales (1996) (20/25)

Plaine commune - département - région

* effectifs emploi du secteur privé - communes du 93 (1/23)

* effectifs secteur privé départements IDF (1/24 - 1/25)

* taux d'emploi communes du 93 (RGP 90) (3/2)

* emploi secteur privé dans le 93 (6/23 - 8/29)

* mouvements secteur privé dans le 93 (6/25 - 8/29)

* Evolution du temps et des rythmes de travail dans l'emploi en Ile-de-France", Pascale LEROI, économiste-urbaniste, IAURIF (2000), 31/7

* "L'emploi salarié dans le secteur privé du territoire de "Plaine Commune", principales évolutions de 1992 à 1999, mise à jour des données de 1998 et 1999, données du GARP", Philippe MOUCHEL, chargé d'études, Chef du service Etudes et Prospectives économiques, Plaine Commune (2001) (35/32)

* offres et demandes d'emploi sur le territoire de Plaine Commune (38/101, 40/81))

Développement

Activités publiques

* "Développement économique : la municipalité, nouvel acteur du développement et animateur de nouveaux partenariats", Philippe PION, directeur du Développement Economique (1998) (27/43)

Conceptions

* Une approche en terme de spécialisation abordée sous l'angle des activités économiques (1995) (15/52)

* "Les enjeux liés au développement d'une filière d'activité - le cas de l'audiovisuel / cinéma sur le pôle d'emploi de Saint-Denis", Patrice VUIDEL, chargé de mission "Objectif Emploi !", Philippe MOUCHEL, chargé d'études Secteur des Etudes Locales (1998) (25/7)

* "Le concept de "maillage territorial" et le développement local", Benjamin MASURE, stagiaire DESS (Université de Paris 13 Nord), Association "Objectif Emploi !" (2000), (30/7)

* "Les conditions du "maillage territorial" - se relier : pourquoi et comment ? Réflexions de chefs de petites et très petites entreprises", Françoise BARBIER, "Objectif Emploi !", (2000), (30/18)

* "Saint-Denis, la mise en réseau au service du développement territorial intégré", Rosita GOMEZ, Objectif Emploi !, (2001) (35/20)

* "Les acteurs du développement et les défis d'un territoire entre dynamisme et fragilités", séminaire municipal "...au fur et à mesure...", avec Alain LIPIETZ, directeur de recherche au CNRS, co-auteur de l'ouvrage "Des régions qui gagnent" (1998) (27/53)

Fiscalité

* "Fiscalité locale - le produit des quatre taxes - Principales évolutions intervenues au cours des dix dernières années, Philippe MOUCHEL, Secteur Etudes Locales (1997)(21/44)

* "Evolution, en matière de taxe professionnelle, des principaux contribuables (établissements dominants ou semi-dominants de "Plaine Commune")", Philippe MOUCHEL, chargé d'études, Chef du Service Etudes et Prospectives, Plaine Commune (2001) (35/39)

* "La taxe professionnelle : évolution des bases et des recettes" (37/64)

documents

* Saint-Denis, les outils de la "démocratie participative", Eric GRIGNARD, secrétaire général adjoint, responsable du centre de ressources, Sylvie RITMANIC, directrice du Cabinet du Maire, document, (2002) (36/34)

* Bilan et perspectives du fonctionnement des Démarches quartiers, Eric GRIGNARD, Secrétaire général adjoint, Centre Ressources Démarches Quartier (2001) (35/15)

* Maillage territorial et tranquillité publique - Allocution lors de l'inauguration de l'unité de police de proximité de Plaine/Pleyel le 3 mars 2000, document, Patrick BRAOUEZEC, député, maire (2000) (31/76)

* Le verdissement de l'administration, l'exemple de l'amélioration des performances environnementales et éthiques de la commande publique, Maud LELIÈVRE, maire-adjointe au développement durable, Guillaume CANTILLON, Chargé de mission au Cabinet du Maire (2003) (40/61)

*Hommage à Jean-Claude Vidal : «La mise en mouvement des idées et des hommes »
Didier Paillard, Maire de Saint-Denis, Conseiller Général des hauts de Seine (2005) (45/6)

*Révolution surréaliste, révolution féministe ? Lucile CHASTRE, médiatrice culturelle
du musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, visite conférence pour la journée des femmes du
8 mars 2007.(49/6)

séminaire municipal "...au fur et à mesure..."

* **"L'intervention municipale dans le champ de l'école"** avec Bernard CHARLOT, professeur en Sciences de l'Education à Paris 8-Saint-Denis. Compte-rendu intégral des interventions et des débats (1997) (22/9)

* **"Les acteurs du développement et les défis d'un territoire entre dynamisme et fragilités"** avec Alain LIPIETZ, directeur de recherche au CNRS, co-auteur de l'ouvrage "Des régions qui gagnent" . Compte-rendu intégral des interventions et des débats (1998) (27/53)

* **"Les politiques temporelles dans les territoires"**, en collaboration avec l'Ecole Française d'Excellence Territoriale (EFET) Compte-rendu intégral des interventions et des débats (1999) (28/41)

* **"Citoyenneté, système politique local et projet collectif"**, 4 mai 2000, avec la participation de Pierre CALAME, Directeur-Général de la Fondation pour le progrès de l'Homme (fph) (2000) (32/6)

* **"Cultures en ville : développement des personnes et du territoire"**, 3 avril 2003 avec la participation de Jean-Pierre SAEZ, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles. Compte-rendu intégral des interventions et des débats, (2003) (40/6)

* **"L'action publique et la questions des territoires – synthèse des travaux du Groupe de travail préparatoire à la séance du séminaire municipal «...au fur et à mesure... »**, Julia OUDIN, chargée de mission Temps de la Ville, rapporteuse du Groupe de travail (2004) (43/31)

* **« L'action publique et la question des territoires »**, 8 juin 2004 avec la participation de Emmanuel Dupont, sociologue à l'observatoire national de la politique de la ville (DIV). Compte rendu intégral des interventions et des débats, (44/6)

* **"L'espace public, les rapports sociaux dans la ville et l'action publique"**, 3 mai 2006, avec la participation de Marc Dumont, chercheur en géographie urbaine à l'école polytechnique fédérale de Lausanne. Compte-rendu intégral des interventions et des débats. (2006)(48/6)

* **"Saint-Denis, quelles dynamiques urbaines et sociales"** 13 décembre 2007, avec la participation de Marie-Hélène Bacqué, Sociologue Université d'Evry/L'OUEST. Compte-rendu intégral des interventions et des débats (2008) (51/6)

secteur des études locales (publications, conceptions...)

* "Recherche et action", Patrick BRAOUEZEC, député-maire (22/7)

* liste de recherches sur Saint-Denis (4/56 - 4/57 - 5/50 - 10/67)

- * Saint-Denis "...au fur et à mesure..." les articles parus dans les 14 premiers numéros classés par rubrique (**15/7**)
- * Liste des publications du secteur des études locales (2001) (**34/82**)

Variations semestrielles des allocataires RSA (socle), et des DEFM (A)

	effectifs		
	RMI	RSA Socle	DEFM
juin2009	4209		7033
sept 2009		4707	7565
déc 2009		4766	7652
juin 2010		4870	7738
déc 2010		5061	8021

source: Caf, Pôle emploi

